

**Place aux jeunes : une avenue
pour la revitalisation des
communautés rurales?**

**Marie-Eve Proulx sous la direction
de Yao Assogba et Louis Favreau**

Note sur l'auteur :

Marie-Eve Proulx vient de terminer un programme de maîtrise en travail social à l'Université du Québec en Outaouais. Ce texte constitue la version intégrale de son mémoire de maîtrise en travail social dirigé par Yao Assogba, sociologue et professeur au Département de travail social et des sciences sociales de l'UQO et par le professeur et sociologue Louis Favreau du même département.

Elle est actuellement directrice générale de la Table de concertation des Forum jeunesse régionaux du Québec. De plus, elle a notamment été membre du Conseil permanent de la jeunesse. Les questions de revitalisation, d'insertion, de développement territorial, d'occupation du territoire l'intéresse vivement.

**Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités
(CRDC)**

Série : Mémoire de maîtrise N^o6

ISBN : 2-89251-243-3

Qualité d'impression
assurée par l'UQO
sur papier recyclé 100% sans chlore

Mars 2005

Il faut souvent partir pour mieux revenir...

REMERCIEMENTS

Dix années se sont maintenant écoulées depuis le départ de mon village natal, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. À 17 ans, je ne pouvais plus sentir cet air de campagne, cette tranquillité trop paisible. Je devais m'évader pour laisser sortir le torrent qui m'habitait. Il me fallait partir, découvrir de nouveaux horizons, combler ma soif de connaissances. C'est en Outaouais que j'ai établi mes pénates pour mes études et forger mes premières armes professionnelles. C'est là qu'a émergé ma passion pour le développement local et régional mais aussi pour l'attraction des jeunes vers les communautés rurales. Malgré mon intérêt pour la revitalisation des milieux ruraux, il n'était pas question que je retourne m'établir dans mon village natal... Cette année, j'ai acheté la maison du grand-père de ma mère en face de chez mes parents... Qui aurait cru? Cette année, je conclus mon mémoire sur la revitalisation et l'attraction des jeunes en région. Quelle coïncidence!

Tant de personnes ont croisé ma route au cours de ce long périple de presque sept ans que j'ai peine à toutes les mentionner dans cette unique page. Je tiens à remercier dans un premier temps mes directeurs Yao Assogba et Louis Favreau qui ont cru en moi dès le début en me proposant de faire cette maîtrise. Monsieur Assogba a représenté pour moi une source d'inspiration continue pour que mes travaux soient empreints de rigueur et de méthode. Pour sa part, monsieur Favreau, un pédagogue, un conseiller et un passionné hors du commun, m'a permis de naviguer et d'évoluer d'une façon optimale entre la théorie et la pratique. Sans lui, je n'aurais sans doute pas atteint les objectifs que je m'étais fixés aux plans scolaire et professionnel.

Quoi dire également de mes parents, mon père Jean-Paul et ma mère Lise, qui m'ont constamment supportée et aimée inconditionnellement dans mes déboires comme dans mes moments de gloire. Cet accomplissement personnel je vous l'offre, car sans vous je n'aurais pas pu atteindre le sommet de cette montagne. Bravo! Ma chère maman pour tes deux maîtrises, tu m'inspires.

Un merci tout particulier à Huguette Marin de Place aux jeunes Charlevoix qui m'a accueillie avec intérêt, patience et passion chaque fois que j'y suis allée, en plus de me faire rencontrer des gens intéressants qui ont bien voulu m'accorder des entrevues. Merci à vous tous! Pour le temps qu'il m'a accordé et l'information à laquelle il m'a fait accéder, je tiens à remercier Gino Reeves, directeur de Place aux jeunes du Québec.

Merci à François qui croit en moi et surtout qui me laisse cette liberté dont j'ai tant besoin. Je ne peux oublier mes très bonnes amies Stéphanie Legault et Geneviève Baril avec qui je partage tout. Leur esprit critique et leurs connaissances m'ont grandement servi. Un merci tout particulier à mes collègues de classe avec qui j'ai eu énormément de plaisir et d'apprentissages. Un million de fois merci à tous mes amis de l'Outaouais et d'ailleurs qui m'ont aidée à leur manière à effectuer cette longue traversée.

TABLES DES MATIÈRES

Remerciements.....	iii
Liste des figures, graphiques et tableaux	vii
Liste des sigles	viii
Résumé.....	ix
Introduction.....	1
CHAPITRE I – LA PROBLÉMATIQUE.....	4
1.1 La dévitalisation des communautés rurales au Québec	4
1.2 L’impact du départ des jeunes sur les communautés	6
1.3 Les causes de la migration des jeunes.....	8
1.4 La recherche de solution	10
1.4.1 Les théories du développement local ou endogène.....	10
1.4.2 En pratique... ..	12
1.5 La question de recherche	14
1.6 La pertinence de la recherche	15
CHAPITRE II – LE CADRE THÉORIQUE.....	18
2.1 La revitalisation des communautés rurales	18
2.1.1 L’apport de la sociologie et de la géographie économique au développement local.....	18
2.1.2 Nouvelles approches du développement local depuis les années 90 au Québec	22
2.1.3 Dimension internationale du développement local.....	23
2.1.4 Le développement local de concertation.....	26
2.2 Les jeunes comme acteurs du développement local	28
2.3 La relève et le développement local.....	33
2.4 Indicateurs déterminants dans un processus de revitalisation d’une communauté.....	34
CHAPITRE III – LA MÉTHODOLOGIE.....	35
3.1 Le cadre opératoire	35
3.1.1 Dévitalisation	35
3.1.2 Revitalisation	36
3.1.3 Territoire	37
3.1.4 Jeunes.....	37
3.1.5 Place aux jeunes.....	38
3.2 Cadre méthodologique	38
3.2.1 Rappel de l’objet de la recherche.....	38
3.2.2 La démarche de collecte de données.....	39

3.2.3 La démarche d'analyse des données	46
3.2.4 Les considérations déontologiques	50
CHAPITRE IV – UNE AVENUE POUR LA REVITALISATION?	51
PREMIÈRE PARTIE	
Le contexte d'émergence et l'évolution de Place aux jeunes au Québec	51
1. L'historique.....	51
2. La mission, les objectifs.....	53
3. La clientèle ciblée par le projet.....	55
4. Le fonctionnement général de Place aux jeunes	56
4.1 Place aux jeunes au palier local	56
4.1.1 Les promoteurs.....	56
4.1.2 Les coordonnateurs	57
4.1.3 Le déroulement des activités.....	58
4.2 Place aux jeunes du Québec.....	60
DEUXIÈME PARTIE	
Place aux jeunes – Charlevoix	66
1. Les caractéristiques du territoire d'intervention	66
1.1 Portrait territorial et géographique.....	66
1.2. Portrait démographique.....	67
1.3 Portrait organisationnel	69
1.4 Portrait socio-économique	71
1.4.1 L'économie et la main d'œuvre	71
1.4.2 L'assistance emploi et l'assurance emploi.....	73
1.5 L'éducation	74
1.6 Le dynamisme et les défis de la population charlevoisienne	75
2. Le projet initial de Place aux jeunes Charlevoix : la sensibilisation du milieu	76
2.1 Les promoteurs de l'initiative dans Charlevoix	77
2.2 La première année : un projet-pilote.....	78
2.3 Les partenaires	83
3. 1992-1997 : La période d'adaptation.....	84
3.1 Les promoteurs.....	84
3.2 Le déroulement des activités.....	84
3.3 Le recrutement des jeunes.....	86
3.4 Le portrait des jeunes qui participent.....	87
3.5 Les partenaires	87
3.5.1 Les partenaires financiers	87
3.5.2 Les partenaires intervenants.....	88
3.6 Le budget	88

3.7 Bilan des cinq premières années de Places aux jeunes	89
4. 1998-2003 : La période de pérennisation de l'organisation.....	90
4.1 L'incorporation	90
4.2 La dimension organisationnelle	91
4.3 La diversification des projets	92
4.4 Le financement.....	94
5. Impact du projet PAJ	96
5.1 Sur les participants.....	96
5.2 Sur la jeunesse charlevoisienne	100
5.3 Sur le milieu et les acteurs socio-économiques	101
5.4 Pour conclure	104
CHAPITRE V – ANALYSE ET ENJEUX DE LA PRATIQUE	
DE PLACE AUX JEUNES	105
5.1 Contribution de Place aux jeunes du Québec	106
5.2 Contribution de Place aux jeunes de Charlevoix	108
5.2.1 Capacité des acteurs locaux à s'approprier et à rendre prioritaire un enjeu de développement.....	108
5.2.2 Capacité de mettre en interaction une diversité d'acteurs socio-économiques autour de l'enjeu.....	111
5.2.3 Cohabitation entre les acteurs du milieu et les organismes publics.....	114
5.2.4 Renforcement du territoire comme levier de développement.....	116
5.2.5 Dispositifs mis en place pour rendre attractif le milieu envers la relève et favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance.....	117
5.3 Réflexion sur le contexte général de mise en œuvre de Place aux jeunes	122
5.3.1 Le renouveau des approches de développement local	123
5.3.2 La relation entre la jeunesse et la redéfinition des approches de développement local.....	125
5.4 Limites de l'application de Place aux jeunes	130
5.4.1 Place aux jeunes du Québec.....	130
5.4.2 Place aux jeunes de Charlevoix	132
5.5 Place aux jeunes : une avenue pour la revitalisation des communautés rurales	137
Conclusion	139
Références bibliographiques.....	146
Documents internes de Place aux jeunes du Québec et Place aux jeunes de Charlevoix	153
Annexe	155

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Le cercle de la dévitalisation locale ¹	5
Figure 2 : Les acteurs du milieu innovateur ²	29

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Variation du nombre d'emplois chez les établissements répondants de juin 2000 à mai 2001 ³	72
--	----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Première catégorisation.....	48
Tableau 2 : Deuxième catégorisation.....	49
Tableau 3 : Description des activités de Place aux jeunes ⁴	59
Tableau 4 : Répartition des municipalités selon la MRC.....	70

¹ Vachon, Bernard. 1993. *Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*. Éditions Gaëtan Morin. Boucherville.

² Proulx, Marc-Urbain. 1995. « Milieux innovateurs et développement au Québec ». Dans *Et les régions qui perdent...? Tendances et débats en développement régional*. Sous la dir. de Serge Côté, Juan-Luis Klein et Marc-Urbain Proulx. Rimouski. Première partie. Pages 57-79. GRIDEQ, GRIR et Département de géographie de l'UQAM.

³ Lavoie, Marian. 2002. Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre. MRC de Charlevoix, MRC de Charlevoix-Est. Emploi-Québec Capitale-Nationale. Québec

⁴ Blanchette, Roger, Desrosiers, Jules et Pierre Tousignan. (1995). *Place aux jeunes. Guide d'intervention*, Plessisville, Place aux jeunes.

LISTE DES SIGLES

CADC	Comité d'aide au développement des collectivités
CDE	Corporation de développement économique
CDI	Corporation de développement industriel
CIEL	Centre d'initiative pour l'emploi local
CJE	Carrefour jeunesse emploi
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de services communautaires
CRCDQ	Conseil régional de concertation et de développement de Québec
CRD	Conseil régional de développement
CSBE	Conseil de la santé et du bien-être
DEC	Développement économique Canada
DRHC	Développement des ressources humaines du Canada
JAL	Saint-Juste-du-Lac, Auclair, Lejeune
MRC	Municipalité régionale de comté
MREG	Ministère des Régions
MDER	Ministère du développement économique régional
PAJ	Place aux jeunes
PAJQ	Place aux jeunes du Québec
SADC	Société d'aide aux collectivités
SAJE	Service d'aide aux jeunes entrepreneurs
SQDM	Société québécoise de développement de la main-d'œuvre
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

RÉSUMÉ

Depuis une trentaine d'années, les régions dites rurales du Québec se vident de façon marquée au profit des centres métropolitains et urbains. Les termes dévitalisation et désintégration sont soulevés à maintes reprises pour évoquer les effets de la perte démographique dans ces pans de territoires. De plus, des recherches récentes démontrent que ce sont les jeunes qui sont les premiers à quitter pour des raisons de nature éducative ou parce qu'ils ont envie de « vivre leur vie ». Il apparaît que les jeunes qui quittent ne sont pas enclins à retourner s'établir en milieu rural une fois leur scolarité complétée parce qu'entre autres choses, leur communauté n'offre pas de capacité attractive suffisante. Le peu d'emplois disponibles, la disparité des conditions de travail avec celles de la ville, le manque de dynamisme des leaders locaux, le peu de place qui leur est faite directement, le manque ou l'absence de loisirs, d'activités culturelles, de centres commerciaux et de services expliqueraient les bilans migratoires négatifs d'un nombre important de communautés rurales au Québec.

Par contre, depuis le milieu des années 80, le Québec, et plusieurs autres pays dans le monde, ont trouvé des réponses parfois inédites aux problèmes de désintégration de leurs communautés rurales. L'approche la plus couramment utilisée est celle du développement local, approche où les communautés sont invitées à se prendre en charge elles-mêmes plutôt que d'attendre l'aide extérieure. Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéressons à une initiative québécoise qui existe depuis près de 15 ans et qui vise par différents moyens à favoriser le retour des jeunes en région : Place aux jeunes. Par cette recherche, nous voulons connaître la contribution de l'organisation Place aux jeunes, en tant que dispositif de développement local centré sur la jeunesse, à la revitalisation d'une communauté rurale : Charlevoix.

Les objectifs de cette étude sont donc 1) d'identifier le type de réponse que les populations proposent à la dévitalisation des communautés rurales et 2) de découvrir l'apport de l'organisation Place aux jeunes dans un processus de revitalisation.

La première étape de notre recherche a été de découvrir l'organisme national qui chapeaute plus de 70 expériences de Place aux jeunes au Québec. L'organisme occupe un rôle de leadership important dans l'évolution et le déroulement du programme. Il importait donc de s'y attarder. La deuxième partie est illustrée par une étude de cas d'une expérience locale de Place aux jeunes. Nous nous sommes concentrés sur l'expérience de Charlevoix car les MRC touchées par le projet ont été affectées par des restructurations économiques importantes au cours des dernières années. De plus, l'organisme démontrait une capacité proactive de développement pour la jeunesse et la MRC de Charlevoix.

Notre cadre théorique a été formulé à partir des théories du développement local, du développement endogène et du développement économique communautaire. Nous avons démontré que Place aux jeunes participe à sa façon à la revitalisation des communautés rurales : l'organisme utilise l'approche du développement local de la période étudiée : concertation, partenariat, leadership, mobilisation d'une partie de la société civile, dimension territoriale de l'intervention en visant de façon spécifique des résultats à partir de la réalité «jeunes» en mettant en œuvre des conditions et des moyens pour faciliter à ces derniers un retour dans leur communauté d'origine. Toutefois, Place aux jeunes doit être partie intégrante d'une démarche locale, il ne peut être le seul acteur de l'attraction des jeunes pour les communautés rurales. Le financement est aussi une limite dans la situation de cette organisation.

Mots-clés : revitalisation, jeunes, développement local, formation, migration, dévitalisation.

INTRODUCTION

Depuis les années 1980, en réponse aux crises économiques et celle de l'État providence, nous avons dû modifier notre rapport au monde et adapter nos façons de faire et de penser. De fait, ces crises ont entraîné des problèmes amplifiés en matière d'emploi, de pauvreté et d'exclusion. La mission sociale de l'État a dû être repensée en fonction de la disponibilité des finances publiques et des nouveaux besoins des populations en regard de l'effritement des modèles économiques de l'époque. Par ailleurs, la mondialisation néolibérale des marchés a entraîné plusieurs entreprises à quitter le pays pour aller s'établir où les coûts de production seraient moindres et ainsi augmenter leurs profits. Par ailleurs, les individus, les groupes et les collectivités ont eu à s'adapter rapidement à ces transformations socio-économiques.

Ce sont d'ailleurs ces grandes mutations qui ont entraîné des effets majeurs sur les individus mais aussi sur une vaste partie du territoire québécois. De surcroît, les problématiques territoriales se sont envenimées. Les milieux urbains sont devenus surpeuplés tandis que les régions rurales ont été fortement anémiées. Les mouvements de la population dus aux changements socio-économiques des dernières décennies ont entraîné sur les communautés rurales une nécessité d'agir. Plus particulièrement, les jeunes ont quitté les régions car il semblait que l'avenir y était peu reluisant.

À travers différentes lectures de la situation, nous pouvons constater que le départ des jeunes laisse au Québec une bonne partie du territoire sans possibilité de renouvellement. La dévitalisation ou la désintégration des communautés se fait de plus en plus évidente. Devons-nous laisser se vider ces parties de territoires au profit des centres urbains? Est-il possible de remédier à la situation? Les milieux ruraux détiennent-ils les moyens pour faire face à ces situations? Quelle place occupent les gouvernements et le secteur privé dans ce contexte?

Depuis quelques années, des communautés se sont prises en main afin de revitaliser leur milieu de vie. Des populations se mobilisent en réponse aux inégalités de développement que subissent leurs collectivités. Par ailleurs, des programmes et services provinciaux et fédéraux ont également émergé au cours des dernières années

afin de chercher à solutionner la dévitalisation des communautés rurales par différents moyens.

La présente recherche a pour but d'identifier les réponses que proposent les populations face à la dévitalisation des communautés rurales et de découvrir, par une étude qualitative de type monographique, une expérience qui a pour objectif de faciliter le retour ou l'attraction des jeunes en région. Il s'agit de Place aux jeunes (PAJ), une expérience qui a vu le jour au début des années 1990. Le mandat principal est de favoriser le retour des jeunes de 18 à 35 ans en région. Par contre, nous voulons vérifier si cette expérience s'inscrit dans une dynamique plus large de revitalisation des communautés rurales au Québec en fonction des nouvelles approches de développement local de concertation.

Afin de répondre à notre question de recherche, nous aborderons dans le premier chapitre de ce mémoire, la problématique qui se circonscrit d'une part par la dévitalisation des communautés rurales en axant particulièrement sur les problèmes reliés à la migration des jeunes. Quelles sont les conséquences de leur départ? Pourquoi les jeunes partent-ils ? La recherche de solutions sera également abordée dans cette partie. Nous poserons par la suite la question de recherche pour conclure sur la pertinence de la recherche.

Dans un deuxième temps, nous élaborerons le cadre théorique qui nous permettra d'étayer la conception de revitalisation des communautés rurales. Le concept de développement local sera utilisé pour bien cerner la revitalisation. Pour ce faire, l'apport de la sociologie et de la géographie économique au développement local, sa dimension internationale, l'approche du développement local de concertation seront explicités. Par la suite, nous aborderons la place de la relève et la jonction possible avec le développement local. Quelle place occupe les jeunes dans la revitalisation et l'avenir des communautés rurales? Finalement, nous proposerons ce qui pour nous représente des indicateurs déterminants de la revitalisation d'une communauté rurale.

Nous enchaînerons avec le troisième chapitre qui articulera la méthode de la recherche. D'abord, sera présenté le cadre opératoire qui définit les concepts-clés utilisés au cours de la recherche, par la suite, le cadre méthodologique qui comprend les démarches de collecte de données et de l'analyse. Finalement, les considérations déontologiques seront illustrées.

Le chapitre quatre présente les résultats de notre recherche sur PAJ. L'étude se divise en deux parties soit le contexte d'émergence et l'évolution de PAJ au Québec afin de bien saisir la portée de l'action qui s'est propagée entre 1989 et 2003. Par la suite, nous exposerons l'application de PAJ dans la communauté de Charlevoix, l'une des trois premières expériences au Québec.

Suivra le chapitre cinq qui constitue l'analyse et les enjeux de la pratique de PAJ dans une perspective de revitalisation des communautés rurales. Nous pourrions y observer la contribution de l'organisation nationale de PAJ et l'expérience locale en fonction des indicateurs déterminants de la revitalisation. Ensuite, nous examinerons la relation entre, d'une part, PAJ et les théories du développement local de concertation et d'autre part le mouvement général dans lequel s'insère le programme en matière de jeunesse au Québec. Les limites de l'expérience seront également abordées.

La conclusion générale brossera un portrait global de nos conclusions pour ensuite faire l'analogie entre la présente recherche et la pratique du travail social. L'ouverture se fera par des propositions de pistes d'action et de recherche en fonction de l'intervention et du contexte actuel du développement au Québec.

CHAPITRE I

LA PROBLÉMATIQUE

Le premier chapitre de ce mémoire expose la problématique de la dévitalisation des communautés rurales. La dévitalisation ne dépend pas uniquement d'un seul et unique facteur. Nous dresserons un portrait des causes et des conséquences de la dévitalisation en nous attardant particulièrement au phénomène de l'exode des jeunes. Nous évoquerons également les pistes de solutions.

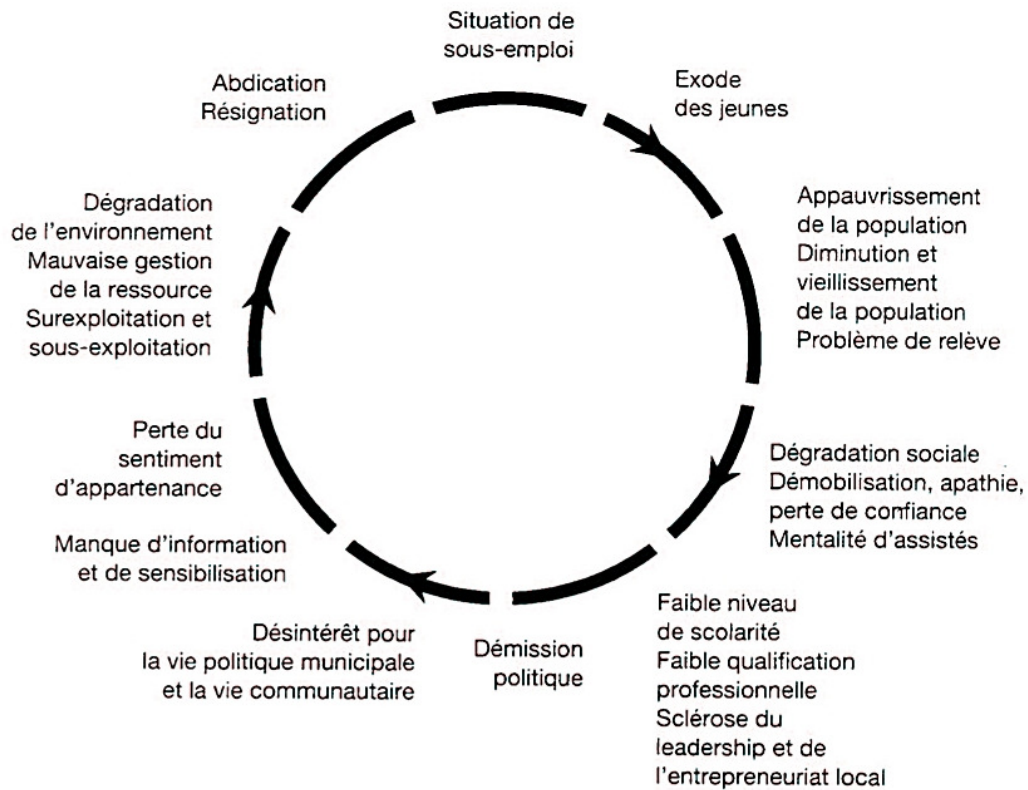
1.1 La dévitalisation des communautés rurales au Québec

D'entrée de jeu, la dévitalisation des communautés rurales s'expliquerait à deux niveaux. Nous pouvons relever des facteurs externes et des facteurs internes à la communauté. Premièrement, Marc-Urbain Proulx (1995) parle des impulsions de développement exogènes. « Les plus connues de ces impulsions sont certes la demande externe (exportation) et la venue d'investissements privés ou publics » (Proulx, 1995 dans Côté, Klein et Proulx, 1995 : 61). On parle alors d'un développement par le haut qui est influencé par la mondialisation des marchés, les politiques de développement territoriales qui n'ont pas toujours favorisé un développement uniforme du territoire québécois, les coupures de services mais aussi les contraintes géographiques.

Ensuite, Vachon (1993) nous renseigne sur les facteurs endogènes de la dévitalisation en nous présentant le cercle de la dévitalisation locale. Pour l'auteur, c'est en intervenant sur les facteurs endogènes qu'une communauté peut parvenir à renverser la tendance (figure 1).

Figure 1

FIGURE 2.2 Le cercle de la dévitalisation locale



SOURCE: Conception: Bernard Vachon et Francine Coallier; exécution: Atelier de cartographie du Département de géographie de l'UQAM.

(Vachon, 1993 : 43)

Bernard Vachon (1993) explique que « dans le sens des aiguilles d'une montre se suit un ensemble d'éléments qui sont, pour la plupart, liés à la pénurie d'emplois mais qui constituent chacun un système en soi dont l'aboutissement est la désintégration de la collectivité locale en tant que lieu de vie, de travail, de décision susceptible de procurer un certain degré d'autonomie et de satisfaction à ses habitants » (Ibid : 42).

Nous pouvons constater que depuis bon nombre d'années plusieurs communautés du Québec connaissent ces réalités. De fait, déjà en 1989, le Conseil des Affaires sociales

posait ces constats dans le document « Deux Québec en un » qui expliquait que le Québec se développait à deux vitesses. Pour sa part, le Conseil permanent de la jeunesse souligne que les régions dites ressources « ne peuvent plus compter sur la grande entreprise et l'exploitation des ressources naturelles, des éléments qui ont jusqu'ici constitué l'épine dorsale de leur économie » (Conseil permanent de la jeunesse, 1997 : 15).

Serge Côté (1997) constate que les régions périphériques sont victimes des effets combinés de trois phénomènes soient le vieillissement de la population, une baisse démographique, le départ temporaire ou définitif des jeunes générations. L'auteur souligne de plus, qu'au cours des dernières décennies, la conjugaison de ces trois facteurs a eu pour conséquence la réduction de la jeune population dans ces régions. C'est donc dire que la migration des jeunes est une des causes de la dévitalisation des milieux ruraux et inversement la dévitalisation devient une conséquence de la migration des jeunes.

Tel que nous pouvons le constater la dévitalisation des communautés rurales est complexe. Elle est abordée sous plusieurs angles. Dans le cadre de la recension des écrits, il apparaît que plusieurs chercheurs démontrent que l'exode des jeunes en particulier peut avoir des effets irréversibles à long terme sur les collectivités rurales. Nous aborderons donc dans ce contexte la place qu'occupe le départ massif des jeunes quant à la dévitalisation.

1.2 L'impact du départ des jeunes sur les communautés

Pour le Conseil permanent de la jeunesse (1997), « l'exode des jeunes représente une menace bien réelle au développement, voire au simple maintien de la qualité de vie des personnes qui habitent les municipalités, les MRC et les régions qui en sont affectées » (Conseil permanent de la jeunesse, 1997 : 11).

La migration des jeunes et le non-retour des individus qualifiés influencent grandement la démographie, le dynamisme d'une région et sa capacité de créer et d'offrir

des emplois. «Le départ des jeunes fait particulièrement mal aux milieux ruraux car, en quittant, les jeunes adultes emportent avec eux le potentiel de reproduction et de développement de la communauté et laissent derrière eux une population souvent inactive» (Camiré et al., 1994: 6).

Pour Isabelle Tremblay (1997), les jeunes qui restent peuvent aussi être confrontés à la dévitalisation de leur communauté ce qui risque d'entraîner ou d'accélérer le départ des autres habitants de la communauté en question.

En abordant l'entrepreneuriat, Simard (1997) mentionne que « les défis sont donc plus élevés dans ce type de territoire, notamment le rural périphérique, où plusieurs obstacles, tels la qualification insuffisante de la main-d'œuvre, l'affaiblissement des réseaux, les difficultés d'accès aux sources de financement, l'éloignement des réseaux d'information et des centres de formation, l'effritement des services, l'insuffisance des infrastructures, le manque de diversification économique..., risquent plus facilement de faire avorter des projets d'entrepreneurship» (Simard dans Gauthier (dir.), 1997: 173).

Les effets du dépeuplement sur la vie politique et sociale d'une région se font également ressentir dans les collectivités dites rurales. Vachon et Coallier (1993), dans Bujold Gauthier (1995), parlent de pétrification des mentalités politiques c'est-à-dire que les idées se renouvellent moins rapidement et qu'elles sont moins sujettes à s'adapter aux nouvelles valeurs parce que la population y est vieillissante. Nous pouvons ajouter à ce phénomène que beaucoup de communautés rurales connaissent au sein des instances décisionnelles le phénomène du « toujours les mêmes » c'est-à-dire que ce ne sont que quelques personnes qui dirigent la panoplie d'organisations en place.

De plus, on note plusieurs indices de dégradation de la vie sociale. Selon le Conseil permanent de la jeunesse (1997), on voit apparaître de nouveaux problèmes sociaux et de santé liés à la hausse du chômage, de la pauvreté et de l'isolement de même

qu'une accessibilité moindre aux services. On remarque aussi une dépendance sociale chez ceux qui restent en région.

Du point de vue économique, Assogba (1997) nous indique que « le « départ massif » des jeunes ruraux vers les villes occasionne, entre autres, le dépeuplement et le vieillissement de la population rurale, et la diminution d'une main-d'œuvre jeune qualifiée, dynamique, plus instruite et potentiellement innovatrice. Elle entraîne la stagnation de l'économie rurale, la baisse de la production agricole... » (Assogba dans Gauthier (dir.), 1997:216). Pour sa part, Dugas (1983) note que « cette perte de capital humain contribue à l'accentuation des déséquilibres intra-régionaux et à la démobilisation de la population restante » (Dugas, 1983 dans Bujold, Gauthier, 1995: 58).

On peut également constater que plusieurs régions, où l'économie n'est que très peu diversifiée, se retrouvent ainsi dans un déficit sur le plan de l'emploi et le déclin démographique accentue cette situation (Conseil permanent de la jeunesse, 1997). Mais pourquoi les jeunes partent-ils?

1.3 Les causes de la migration des jeunes

Au fil des ans, les raisons de départ ont évolué. Selon Langlois (1989) les jeunes sont, depuis une vingtaine d'années, les plus susceptibles de se déplacer. Par contre, les déplacements de ces populations se sont concentrés rapidement vers les centres urbains et ont entraîné à certains endroits des problèmes majeurs de dévitalisation. Les causes de départ des jeunes ruraux viennent expliquer en partie la désintégration de certains milieux au profit des autres en exprimant les besoins et les valeurs des jeunes.

Un groupe de recherche a réalisé, en 1998 et 1999, une vaste étude auprès de 5 518 jeunes âgés de 20 à 34 ans, pour connaître « les principales dimensions du phénomène

migratoire à partir des parcours des jeunes et de leurs représentations de leur lieu d'origine, afin de mieux saisir la mobilité géographique des jeunes québécois » (Gauthier et al., 2001 : xi). Nous pouvons observer que la poursuite des études (44,5%) était la première raison de départ des migrants. De plus, nous pouvons ajouter que, toujours selon cette étude, 40,2% des répondants affirment n'être peu ou pas du tout intéressés à y revenir.

Les départs massifs des jeunes pour poursuivre leur scolarité s'expliqueraient également par le fait que les établissements d'études post-secondaires se situent majoritairement en milieu urbain. « Les jeunes dénoncent non seulement le manque de programmes et de lieux de formation, mais soutiennent aussi que les programmes offerts ne sont pas suffisamment en lien avec le marché du travail local et régional. » (Conseil permanent de la jeunesse, 1997 : 14).

En abordant le marché du travail, nous pouvons constater que les jeunes ruraux trouvent en ville « des perspectives d'emploi plus variées à cause en particulier, de la tertiarisation de l'économie » (Bujold, Gauthier, 1995 : 49). Roger Bernard (1991) ajoute que les possibilités d'avancement social et économique seraient plus grandes et variées en milieu urbain ce qui attirerait davantage les jeunes.

Les jeunes des régions ont aussi relevé le manque de dynamisme flagrant de leur milieu d'origine. Ce problème s'explique de deux façons. D'une part, l'étude de Madeleine Gauthier et al. (2001) démontre que 55,5% des jeunes trouvent que les décideurs locaux ne bougent pas assez vite et 27,7 % posent le constat qu'il n'y a pas assez de place pour les jeunes.

D'autre part, les auteurs qui ont fait le tour de la question (Gauthier, 1997; Conseil permanent de la jeunesse, 1993 et 1997; Bujold et Gauthier, 1995; Lututala, 1995;

Camiré et al., 1994; Galland, Lambert, 1993) s'entendent pour dire que les milieux pauvres en matière de loisirs, d'activités culturelles, de centres commerciaux et de services éloignent facilement la jeunesse. Selon Jacques Roy (1997), les jeunes aspirent à «une promotion sociale et professionnelle assortie de la recherche d'un milieu offrant une qualité de vie compatible avec des aspirations reliées à la consommation et à des valeurs généralement associées à la vie urbaine » (Roy dans Gauthier (dir.), 1997 : 97).

Par ailleurs, le groupe de recherche sur la migration des jeunes observe que près de la moitié (46,5%) des Québécois âgés entre 20 et 34 ans ont quitté leur milieu d'origine. Près du tiers de ceux-ci y sont retournés. Le groupe de recherche souligne également que les jeunes n'ont pas une représentation nécessairement négative de leur milieu d'origine. « Il faut toutefois certaines conditions pour qu'ils y retournent : un emploi, un logement, un environnement qui tiendrait compte du désir de vivre en couple (donc un emploi aussi pour le conjoint) et d'y avoir une vie culturelle intéressante » (Gauthier, Molgat, Côté et al., 2001 : 73).

Les conséquences et les causes de la migration des jeunes nous renseignent donc sur une réalité présente au Québec qui favorise ou du moins, peut accélérer, dans certains cas, la dévitalisation des communautés. En plus des chercheurs qui, au fil des ans, ont développé plusieurs théories à caractère économique ou social ou en aménagement du territoire pour expliquer le développement, différents intervenants se sont intéressés à ces problématiques. Observons d'abord ces différentes théories et découvrons par la suite leur application.

1.4 La recherche de solutions

1.4.1 Les théories du développement local ou endogène

Laval Doucet et Louis Favreau (1994) nous rappellent que « ce mode d'intervention s'inscrit dans une démarche de contestation du développement inégal des régions causé par des politiques centrées sur les grands centres urbains. C'est aussi le refus du déracinement, de voir sa localité, son village, son quartier entraînés dans un déclin démographique et le déclin de son économie locale, avec ce qui en découle sur le plan de l'insuffisance des services » (Doucet et Favreau, 1994 : 78).

Pour Tremblay (1999), le développement endogène se caractérise comme étant territorial, communautaire et démocratique. C'est dans un espace bien précis que le développement s'incarne et prend sa source. Il est caractérisé, du point de vue territorial par l'espace naturel, culturel, social et économique. Il est aussi communautaire et démocratique car il incite la participation de la population au développement global du milieu.

Le développement économique communautaire va dans le même sens en proposant des solutions novatrices d'intervention. Louis Favreau et Benoît Lévesque (1996) mentionnent que cette approche conjugue quatre éléments essentiels soient, la dimension économique (production et vente de services et produits); la dimension locale qui s'exprime par la mise en valeur des ressources locales par le partenariat de différents secteurs d'activités; la dimension sociale par la revitalisation économique et sociale d'un territoire par l'*empowerment* de la population face à son propre développement et la dimension communautaire comme point de départ et d'arrivée en tant qu'espace du « vivre ensemble ».

En réponse au développement inégal des régions et de surcroît à la désintégration de certaines communautés rurales, nous pouvons d'ores et déjà constater que pour répondre à ces problématiques, l'être humain doit être au cœur des priorités. À ce moment-ci, il apparaît que les nouvelles théories du développement local semblent être les plus propices à la revitalisation des communautés rurales. Comme l'être humain est au cœur de cette pratique et que cette recherche s'intéresse particulièrement aux jeunes adultes et à la réponse des populations dans un processus de revitalisation des communautés rurales, il devient essentiel d'aborder d'une part les programmes ou projets déjà existants pour la clientèle qui nous intéresse et d'autre part, d'établir la relation entre la relève et le développement local.

1.4.2 En pratique...

De 1945 à 1975, le Québec, comme plusieurs pays d'Europe et d'Amérique du Nord, connaît les *Trente glorieuses*, une période qui se caractérise « par la volonté d'adapter le système d'enseignement aux besoins socio-économiques des sociétés en intense industrialisation, développement et modernisation. » (Assogba, 2000 : 10). Par contre, les crises économiques des années 70 et 80 ont modifié les problèmes d'exclusion des populations et ainsi les pratiques d'insertion et de développement. Plus spécifiquement, pour Assogba (2000) :

les problèmes d'exclusion et d'insertion des jeunes générations sont devenus, pour ces sociétés, un énorme défi qui dépasse désormais les capacités des seules institutions auxquelles revient traditionnellement la fonction d'intégration sociale des individus et des groupes : la famille, l'État, l'école et l'Église. (Ibid.)

Depuis les quinze dernières années, plusieurs efforts sont déployés pour tenter de revitaliser des milieux de vie fortement anémiés. Les efforts de revitalisation de la part des gouvernements et de plusieurs organismes communautaires sont perceptibles à deux niveaux : l'insertion en emploi et le développement local et régional. En ce sens, on tente de répondre à la complexité de plus en plus évidente des problématiques d'exclusion.

C'est du moins ce que constate Comeau, Favreau et al. (2001) en mentionnant qu'aujourd'hui on compte « un nouveau service public de première ligne en matière d'insertion par le travail et un nouveau service public de développement local : plus de 150 CLE et une centaine de CLD distribués sur tout le territoire à partir de la structure infrarégionale (ou supralocale) que constituent depuis 20 ans les municipalités régionales de Comté (MRC). (Comeau, Favreau et al, 2001 : 35). Ces organisations sont respectivement encadrées par des politiques qui ont vu le jour en 1997. Les CLD et les CLE ont vu le jour en 1998.

En ce qui a trait aux organismes communautaires qui s'intéressent également à l'insertion en emploi et au développement local, on retrouve les CDEC, les CDC (Comeau, Favreau et al, 2001), les Carrefours Jeunesse emploi (CJE) (Assogba, 2000, Beaudoin, 2000). En réponse aux problèmes d'exclusion des jeunes, par exemple, les CJE sont des organismes à but non lucratif dont le mandat est « de fournir des activités d'encadrement et de support afin de favoriser l'intégration socioprofessionnelle des jeunes de 16 à 35 ans en privilégiant toutefois les 16-30 ans » (Beaudoin, 2000 : 85).

Plusieurs dispositifs de développement local ont vu le jour au cours des quinze dernières années, en plus des autres mécanismes publics et associatifs qui existaient dans un objectif de revitalisation des communautés. Chacun a une mission générale de développement local (implicite ou explicite) et chacun détient sa spécificité d'action. Dans l'ensemble, tous favorisent le partenariat et la concertation.

C'est le cas du programme PAJ qui est le sujet de cette étude de cas. PAJ est une activité qui se déroule au niveau des MRC et qui cible les jeunes adultes de 18 à 35 ans en favorisant le partenariat des acteurs socio-économiques du milieu. Ce projet a été initié par le ministère de l'Éducation du Québec mais l'application respecte les spécificités des acteurs et du territoire. Il a été un projet pilote en 1990-1991 dans trois municipalités

régionales de comté (MRC). En 2003, le Québec compte des projets PAJ dans plus de 70 MRC.

L'objectif général du programme est de contrer l'exode des jeunes des régions rurales. Lebel (1999) explique PAJ ainsi :

Il consiste en un programme de rencontres regroupant une quinzaine de jeunes originaires d'une même région. Au cours de ces rencontres, qui s'étalent habituellement sur trois fins de semaine, les participants ont l'occasion :

- de découvrir ou redécouvrir les multiples visages de leur région;
- de faire la connaissance d'intervenants socio-économiques, d'entrepreneurs et d'employeurs éventuels;
- d'imaginer et de préparer leur avenir en région. (Lebel, 1999 : 1)

Le projet PAJ devient donc partie intégrante du nouveau développement local en répondant à une problématique sociale non pas uniquement par des mesures économiques de développement mais en y insérant des valeurs sociales telles que l'éducation, la concertation, le partenariat et une clientèle ciblée : les jeunes. Nous pourrions approfondir davantage les théories du développement local et l'importance de s'attarder aux jeunes pour former une relève afin de favoriser une revitalisation des communautés rurales dans le cadre du prochain chapitre.

1.5 La question de recherche

Au cours des dernières années, en vertu des recherches que nous avons précédemment citées, nous constatons une dominante du développement local de concertation tant chez les théoriciens en sciences sociales que chez ceux en sciences économiques. Cette nouvelle perception du développement local semble également être utilisée dans plusieurs collectivités comme une solution aux problèmes entraînés par la dévitalisation des communautés rurales du Québec.

De nouvelles initiatives naissent de ces constats théoriques et il nous apparaît pertinent d'étudier un cas bien précis qui met en pratique le développement local de concertation et ce depuis treize ans. PAJ est né de l'initiative d'un groupe d'individus en collaboration avec le ministère de l'Éducation. Par la suite, plusieurs communautés se sont approprié ce projet pour en faire le leur. D'ailleurs, cette étude de cas nous permettra de découvrir la région de Charlevoix qui a connu dans les années 80 des problèmes majeurs de dévitalisation causés par la fermeture de plusieurs usines, ou encore des suppressions de personnels dues aux avancées technologiques. En ce sens, la population locale a eu à définir de nouvelles approches afin de relancer l'économie et d'assurer l'insertion de sa population dans une perspective à plus long terme.

L'approche de développement local de concertation est inclusive en ce sens où elle insinue une mobilisation sociale de plusieurs nouveaux acteurs d'une communauté donnée. Elle devient donc un élément essentiel à la revitalisation des communautés rurales. Afin d'offrir une réponse aux problématiques de dévitalisation des communautés rurales et d'exclusion de plusieurs populations, nous voulons ici répondre à la question de recherche suivante :

Comment le programme Place aux jeunes participe-t-il à la revitalisation des communautés rurales du Québec?

1.6 La pertinence de la recherche

La pertinence scientifique de cette recherche provient du fait que le programme PAJ existe depuis treize ans et que nous n'avons répertorié qu'une seule étude à son sujet. La recherche effectuée par Denis Lebel (1999) était quantitative et avait pour objet de dresser un portrait précis des jeunes qui avaient participé au programme PAJ et de leur trajectoire. Aucune étude qualitative de type monographique n'a donc été produite sur PAJ et son application dans une perspective de revitalisation des communautés rurales.

Le programme PAJ semble utiliser des méthodes novatrices d'intervention par la formation, la sensibilisation et la mobilisation d'une population potentiellement intéressante pour le développement des milieux ruraux soit les jeunes qualifiés. Madeleine Gauthier et l'Observatoire Jeune et société s'intéressent à une multitude d'aspect de la jeunesse depuis plusieurs années (pauvreté, exclusion, migration, rapport à l'espace, intégration, etc.). Pourtant, encore personne n'a mis en relation la jeunesse et la revitalisation des communautés. La présente étude viserait donc, entre autres choses, à démontrer les corrélations possibles entre des initiatives jeunesse et la revitalisation des communautés rurales par l'exploration d'une pratique qui agit en ce sens depuis plus de treize ans : PAJ. De surcroît, il nous apparaît essentiel d'approfondir ce mode d'intervention car le retour des jeunes en région peut dépendre grandement du potentiel économique et social des communautés d'origine

L'étude a pour principal objectif de connaître les réponses des populations rurales face à la dévitalisation. Nous croyons que PAJ peut nous permettre de découvrir une partie de ces réponses.

Du point de vue des pratiques du travail social, par l'entremise de l'intervention communautaire, il semble que PAJ permettrait l'avancement de la pratique mais aussi l'évolution des outils d'intervention non seulement pour les travailleurs sociaux et intervenants communautaires mais aussi pour toute cette nouvelle cohorte d'agent de développement que nous retrouvons aux paliers local et régional. D'ailleurs, Favreau et Fréchette (2003) dans leur dossier *Développement social des communautés : le défi des nouvelles générations de travailleurs sociaux* mentionnent que « le renouvellement des pratiques sociales n'est pas qu'affaire d'organismes communautaires. Les professionnels de la santé et des services sociaux voient leur contribution reconnue essentielle au sein du travail de concertation en vue du développement des communautés locales » (Favreau, Fréchette, 2003 : 28).

Nous pouvons également mentionner que PAJ, qui en plus d'exister depuis treize ans, détient un rayonnement dans 70 MRC du Québec, dans certaines communes en France et dans quelques provinces canadiennes. L'ampleur de cette initiative mérite que nous nous penchions sur les effets de ce programme dans des communautés rurales qui connaissent la dévitalisation. La continuité de cette initiative dans le temps pourrait nous permettre d'approfondir et d'évaluer les réponses des communautés face à cette problématique.

Nous avons retenu la MRC de Charlevoix pour réaliser cette étude car elle représentait un cas intéressant. D'abord Charlevoix était en 1990-1991 l'une des trois MRC - pilotes visées par le projet. Par ailleurs, le nombre de données et d'archives disponibles est considérable vu l'existence de plus de 13 ans du projet. PAJ Charlevoix est un organisme incorporé contrairement à la majorité des autres MRC qui l'appliquent. Il nous apparaissait pertinent de retenir cette expérience plutôt qu'un autre car en s'incorporant PAJ Charlevoix a connu une forme d'institutionnalisation et donc une appropriation et une reconnaissance de l'initiative par la communauté elle-même.

CHAPITRE II

LE CADRE THÉORIQUE

Comment les différentes théories du développement local abordent-elles la question de la revitalisation des communautés dévitalisées? Pour répondre à cette question, nous allons présenter respectivement les théories de sociologie et de géographie économique, les approches des années 1990, la dimension internationale du développement local et les initiatives mises en pratique pour favoriser la participation des jeunes. Nous présenterons enfin les relations entre cette participation et le développement local.

2.1 La revitalisation des communautés rurales

2.1.1 L'apport de la sociologie et de la géographie économique en développement local

Georges Benko (1998) a abordé le développement dans son ouvrage intitulé *La science régionale*. Il brosse un portrait détaillé et évolutif de cette science depuis le XVI^e siècle. Pour bien camper la science régionale à travers l'histoire, l'auteur remonte aux années 1500 pour démontrer l'origine des théories c'est-à-dire de l'utilisation du concept spatial à travers les théories économiques entre le XVI^e et le XIX^e siècle. Par la suite, on se transporte en 1826 où von Thünen (1783-1850), un Allemand, intègre la distance dans la pensée économique. Il pose quelques problèmes spatiaux de l'économie tels l'influence de la ville sur les prix, les rapports entre ville et campagne, les problèmes de transport. En 1882, Launhardt est le premier auteur à aborder la localisation industrielle. Son ouvrage est différent de ceux des autres auteurs au niveau de l'établissement industriel qui optimise sa localisation sous une contrainte de transport. Plusieurs autres auteurs ont abordé par la suite ces thèmes dont Alfred Weber, le frère du bien connu Max Weber.

Au début des années 1900, plusieurs auteurs ont schématisé l'économie spatiale en se basant sur des théories telles la loi de la gravitation, l'approche écologique, la triangulation, etc. Enfin, c'est en 1940 que Lösh devient le premier à lier dans une même analyse la théorie de localisation et celle de l'équilibre économique spatial. « Son souci principal est de relier localisation, région et commerce interrégional et international » (Benko, 1998 : 48).

Georges Benko aborde également la science régionale à travers quarante ans de recherche. L'auteur principal dont il est question est Walter Isard qui a doté l'analyse régionale d'outils essentiels tant pour les débats théoriques que pour l'application.

Lorsque l'auteur aborde le développement régional, il mentionne l'apport considérable de Perroux, un théoricien français, qui a défini la théorie des pôles de croissance (ou de développement). Perroux (1961) part du constat que le développement est déséquilibré où les pôles (foyers d'activités) sont à la base d'une série de déséquilibres économiques ce qui apporte des effets de stoppage et des effets d'entraînement.

Depuis les années 1970, le concept de développement local a fait couler beaucoup d'encre et il est perçu comme un thème passe-partout car il s'applique à l'échelle planétaire, il peut s'adapter à tous les discours tant de gauche que de droite et on le considère comme un modèle alternatif. On mentionne que le développement local est interprété comme le paradigme le plus récent du développement. Ce concept est apparu suite au constat d'échec du modèle de développement fonctionnel classique. On veut revenir à une vision plus territoriale du développement.

Au Québec, plusieurs auteurs (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001; Boucher et Favreau, 2000; Lévesque, 1999; Conseil santé et bien-être, 1996) abordent les conceptions du local selon certaines périodes charnières. Pour l'ensemble de ces

chercheurs, la période de 1960 à 1975 est caractérisée par «*un local de conservation* qui peut être défini par le partage de valeurs traditionnelles, un enracinement dans un territoire relativement restreint, la paroisse ou le village, un espace de forte solidarité, mais également d'un grand contrôle social.» (Lévesque, 1999 : 115). Pour sa part, le Conseil de la santé et du bien-être (CSBE) (1996) fait mention des politiques publiques en vigueur pendant cette période. Il est soulevé que ces dernières sont conçues «d'en-haut» et que les initiatives du milieu ne sont souvent pas prises en considération. Un mouvement de régionalisation est aussi perceptible. Par contre, c'est plutôt une déconcentration de l'État qu'une décentralisation des pouvoirs auquel fait face le Québec de cette période.

La deuxième phase de 1970-1980 (Lévesque, 1999) ou encore de 1974 à 1984 (CSBE, 1996) est appelée par Lévesque (1999) comme le *local de contestation*. Cette étape apparaît comme une «résistance au déplacement de populations rurales vers les pôles urbains dit de «développement» (d'où l'expression d'un local de contestation)» (Lévesque, 1999 : 115). De plus, cette deuxième phase est caractérisée par un aménagement intégré des ressources. L'expérience du JAL est un exemple éloquent pour démontrer le contexte du développement à cette période. C'est à cette époque que la mobilisation populaire amène le concept de *développement par le bas* qui sera utilisé et étudié pendant plusieurs années.

En ce qui a trait à l'espace politique de cette période, il est caractérisé par une crise économique au début des années 1980. L'État démontre également une volonté de concertation par la tenue de plusieurs événements socio-économiques mais surtout par la mise sur pied des divisions de municipalités régionales de comté (MRC) (CSBE, 1996). De plus, on constate que l'État tente de se libérer des nombreuses fonctions qu'il s'était imposé depuis les années 1960. Dans le discours, nous pouvons également sentir les effets du néolibéralisme qui favorisent la prise en charge de l'individu et la valorisation de l'entrepreneuriat comme solution à divers problèmes sociaux et économiques.

D'autres auteurs (Conseil des affaires sociales, 1992 et 1989; Favreau, 1996 et 1991; Klein et Proulx, 1995) parlent du désengagement de l'État. Gilbert Larochelle (1998) résume bien cette phase :

de même que partout en Occident, le Québec fut le théâtre, depuis quelques décennies au moins, d'une tentative de reconfiguration de l'État, peut-être d'une Révolution tranquille à l'envers. La préoccupation des élites politiques et du milieu local pour réveiller un désir de communauté n'était pas nouvelle en elle-même, mais son intensification paraissait l'être. L'essor spectaculaire des groupes communautaires ne fut possible, en effet, que par l'étiollement apparent des cadres et de l'espace étatique, la simultanéité de ces processus paraissant, selon toute vraisemblance, fort significative. Il fut l'une des réponses que le Québec a essayé de donner au slogan et aux impératifs du «moins d'État», de telle sorte qu'un effort de remodelage de la communauté est ainsi apparu. (Larochelle, 1998: 48).

La période allant de 1985 à aujourd'hui se caractérise par des changements importants pour le développement. On aborde davantage le développement local sous l'angle de la concertation plutôt que de la revendication. De plus, le début des années 1990 est marqué par une nouvelle définition du développement régional. On pense, entre autres, aux réformes Picotte pour les régions, Côté pour la santé et la réforme de la formation et de la main-d'œuvre qui deviennent des plaques tournantes pour la décentralisation.

« Cette dernière approche de développement local concerté sera de plus en plus reconnue comme une solution par les deux paliers de gouvernement et donnera lieu à un virage vers une nouvelle politique de développement local. » (Comeau, Favreau et al., 2001 : 45). D'ailleurs, c'est en 1997 que le gouvernement du Québec lance la politique de soutien au développement local et régional ce qui assurera une place à la collectivité dans les choix qui la concerne.

2.1.2 Nouvelles approches du développement local depuis les années 90 au Québec

Le développement local, le développement économique communautaire, le développement endogène, l'économie sociale sont des termes fréquemment utilisés pour désigner la revitalisation de communautés ou de quartiers.

Tremblay et Fontan (1994) font la distinction entre les différents types d'intervention reliés à la revitalisation: « le développement communautaire serait préoccupé essentiellement par la dimension *sociale* de l'intervention et des résultats; le développement local, libéral ou traditionnel, serait préoccupé essentiellement par la dimension *économique*; le développement économique communautaire ou local serait préoccupé par les deux dimensions simultanément. » (Tremblay, Fontan, 1994: 5).

Le développement économique communautaire ou local qui tient compte du social et de l'économique connaît également une redéfinition du contenu de ces deux variables.

En premier lieu, le social cesse d'être défini exclusivement comme coût (perspectives classiques des politiques économiques néolibérales) ou comme problème social (perspective traditionnelle des politiques sociales de l'État-providence) pour apparaître de plus en plus comme un actif ou mieux comme un capital social. D'où également la valorisation de la cohésion sociale comme condition nécessaire pour le développement économique. De même l'économique cesse d'être réduit au marché pour inclure désormais ce que plusieurs appellent l'extra-économique. D'où l'idée d'économie plurielle en vertu de laquelle les activités économiques comprennent non seulement le marchand, mais également le non-marchand (la redistribution) et le non-monétaire (la réciprocité et le bénévolat). (Laville, 1994 dans Comeau, Favreau et al. : 2001 : 4).

Pour Tremblay et Fontan (1994), le développement est un processus visant à élaborer de nouvelles façons de penser et de faire tant dans un quartier, une ville, une communauté qu'une région tout en encourageant la participation citoyenne et démocratique du milieu et aussi favoriser la collaboration entre les organismes (privés et publics) de ce dernier.

Afin de réaliser le développement qu'il soit local, régional ou international, les chercheurs s'entendent pour dire que l'action doit se dérouler dans un espace géographique donné. Mais comment définissons-nous cet espace pour que l'action soit porteuse? Benko (1998) soulève que la communauté scientifique n'adhère pas à une seule définition de région ou territoire, vu les disparités internationales de ce concept. Par contre, l'auteur cite Lajugie (1979) qui offre une définition synthèse en s'inspirant de recherches antérieures mais qui nous apparaît encore d'actualité :

La région correspond à une aire géographique constituant une entité qui permette, à la fois, la description des phénomènes naturels et humains, l'analyse des données socio-économiques et l'application d'une politique. Elle se fonde sur deux caractères principaux : homogénéité et intégration fonctionnelle, et s'achève, à la fois par le sentiment d'une solidarité vécue et par des relations d'interdépendance avec les autres ensembles régionaux et avec l'espace national et international (Lajugie, 1979 dans Benko, 1998 : 15).

2.1.3 Dimension internationale du développement local

Benoît Lévesque dans son texte *Développement local et économie sociale: éléments incontournables du nouvel environnement* (1999), fait l'hypothèse qu'on assiste à l'émergence d'un nouveau modèle de développement « dans lequel tout est nouveau: la vision du monde, le système de production, le système de services publics, la division du travail entre pays, le mode de régulation, les rapports entre le mondial, le national et le local, et les rapports entre le social et l'économique » (Lévesque, 1999: 112).

À la lumière de l'hypothèse de Lévesque (1999), nous pouvons constater que plusieurs chercheurs (Favreau, Fréchette, 2002; Polèse, 2002; Jean, 2000; Favreau, 1998, Assogba, 1997) abordent le développement local dans ses nouveaux paradigmes sans frontières. La mondialisation aurait permis l'échange des connaissances et d'expérimentation entre le Nord et le Sud. En témoigne, le Forum social mondial de Porto Alegre au Brésil qui réunit plus de 100 000 personnes chaque année afin de trouver

des alternatives aux approches néolibérales qui dominant à l'heure actuelle dans les relations internationales.

En ce sens, Favreau et Fréchette (2002) mentionnent que si « la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) encouragent systématiquement la régulation quasi exclusive par le marché, il existe toutefois des contre-tendances comme :1) la montée d'une société civile mondiale et la multiplication des ONG; 2) des courants politiques nouveaux (valorisant le partage du travail, le développement d'une économie solidaire, de nouvelles formes de coopération internationale, etc.); 3) des demandes de démocratisation de la part des divers mouvements sociaux (participation des travailleurs à la gestion des entreprises, participation des usagers dans les services collectifs, exigences de contrôle des populations locales sur leur territoire, mobilisation pour la protection de l'environnement, etc.) » (Favreau, Fréchette, 2002 :xxii).

Ces mêmes auteurs nous renseignent également sur des expériences novatrices d'économie solidaire et de développement local au Sud. Par exemple, l'expérience de Villa El Salvador au Pérou, un bidonville de 350 000 personnes qui se sont organisé un milieu de vie avec des services, des activités, un système politique. Ou encore les groupements villageois de l'Afrique de l'Ouest décrits comme des « organisations de développement économique et social destinées à accroître le bien-être économique, culturel et social des membres et de leur communauté » (Ibid. :134).

Pour sa part, Mario Polèse (2002) dresse un portrait de régions périphériques étant parvenu à restructurer leur économie et à bénéficier d'une croissance de leur emploi. Il s'intéresse à Tromsø en Norvège, Oulu en Finlande, Iverness en Écosse et à Moncton au Nouveau Brunswick. Il démontre que les régions qui vivaient une dévitalisation se sont prises en charges. Il souligne que « les politiques des gouvernements ont joué un rôle important mais secondaire dans les réussites observées.

Elles ne sont pas à l'origine de la formation des agglomérations, de l'accessibilité des régions ni des attraits dont elles sont dotées» (Polèse, 2002 : 161).

L'intervention aux États-Unis est abordée par Favreau (1998) et Jean (2000). Ils abordent l'approche de développement « par le bas » c'est-à-dire que les initiatives émanent de la communauté. Favreau aborde le virage que prend le mouvement communautaire à la fin des années 60. Des services publics gérés par la population se mettent en place. C'est donc un virage économique axé sur la revitalisation sociale de quartier.

Bruno Jean (2000) pour sa part décrit et analyse le programme *Rural development partnership* qui se définit comme « une structure de coordination et de concertation des efforts de développement rural des différents paliers de gouvernement, depuis le niveau national jusqu'au local » (Jean, 2000 dans Carrier, Côté (dir.) 2000 : 228).

Somme toute, nous pouvons constater que le développement local s'est internationalisé depuis le début des années 90 et que la multiplication et le partage d'expériences permettent d'affirmer une certaine solidarité internationale. Les problèmes sociaux tel l'exclusion se sont mondialisés, nous sommes donc à même de constater que les solutions le deviennent également.

D'un autre côté, nous pouvons constater, à travers ce bref survol d'expérimentations de développement local, que la mondialisation économique a entraîné des phénomènes à caractère plus social soient : la revalorisation du local, les solidarités territoriales et les entreprises d'économie sociale (Favreau, Fréchette, 2002). « Bien que toujours menacées de se replier sur elles-mêmes, ces contre-tendances peuvent être porteuses d'une nouvelle universalité et susceptibles d'influencer, voir de transformer les institutions en place » (Ibid. : xxii).

2.1.4 Le développement local de concertation

En parlant des actions collectives Klein (1996) mentionne qu'antérieurement elles étaient davantage conflictuelles. « Or, aujourd'hui, elles passent de la confrontation-revendication à une perspective consensuelle. C'est donc dire que la concertation entre les différents acteurs de la société devient plus évidente et obligée car l'expérience démontre bien que les initiatives de développement local réussissent avec les ingrédients de plusieurs instances tant locales, régionales que nationales. On se réfère, entre autres, à l'expérience du CIEL de Lotbinière-Ouest qui a mobilisé plusieurs acteurs de toutes les sphères (privée, publique et communautaire) afin de mettre sur pied un fonds de développement communautaire pour les jeunes de la MRC qui désirent démarrer leur propre entreprise. Cette instance travaille en collaboration continue avec le CLD et la SADC en place. De plus, le secteur privé est mis à contribution dans les levées de fonds ainsi que dans l'ensemble des membres de la communauté (Van Kemenade, 1998).

Selon Boucher et Favreau (2000), « le développement local aujourd'hui doit être compris comme un ensemble d'activités économiques d'animation, de formation, de production et d'aménagement du territoire au plan local qui accordent priorité à l'« utilité sociale » des biens et des services fournis tout en assurant la « viabilité économique » des activités réalisées. Ce développement local cherche à mettre en valeur les ressources d'une communauté à partir d'un ensemble d'acteurs locaux organisés en partenariat avec des visées d'intervention sur l'emploi et la revitalisation économique et sociale. Cette approche se déploie, pour l'essentiel, autour de trois axes soit le développement de compétences des populations résidentes (l'insertion socioprofessionnelle); l'intervention active sur le bassin d'emplois (les entreprises); le soutien à la recomposition du tissu social (les associations et groupes d'entraides). » (Boucher, Favreau, 2000 : 7-8).

Afin de circonscrire davantage l'analyse nous utiliserons les caractéristiques du processus de développement local telles que définies par Bernard Vachon (1993) :

- 1- Il n'y a pas de modèle unique de développement vu les spécificités sociales, économiques, géographiques et culturelles des communautés.
- 2- Le développement comporte une dimension territoriale.
- 3- Le développement s'appuie sur une force endogène.
- 4- Le développement fait appel à une volonté de concertation et à la mise en place de mécanismes de partenariat et de réseautage.
- 5- L'approche du développement local appelle le redéploiement des valeurs démocratiques par une stratégie participative et une responsabilisation des citoyens envers leur collectivité.

Bruno Jean (2000), en analysant divers programmes gouvernementaux américains, canadiens et européens, définit six indicateurs pour évaluer des projets de revitalisation rurale mis en place par les gouvernements. Nous pourrions vérifier à l'aide de ces indicateurs si PAJ détient réellement des spécificités locales du point de vue de l'application.

- 1- La dimension territoriale et ascendante. On se réfère ici à la notion de développement par le bas en impliquant les citoyens dans la conception des politiques de développement de leur territoire.
- 2- La concertation et le partenariat avec les instances locales.
- 3- La décentralisation administrative des programmes.
- 4- Une sensibilité particulière doit être portée à la formation, à l'innovation et à la transférabilité des expériences novatrices.
- 5- Ce même transfert de connaissance porte davantage sur le processus d'action et d'apprentissage que sur l'objectif à atteindre.
- 6- Les capacités de développement d'un milieu sont axées davantage sur des capacités individuelles et institutionnelles d'une communauté plutôt que sur la mobilisation de capitaux et d'une bonne dotation en ressources naturelles, d'une excellente localisation, etc. (Jean, 2000).

Somme toute, l'intervention par le développement local nous éclaire sur la revitalisation des communautés rurales. La reconnaissance de l'approche du développement local comme mode d'intervention territorial nous porte à croire que la revitalisation des communautés rurales devient possible et structurante pour des collectivités qui déclinent socialement et économiquement. De plus, il nous apparaît essentiel d'approfondir ce type d'intervention car le retour des jeunes en région peut dépendre grandement du potentiel économique et social des communautés rurales. Par

ailleurs, les jeunes, en tant que groupe appartenant à une communauté, sont interpellés à participer à la revitalisation de leur milieu de vie d'origine.

2.2 Les jeunes comme acteurs du développement local

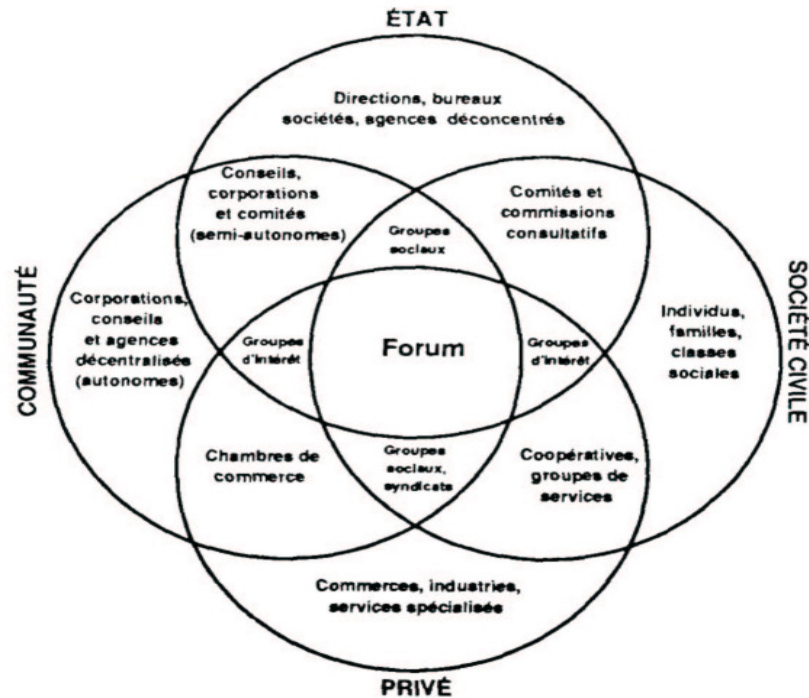
Lorsqu'on aborde la notion de concertation nous pouvons par surcroît constater que des organisations et des individus sont au cœur de la démarche à venir ou en cours. De plus divers secteurs d'activités peuvent être représentés, car lorsqu'il est question de solution face à un problème si général que la dévitalisation, tous les acteurs doivent être engagés. Selon Marc-Urbain Proulx (1995) « il apparaît que ce soit le processus organisationnel, instituant ou structurant, qui devient important pour le milieu et non pas une structure institutionnelle fixe et rigide, établie a priori ou a posteriori » (Marc-Urbain Proulx, 1995 dans Côté et al. : 69).

Proulx (1995) propose le modèle de Friedmann (1979) et divise la pratique sociale en quatre grandes sphères (figure 2) :

- 1- L'État : appareil législatif, exécutif et judiciaire.
- 2- La société civile : citoyens, propriétaires, ménages, familles, clans, ethnies, classes sociales, etc.
- 3- Le secteur privé : entreprises privées et leurs intérêts collectifs.
- 4- Le communautaire : mouvements sociaux et organisations politiques indépendantes.

Figure 2

Figure 2
Les acteurs du milieu innovateur



(Proulx, 1995 : 70)

Cette figure représente de façon générale les différents acteurs ou organisations qui peuvent être inclus dans des processus de développement local. Tel que ce schéma nous l'indique, les acteurs peuvent provenir de plusieurs secteurs. Par contre, dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéressons aux jeunes particulièrement comme partie prenante du processus de revitalisation. En tant que potentiels acteurs du développement, il importe d'aborder la place qu'ils occupent actuellement et celle qu'ils pourraient occuper en région.

Au cours des dernières années, les gouvernements ont reconnu l'apport des caractéristiques du développement local et régional afin de redynamiser certaines

communautés en injectant des sommes dans différents projets ou organismes. Tel que nous venons de le voir dans la théorie, le développement économique est davantage lié au développement social. En s'attardant aux problématiques de l'exode des jeunes et de la relève régionale, nous pouvons donc saisir que les deux paliers de gouvernement tentent d'élargir leurs horizons en ne misant plus uniquement sur l'économique mais plutôt sur l'apport des acteurs du milieu en favorisant la concertation et en encadrant l'action par des politiques.

En pratique, la politique de soutien au développement local et régional du gouvernement du Québec a mis en place les CLD qui se devaient de soutenir les efforts de revitalisation ou le développement des communautés par l'émergence de projets d'entreprises et la concertation des acteurs du milieu. De plus, ils ont dédié un Fonds de développement aux jeunes de 18 à 35 ans qui désirent démarrer leur entreprise. Ils offrent le soutien et le financement au projet.

Le gouvernement fédéral, quant à lui, a mis sur pied les Sociétés d'aide de développement des collectivités (SADC). Ces instances sont implantées dans toutes les communautés rurales du Canada. Elles visent à revitaliser et à redynamiser les milieux ruraux affectés par la dévitalisation. Leur mandat principal est de financer des initiatives de développement local afin de restructurer la communauté. Ces instances détiennent également un fonds qui est émis sous forme de prêt sans intérêt remboursable. Les SADC ont également un volet jeunesse.

Depuis quelques années, les fonds de développement sont de plus en plus nombreux. De fait, « l'industrie du capital de risque est florissante au Québec. On retrouvait en juin 1996, pas moins de 284 fonds d'investissement au Québec qui cumulaient plus de 3,1 milliards \$ en capitalisation » (Lévesque, Mendell et Van Kemenade, 1997: 1). Nous ne passerons pas en revue chacun de ces fonds mais il importe

de mentionner leur importance comme une des solutions proposées pour contrer le dépeuplement et la dévitalisation des communautés rurales.

L'émergence des fonds de développement est directement liée à la crise de l'État providence et à la transformation du rôle de l'État dans la régulation économique. « Avec comme arrière-plan la crise fiscale des finances publiques, l'État s'amointrit, se restructure et se désengage, entraînant une redéfinition des rapports entre la société civile et l'État, entre la sphère privée et publique de régulation, entre les territoires ou milieux locaux et l'État » (Simard dans Gauthier (dir), 1997 : 166).

De nouveaux acteurs sont alors interpellés pour prendre des responsabilités vis à vis du développement global. Simard (1997) mentionne que les jeunes et les immigrants sont particulièrement ciblés par l'État accompagnateur qui soutient, appuie et seconde. De plus, les gouvernements font appel « aux solidarités locales pour relancer l'économie régionale à partir d'une stratégie endogène de développement où la concertation avec les partenaires locaux devient cruciale » (Ibid, 166-167).

En ce sens, le Québec a connu, il y a environ cinq ans, la mise en place des Forums jeunesse régionaux dans chaque région administrative. La politique de soutien au développement local (1997) et le plan d'action jeunesse 1998-2001 du gouvernement du Québec proposaient alors aux Conseils régionaux de développement de porter une attention particulière à la jeunesse et de mettre en place ces instances. Depuis 1999, les Forums jeunesse sont reliés aux Conseils régionaux de développement. On compte 19 forums jeunesse régionaux, car le Nord du Québec comprend le Forum jeunesse de la Radissonie, celui du Nunavik ainsi que le conseil des jeunes de la Nation Crie. L'approche territoriale guide l'intervention et l'action de ces instances et elle se définit par la notion de région administrative.

« Les Forums jeunesse existent et agissent pour représenter les jeunes âgés principalement entre 15 et 29 ans. Concrètement, les mandats des Forums jeunesse

s'expriment par un rôle aviseur sur les questions jeunesse auprès des organismes, groupes ou instances démocratiques des régions, l'élaboration d'une planification stratégique jeunesse régionale, assurer une place aux jeunes dans les instances décisionnelles et favoriser la concertation entre les intervenants jeunesse locaux et régionaux et les jeunes eux-mêmes » (Proulx, 2002 : 1). Depuis le Sommet du Québec et de la jeunesse de 2000, les Forums jeunesse régionaux gèrent également des fonds régionaux d'investissement jeunesse afin de susciter les initiatives jeunesse et les projets de partenariats sur chacun des territoires.

Ces sommes servent à répondre à des problématiques jeunesse identifiées par les acteurs locaux et régionaux. Par exemple, le Saguenay/Lac-Saint-Jean a priorisé l'exode des jeunes et en concertation avec les acteurs municipaux, scolaires et les organismes jeunesse, ils ont développé une entente de concertation pour cinq ans afin d'appliquer des solutions concrètes à ce phénomène. Pour sa part, la région des Laurentides a identifié le décrochage scolaire et social comme une priorité jeunesse régionale. Le Forum jeunesse a alors mobilisé l'ensemble des acteurs touchés par ce phénomène afin de définir des actions intégrées, innovantes et spécifiques à la région pour répondre adéquatement aux besoins des jeunes en fonction de leur réalité.

Ce sont donc les jeunes et les intervenants qui, en collaboration, définissent des nouvelles façons de faire pour solutionner des problématiques récurrentes. Les Forums jeunesse régionaux défendent communément au Québec le respect des spécificités régionales, l'autonomie d'action régionale et la place des jeunes dans le développement local et régional en plus de favoriser la relève dans l'ensemble des régions.

Dans le cadre de ce mémoire, PAJ a particulièrement attiré notre attention puisqu'il visait à contrer, au niveau local, une réalité importante qui participait à la dévitalisation des communautés rurales.

2.3 La relève et le développement local

Pourquoi vouloir trouver le point de jonction entre la jeunesse et la revitalisation des communautés rurales? Nous constatons que l'avenir des milieux ruraux au Québec est incertain et que chercheurs et acteurs socioéconomiques tentent de bâtir une vision renouvelée du développement en ne s'attardant pas uniquement aux aspects économiques mais également aux caractéristiques sociales. En ce sens, Denis Doré (2000) mentionne que :

la jeunesse s'avère un outil taillé sur mesure pour les aider à relancer le développement des collectivités sur de nouvelles bases. Non seulement la jeune génération comporte un dynamisme essentiel, mais elle est aussi caractérisée par le fait qu'elle n'est pas encore complètement ancrée sur ces positions. (...) La relève apparaît primordial pour la survie d'une région, en tant qu'affirmation de son existence et même comme preuve de bonne santé. Mais cette jeunesse, bien qu'elle agisse effectivement comme « porteuse d'héritages » est aussi fondamentalement réformatrice » (Doré, 2000 : 9).

Depuis quelques années, les chercheurs s'intéressent de plus en plus à la jeunesse et ils s'entendent pour dire qu'elle est source de changements. De surcroît, les paradigmes du développement tentent d'insuffler une nouvelle vision à ce concept, vu les changements majeurs tels la mondialisation et la globalisation des économies et des pensées. En ce sens, nous pouvons constater que les jeunes d'aujourd'hui sont la première génération à avoir accès aux réalités interplanétaires en quelques secondes. Nous remarquons également qu'ils voyagent et qu'ils ne se limitent pas aux frontières nationales. Ils peuvent donc, de par leurs expériences et leur ouverture d'esprit, apporter de nouvelles idées quant au développement de leur milieu.

De plus, les jeunes représentent l'avenir des régions du point de vue économique. Ce sont eux qui pourront occuper les emplois dans les entreprises existantes ou encore développer des entreprises pour créer des emplois. Les régions ont intérêt à se soucier de la relève dans un contexte de vieillissement de la population et encore davantage en milieu rural. Denis Doré (2000) ajoute également que c'est la jeunesse « qui permettra

aux entreprises en place de réussir le passage dans le troisième millénaire en adoptant les nouvelles façons de faire et les technologies d'avant-garde » (Ibid, 2000 : 11).

Tel que vu dans les différents apports théoriques en développement local, nous ne pouvons plus croire que les ressources sont uniquement naturelles, matérielles et économiques dans le développement d'un milieu. Les communautés doivent miser sur le capital social afin de voir poindre une lumière d'espoir face à leur avenir. « D'où également la valorisation de la cohésion sociale comme condition nécessaire au développement économique » (Comeau, Favreau et al., 2001 : 4)

2.4 Indicateurs déterminants dans un processus de revitalisation d'une communauté rurale

À la lumière de la recension théorique, nous pouvons dès maintenant faire ressortir des indicateurs déterminants de la revitalisation d'une communauté rurale afin de répondre à notre question de recherche.

- Capacité des acteurs locaux à s'appropriier et rendre prioritaire un enjeu de développement.
- Capacité de mettre en interaction une diversité d'acteurs socio-économiques autour de l'enjeu.
- Cohabitation entre les acteurs du milieu et les organismes publics (équilibre entre le mouvement ascendant et le mouvement descendant).
- Le territoire comme levier de développement.
- Dispositifs mis en place pour rendre attractif le milieu envers la relève et favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance.

CHAPITRE III

LA MÉTHODOLOGIE

3.1 Le cadre opératoire

Cette section nous renseigne sur les concepts-clés qui contribuent à bien circonscrire et articuler l'objet de notre recherche à la lumière des différentes théories élaborées précédemment.

3.1.1 La dévitalisation

Dans le cas de cette recherche, la dévitalisation peut s'exprimer sous deux angles. D'une part, l'influence extérieure au milieu décrite généralement par des facteurs externes tels des principes macro-économiques (productivité, polarisation, mondialisation, etc.); des choix politiques (priorisation de dossier, transferts gouvernementaux inégaux, financement ou non de certaines initiatives, etc.) qui défavorisent certains territoires au profit de d'autres. Les politiques d'occupation du territoire étant inexistantes, le choix par le gouvernement des politiques économiques et la disponibilité ou non de services, d'équipement et d'infrastructures favorisent une désintégration de manière exogène des collectivités. Finalement, des caractéristiques géographiques telles que le sol, le climat, la présence ou l'épuisement de ressources naturelles peuvent faire en sorte qu'un milieu se dévitalise.

D'autre part, on peut reconnaître un milieu anémié par le départ massif des jeunes, une situation de sous-emploi, l'appauvrissement, le vieillissement et la diminution de la population, un faible niveau de scolarité, peu d'entrepreneuriat local, un désintérêt pour la vie politique et communautaire donc une démobilisation, une mauvaise gestion des ressources naturelles et une perte de sentiment d'appartenance.

3.1.2 La revitalisation

Pour nous, la revitalisation des communautés est orientée par les différentes théories du développement local. En ce sens, la revitalisation d'une communauté dépend de changements à deux niveaux. D'un côté, nous devons percevoir des changements globaux et repenser le néolibéralisme économique, les décisions politiques des deux paliers de gouvernement quant à l'occupation du territoire et l'utilisation intelligente des ressources naturelles.

D'un autre côté, selon les définitions explorées dans le cadre théorique, le développement local tel que nous le concevons est axé sur l'être humain et il est endogène, c'est-à-dire que le milieu se prend en charge lui-même en tenant compte de ses forces et ses faiblesses. La formation des membres de la communauté, le soutien et le maintien du secteur communautaire, la concertation, la mobilisation, la création d'entreprises et d'emplois, l'intervention territoriale et la combinaison de l'économique et du social sont des composantes qui nous apparaissent incontournables dans un processus de revitalisation.

La revitalisation n'est donc pas uniquement axée sur les facteurs ou indicateurs économiques. Elle tient compte également des indicateurs sociaux comme les êtres humains, la cohésion entre ceux-ci, le lieu géographique où ils vivent, les services qu'ils reçoivent et la place des différents acteurs qui dynamisent ou non le milieu en regard des

spécificités territoriales et dans une perspective de prise en charge de leur propre développement.

3.1.3 Le territoire

Dans le cadre de ce travail, le territoire représente le découpage de municipalité régionale de comté (MRC). Une MRC est un regroupement de municipalités et une division administrative du territoire.

Les MRC existent au Québec depuis 1979 et elles ont pour mandat la concertation des municipalités, les consultations de la population et les schémas d'aménagement du territoire. Depuis 1997, avec la *Politique de soutien au développement local et régional* élaborée par le gouvernement du Québec, les MRC deviennent un lieu d'appartenance et d'intervention socio-économique privilégié.

Les territoires sont les MRC rurales et semi-rurales. On en compte un peu plus de 70 au Québec. Précisément, nous nous intéressons à la partie est de la région administrative 03 – Québec. Dans le cadre de cette recherche le territoire d'intervention sera composé de deux MRC : Charlevoix et Charlevoix – Est. Nous utiliserons le terme « région de Charlevoix » pour désigner les deux MRC dont il sera question.

3.1.4 Jeunes

On entend par jeunes toutes personnes âgées de 18 à 35 ans. Le programme PAJ s'adressent aux jeunes qui poursuivent des études post-secondaires soit dans les secteurs professionnel, collégial ou universitaire. Peuvent aussi participer au programme, les jeunes qui viennent de terminer leurs études et qui veulent revenir dans leur région d'origine. Les jeunes entrepreneurs et les jeunes familles sont aussi ciblés par les

objectifs de PAJ. En fait, toutes jeunes personnes qui envisagent un retour dans leur région d'origine.

3.1.5 Place aux jeunes

PAJ a pour objectif principal de contrer l'exode des jeunes en âge de fréquenter des établissements post-secondaires au Québec. La formation offerte par le programme dans 70 MRC dites rurales ou semi-rurales vise à: 1) faire découvrir ou redécouvrir les multiples visages de leur région; 2) faire la connaissance d'intervenants socio-économiques, d'entrepreneurs et d'employeurs éventuels; 3) imaginer et préparer leur avenir en région.

Essentiellement, le programme rejoint les jeunes de 18 à 35 ans qui ont quitté leur milieu d'origine pour poursuivre leurs études post-secondaires. Nous utiliserons pour aborder PAJ au palier local les termes « projet local » et « projet régional ». La littérature étudiée parle autant des projets locaux que des projets régionaux pour désigner l'application du programme. Lorsque nous utiliserons PAJ du Québec (PAJQ) ou l'association, il s'agira du regroupement de l'ensemble des 70 Place aux jeunes du Québec.

3.2 Cadre méthodologique

3.2.1 Rappel de l'objet de la recherche

Dans le cadre de cette recherche, il importe d'identifier les réponses des communautés rurales face à la dévitalisation. Pour ce faire, nous avons retenu l'étude des particularités et des caractéristiques de l'organisation PAJ de la période allant de 1989 à 2003 afin de saisir la portée du programme dans un contexte de revitalisation des communautés rurales. En ce sens, nous découvrons PAJ en deux parties.

D'abord, la dimension provinciale car le projet a été initié par un groupe de personnes qui avait à cœur la place des jeunes dans le développement des milieux ruraux du Québec et dont l'application générale est similaire d'un endroit à l'autre et d'autre part, la dimension locale où nous observons les actions, les acteurs et les partenaires du projet en regard du développement de la communauté. Bref, la place que s'est forgée PAJ dans le développement de son milieu par le retour des jeunes en région. Pour ce faire, nous nous attardons à PAJ de Charlevoix qui comprend les MRC de Charlevoix et Charlevoix-Est.

3.2.2 La démarche de collecte de données

Considérant notre objectif de recherche qui est de nature exploratoire la démarche de recherche utilisée est de type qualitatif. La recherche qualitative s'appuie sur la compréhension des phénomènes à partir des traits caractéristiques particuliers. Pour Mayer, Ouellet (2000), « dans tous les cas, la recherche [qualitative] vise à dégager des processus et à définir les dilemmes de l'action » (Mayer, Ouellet et al., 2000 : 35)

Notre démarche de la recherche s'est réalisée en deux étapes : 1) Dresser le portrait général de PAJ au Québec et 2) Réaliser une étude de cas sur un territoire donné.

- 1) L'objectif de la première étape est de dresser un portrait des activités générales de PAJ et de comprendre la place qu'occupe l'association dans les activités locales du programme. Cette partie de la recherche est nécessaire afin de se familiariser avec les origines du projet mais également avec les activités qui s'appliquent dans 70 MRC du Québec. De plus, cette étape nous permet de constater de façon générale si ce projet occupe une place dans un processus de revitalisation des communautés rurales par ses activités et services.
- 2) Pour la deuxième étape, nous observons la participation de PAJ dans un processus de revitalisation d'un milieu rural précis. Nous avons retenu l'expérience de PAJ

Charlevoix pour vérifier l'hypothèse de départ. « L'étude de cas est une technique particulière de cueillette, de mise en forme et de traitement de l'information qui cherche à rendre compte du caractère évolutif et complexe des phénomènes relatifs à un système social qui comporte ses propres dynamiques » (Mucchielli, 1998 dans Karsenti et Savoie-Zajc, 2000 : 227).

Ainsi plusieurs spécialistes de l'étude de cas (Merriam, 1988; Stake, 1995; Yin, 1994) proposent que l'étude de cas s'appuie sur la triangulation. « La triangulation, c'est l'utilisation de diverses méthodes pour vérifier les hypothèses formulées par le chercheur à partir de ses observations, dans le but de les valider » (Karsenti et Savoie-Zajc, 2000 : 236). Alors le chercheur se base sur les conceptions théoriques pour réaliser sa collecte et l'analyse des données.

3.2.2.1 L'échantillon

Le choix de notre échantillon s'explique par certains critères pour les deux étapes de l'étude. Pour la première étape, afin de bien saisir la portée locale de l'intervention, il apparaissait primordial de dresser un portrait global de PAJ du Québec. L'organisation provinciale occupe une place de premier ordre dans l'évolution et la réalisation des projets locaux. Le portrait de l'association semblait alors incontournable dans le cadre de ce mémoire.

Nous avons retenu le programme PAJ car il est le seul organisme à répondre de façon directe aux problèmes d'exode des jeunes et il semble s'inscrire dans les démarches entreprises par le gouvernement et les instances locales et régionales de développement pour favoriser une revitalisation des milieux ruraux. Par ailleurs, dans l'objectif plus global de comprendre l'importance de la relève pour revitaliser un milieu, PAJ devient un programme pertinent à étudier afin de jeter les bases de la corrélation entre la relève et la revitalisation.

Pour la deuxième partie, c'est-à-dire l'étude de cas, plusieurs étapes ont été franchies afin de trouver le cas d'exemplarité sur les 70 MRC visées par PAJ. La démarche méthodologique s'est déroulée sur une longue période. D'abord, c'est en 1999 que nous avons pris connaissance des projets PAJ de l'Outaouais en rencontrant d'ex-organisateurs et des coordonnateurs de projet dans deux MRC. Par la suite, nous sommes allés rencontrer les promoteurs du projet de Mont-Laurier en 2000.

Dès lors, nous sommes entrés en contact avec la direction de PAJ du Québec afin d'être guidés dans notre démarche. Le projet à sélectionner devait répondre à certains critères. D'abord, l'expérience devait détenir au moins cinq ans d'action dans le milieu. Le projet devait avoir fait émerger d'autres initiatives soit des entreprises ou des projets dans la communauté. Nous devions pouvoir également observer la concertation avec d'autres instances du milieu. Rapidement après avoir exposé nos critères, le regroupement nous a référé à PAJ de Charlevoix.

3.2.2.2 La cueillette de données

Dans les deux étapes de la recherche, nous utilisons les mêmes méthodes de collecte de données. L'information a été recueillie par trois sources se complétant mutuellement soit la documentation officielle provenant de l'organisation elle-même ou des organismes du milieu, les entrevues et l'observation participante.

Afin de structurer la cueillette d'information, la grille de collecte de données utilisée dans le cadre de ce mémoire a été basée sur la *Grille de collecte et de catégorisation des données pour l'étude d'activités de l'économie sociale* développée par Yvan Comeau en 1996. Cette grille s'adresse d'abord et avant tout à la collecte de données pour des entreprises d'économie sociale. Nous l'avons adaptée au type d'organisation dont il est question en nous inspirant des différents apports théoriques sur le développement local tels que vus dans le cadre théorique. De plus, nous nous sommes

fortement inspirés des techniques de diagnostic d'une communauté dans un processus de revitalisation des communautés rurales de Bernard Vachon (1993) dans son livre *Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*. Finalement, les six indicateurs de Bruno Jean (2000) tels que décrits dans le cadre théorique nous ont permis de peaufiner notre collecte de données.

Toujours en se basant sur Comeau (1996), Vachon (1993) et Jean (2000) pour la cueillette de données, nous soulevons d'abord le contexte d'émergence de l'association des PAJ, ses objectifs, ses actions et services, son financement, ses partenariats. Dans un deuxième temps, nous nous attardons au profil de PAJ Charlevoix : les acteurs, les partenaires, le financement, les réalisations, le profil des jeunes qui sont revenus et nous référons également à la dimension de l'impact sur les participants, les partenaires et les promoteurs du projet dans un contexte de revitalisation.

Afin de bien saisir la portée méthodologique de cette étude nous exposons ici les principales rubriques qui se retrouvent dans la grille de collecte de données :

- a) **Le contexte et les conditions d'émergence** : l'historique, le milieu d'intervention (les variables économique, sociale, historique, démographique et organisationnelle).
- b) **Les acteurs de PAJ Charlevoix.**
- c) **La dimension organisationnelle** : le statut juridique, les liens et le travail de collaboration avec l'instance nationale, l'organisation du travail au niveau local, les comités de travail, le déroulement des activités, les liens avec les partenaires.
- d) **L'impact du programme Place aux jeunes sur la communauté** : les conditions de réussite du programme, la qualification du programme, le dynamisme avant et après, les critiques du programme, la participation du programme à la revitalisation, la place qu'occupe PAJ dans une dynamique de revitalisation.
- e) **L'avenir de la communauté dans un contexte de revitalisation** : la place des gouvernements dans la revitalisation, la place de la population, la problématique de l'exode des jeunes dans la communauté, la concertation, le contrôle du développement par la communauté, la place des décideurs locaux.

Notre premier objectif est de dresser un portrait global de l'association. Pour ce faire, nous avons dépouillé l'ensemble de la documentation de l'organisme elle-même.

Les lettres patentes, les procès verbaux, les rapports annuels, le site Internet et l’Intranet du réseau ont été consultés. Plusieurs documents promotionnels ainsi que les guides d’intervention ont également fait l’objet de la recension de l’information sur l’organisation Place aux jeunes de même que les revues de presse de 1991 à 2002.

En plus des documents dépouillés, nous avons réalisé deux entrevues semi-dirigées à questions ouvertes. Les entrevues ont eu lieu avec l’un des fondateurs du programme ainsi qu’avec le directeur général de la corporation provinciale.

Dans cette partie du travail, nous avons également utilisé l’observation participante, en assistant à l’assemblée générale annuelle et à la formation de PAJ du Québec en 2002 et 2003 où l’ensemble des coordonnateurs et des promoteurs était présent. Nous avons pu échanger informellement avec plusieurs d’entre eux. De plus, tout au cours du processus, moult échanges ont eu lieu avec le directeur général : dîners, rencontres informelles, discussions téléphoniques.

Pour ce qui est de l’étude de cas sur PAJ Charlevoix, nous avons utilisé la même grille de collecte de données et avons conservé les trois méthodes soit la recension de la documentation officielle, les entrevues et l’observation participante.

Pour l’étude de cas, nous avons recensé de la documentation provenant de différents organismes du milieu (CLD, CLE, municipalités). Il s’agissait d’études faites pour le compte de ces organisations (livres historiques de la région, études statistiques, plan de développement, planification stratégique). Ces données officielles nous ont permis de dresser un portrait général de la région visée par cette étude.

Dans un deuxième temps, nous avons recensé l’ensemble de la documentation interne de PAJ de 1991 à 2002. Nous avons eu accès à l’ensemble de la documentation officielle de l’organisme (Lettres patentes (1998), rapports annuels, procès verbaux,

descriptions des différents programmes, guides d'intervention). De plus, nous avons effectué une revue de presse locale de 1991 à 2002 concernant PAJ Charlevoix.

Par ailleurs, l'entrevue semi-structurée à questions ouvertes (Mayer, Ouellet et al., 2000) nous est apparue comme la méthode la plus appropriée dans le cadre de cette recherche. « Ce type d'entrevue se prête bien aux recherches visant à circonscrire les perceptions qu'a le répondant de l'objet étudié, les comportements qu'il adopte, les attitudes qu'il manifeste » (Mayer, Ouellet et al., 2000: 120).

Le questionnaire utilisé était basé sur notre grille de collecte de données et sur l'information recueillie sur le programme PAJ. À la lumière de ces données, nous avons pu définir trois types d'informateurs-clés à interroger :

- 1) Interne (employés, administrateurs)
- 2) Externe (les partenaires financiers et moraux de PAJ Charlevoix : maires, directeurs ou intervenants d'organismes du milieu)
- 3) Anciens participants de PAJ qui sont revenus s'établir dans le milieu.

L'informateur-clé est « une personne qui représente un groupe ou un sous-groupe d'une communauté et qui est considérée comme ayant une bonne connaissance de celle-ci » (Mayer et Ouellet, 1991 : 78). Pour chacune de ces trois catégories nous avons réalisé trois entrevues pour un total de neuf entrevues dans le milieu. Les entrevues ont eu une durée moyenne de une heure trente.

L'observation participante représente « une méthode de recherche qualitative par laquelle le chercheur recueille des données de nature surtout descriptive en participant à la vie quotidienne du groupe de l'organisation, de la personne qu'il étudie » (Mayer, Ouellet, 1991 : 405). Pour cette méthode, nous avons assisté à des rencontres informelles avec des gens du milieu ainsi qu'avec la coordonnatrice de PAJ. En se rendant sur les lieux pour les entrevues, nous avons observé la dynamique du milieu et la façon dont les citoyens et acteurs du développement agissent pour favoriser la revitalisation.

Finalement, plusieurs conversations téléphoniques informelles avec la coordonnatrice nous ont permis de recueillir d'autres données.

L'accès à la documentation interne des deux instances, les entrevues réalisées ainsi que l'observation participante nous ont permis de dresser l'historique et le développement d'une part de l'organisation de PAJ du Québec et celle de Charlevoix mais aussi l'historique et le développement de la région de Charlevoix qui comprend les deux MRC visées par PAJ. D'autre part, toutes ces rencontres nous ont permis de bien saisir les enjeux et les difficultés reliés à la revitalisation et aux possibilités de développement d'une région comme Charlevoix. L'expertise, le nombre d'années d'expériences et le dynamisme des individus rencontrés nous ont grandement aidés à bien saisir la réalité de ce milieu et l'intervention de PAJ au fil des ans.

Depuis plus de trois ans, nous participons également à l'Alliance de recherche université-communauté (ARUC). Initié par l'Observatoire Jeunes et société, ce groupe de travail composé de chercheurs universitaires et d'organisations du milieu s'intéresse à plusieurs réalités et problématiques qui touchent les jeunes, entre autres, leur migration. Cette participation nous a permis de rester à l'affût des nouveautés, en plus de rencontrer des gens qui pouvaient nous éclairer sur le sujet traité.

De plus, nous tenons à mentionner que l'expérience professionnelle acquise par l'étudiante en parallèle de cette recherche a également permis de rencontrer plusieurs acteurs de divers horizons qui ont fait progresser ses réflexions et ainsi mieux appréhender les réalités et les enjeux pratiques du développement local et régional de façon générale mais aussi ceux de PAJ de manière plus spécifique.

3.2.3 La démarche d'analyse des données

L'analyse de contenu est le moyen retenu pour approfondir les données. Pour L'Écuyer (1988) ce type d'analyse représente « une méthode de classification ou de codification dans diverses catégories des éléments du document analysé pour en faire ressortir les différentes caractéristiques en vue d'en mieux comprendre le sens exact et précis » (L'Écuyer dans Deslauriers (sous la direction de), 1988: 50).

Les définitions de l'analyse de contenu sont nombreuses et diversifiées. Par contre, selon Mayer, Ouellet (2000) il semble y avoir consensus quant aux critères principaux : l'objectivité, le caractère systématique et la quantification. Par contre, dans le cadre de ce mémoire nous allons davantage dans le sens de Nadeau (1987) qui substitue celui de la quantification à celui de la généralité.

Afin de réaliser l'analyse de contenu, nous nous sommes inspirés des cinq étapes principales déterminées par Réhaume et Sévigny (1988) soit la transcription des enregistrements, la lecture répétée du matériel et sa division, le fait de préciser les thèmes et la présentation des résultats. Nous décrivons et présenterons notre démarche à travers ces cinq étapes.

Pour l'étape de la transcription des enregistrements, nous avons recueilli l'ensemble de la documentation et réalisé toutes les entrevues. Chacun des documents a fait l'objet d'une première lecture et d'un résumé général. Nous avons fait l'exercice pour les deux volets de la recherche, soit Place aux jeunes du Québec, et les documents recueillis pour notre cas précis, soit Charlevoix. Les documents concernant la MRC visée par le projet ont aussi fait l'objet de résumés.

Pour ce qui est des entrevues, nous avons réalisé des verbatims pour chacune d'entre elles. De plus, lors de la transcription des entrevues, nous avons tenu un journal

de réflexions personnelles qui pouvait éventuellement nous aider à l'élaboration des étapes ultérieures. En ce qui a trait à l'observation participante, après chaque rencontre, discussion ou échange, nous avons fait des résumés de ces actions toujours selon notre grille de collecte de données.

La lecture répétée du matériel a été réalisée dans un premier temps avec l'ensemble des données recueillies. Nous avons d'abord et avant tout effectué cette démarche avec la documentation de l'association, donc l'information générale du programme, ce qui nous a permis de préciser notre guide d'entrevue et de collecte de données pour nous attarder plus spécifiquement à notre cas précis.

Pour ce qui est du codage, nous avons retenu le support papier plutôt que de travailler avec un logiciel de codification. Cette méthode a été retenue car d'une part elle nous était davantage familière et aucune formation supplémentaire n'était nécessaire. D'autre part, le volume de données recueilli nous permettait de le faire ainsi.

Afin d'inscrire nos catégories nous avons retenu le mode d'inscription en marge et la numérotation en fonction des thèmes préétablis. Dans le cadre de cette recherche, nous avons axé notre catégorisation vers le modèle mixte qui fait que « une partie des catégories sont préexistantes au départ tandis que le chercheur laisse place à la possibilité qu'un certain nombre d'autres soient induites en cours d'analyse soit en sus des catégories existantes, soit en remplacement de certaines autres » (L'Écuyer, 1985 dans Mayer, Ouellet, 1991 : 486.). Notre grille de départ comptait les catégories suivantes:

Tableau 1 : Première catégorisation

1- Historique de Place aux jeunes	
2- Clientèle de Place aux jeunes	
3- Objectifs du programme	
4- Contenu	4.1 Activités 4.2 Recrutement 4.3 Déroulement des fins de semaine
5- Acteurs engagés	5.1 Partenaires 5.2 Participants
6- Dimension organisationnelle	6.1 Statut de l'organisme 6.2 Fonctionnement 6.2.1 Place aux jeunes Québec 6.2.2 Place aux jeunes Charlevoix 6.3 Budget 6.4 Financement
7- Impacts du programme	7.1 Sur les participants 7.2 Sur la communauté 7.3 Sur les acteurs engagés 7.4 Qualificatif pour décrire Place aux jeunes 7.5 Conditions de réussite 7.6 Préparer la relève 7.7 Critique du programme 7.8 Retombées générales
8- Migration des jeunes	8.1 Retour ou arrivée de jeunes 8.2 Départ des jeunes 8.3 Préjugés du milieu envers les migrants
9- MRC de Charlevoix	9.1 Portrait social 9.2 Portrait économique 9.3 Portrait démographique 9.4 Portrait de l'éducation
10- Dévitalisation	
11- Solutions proposées à la dévitalisation	
12- Revitalisation	12.1 Insertion socioprofessionnelle 12.2 Conditions des programmes d'employabilité 12.3 Consolidation d'emplois 12.4 Reprise économique 12.5 Création d'entreprises 12.6 Recomposition du tissu social 12.7 Concertation 12.8 Réseautage 12.9 Actions gouvernementales
13- Attraction du milieu	
14- Entrepreneuriat	
15- Implication sociale	
16- Commentaires personnels	
17- Aucune catégorie	

Suite aux premières étapes de l'analyse, nous avons divisé l'information sur PAJQ et de PAJ Charlevoix car à la lumière de la collecte de données nous nous sommes aperçus que l'information recueillie méritait d'être distinguée. De plus, les catégories et les sous-thèmes se sont précisés à cette étape.

Tableau 2 : Deuxième catégorisation

<p>1- Place aux jeunes du Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1 L'historique 1.2 La mission, les objectifs 1.3 La clientèle générale ciblée par le projet 1.4 Le fonctionnement général <ul style="list-style-type: none"> 1.4.1 L'activité locale 1.4.2 Les activités provinciales <p>2- Place aux jeunes Charlevoix</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.1 Les caractéristiques du territoire d'intervention <ul style="list-style-type: none"> 2.1.1 Territoriale/géographique 2.1.2 Démographique 2.1.3 Organisationnelle 2.1.4 Socio-économique 2.1.5 L'éducation 2.1.6 La perception des gens face à leur communauté 2.2 Le projet initial de PAJ <ul style="list-style-type: none"> 2.2.1 La formation des jeunes 2.3 Les promoteurs 2.4 La description du projet depuis ses débuts 2.5 Les partenaires <ul style="list-style-type: none"> 2.5.1 Financiers 2.5.2 Intervenants 2.6 Le recrutement des jeunes 2.7 Le développement organisationnel <ul style="list-style-type: none"> 2.7.1 Statut de l'organisme 2.7.2 Le budget de fonctionnement 2.7.3 Le financement 2.7.4 Les projets de l'organisation 	<p>3- Impacts du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> 3.1 Sur les participants <ul style="list-style-type: none"> 3.1.1 Personnel 3.1.2 Réseautage 3.2 Sur la jeunesse charlevoisienne 3.3 Sur le milieu et les acteurs socio-économiques <p>4- Migration et attraction des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> 4.1 Départ des jeunes 4.2 Retour ou arrivée de jeunes 4.3 Perception du milieu envers les migrants 4.4 Perception des migrants à leur retour ou arrivée <p>5- Conditions de revitalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> 5.1 Insertion socioprofessionnelle <ul style="list-style-type: none"> 5.1.1 Programmes d'employabilité offerts 5.1.2 L'insertion des jeunes qualifiés 5.2 Réseautage 5.3 Implication des jeunes dans le développement <ul style="list-style-type: none"> 5.3.1 Une culture de la relève 5.3.2 Sensibilisation des acteurs de Charlevoix 5.4 Entrepreneuriat local 5.5 Concertation du milieu 5.6 La place de l'État dans le développement du milieu
---	--

Dans le cadre de l'analyse des résultats, nous souhaitons aller plus loin que l'exercice de codification. Pour ce faire, nous avons effectué trois exercices. Le premier était d'établir les zones d'incertitude de l'information recueillie en regard de notre cadre théorique. L'objectif de ce travail était de confronter les données recueillies lors de la collecte avec les théories qui constituent notre cadre général. Le deuxième exercice

consistait à réaliser un remue-méninges sur l'interprétation des données toujours en fonction de notre cadre théorique.

Le troisième travail d'analyse a été de comparer l'étude de cas de ce mémoire avec d'autres relevés. Dans ce cas-ci, nous avons pris nos deux indicateurs principaux, soit la revitalisation et les jeunes et nous avons comparé le programme, d'une part, à des programmes de développement local dans le monde (LEADER en Europe, *Rural development partnership* aux États-Unis et le programme de développement des collectivités du Canada) et d'autre part à des initiatives de développement jeunesse (CIEL de Lotbinière-Ouest et le CJE de l'Outaouais). Ces exercices nous ont permis de faire avancer l'analyse de nos données et de pouvoir trouver des pistes d'interprétation pour l'analyse finale.

3.2.4 Les considérations déontologiques

L'ensemble des données recueillies dans le cadre de cette recherche est à caractère public car PAJ est un organisme à but non lucratif reconnu par une loi. De plus, les données sur la MRC sont également de sources publiques. Il n'y avait donc pas lieu de faire de démarches spécifiques en terme d'éthique ou de déontologie au sens de la protection des sujets humains. Les données recueillies n'ont été utilisées que dans le cadre de ce mémoire. Si toutefois l'utilisation des données secondaires devait servir à d'autres études, une demande serait formulée au Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

Entrevues

Certaines données ont été recueillies par des entrevues auprès d'individus. Toutes les entrevues ont été enregistrées sur bande sonore et ensuite transcrites et analysées. Chaque personne interrogée a été informée des objectifs de la recherche, des modalités de

l'entrevue et des conditions de confidentialité et d'anonymat. En ce sens, les personnes interrogées ont pris connaissance et ont signé le formulaire de consentement qui comprenait les éléments suivants pour préserver la confidentialité :

- le matériel recueilli ne servira qu'aux fins de cette recherche.
- la participation aux entrevues est volontaire.
- les personnes rencontrées pouvaient choisir de refuser ou d'accepter l'entrevue et l'enregistrement. De plus, elles pouvaient se retirer à tout moment.
- les propos tenus lors de l'entrevue pouvaient compter des noms de personne. Le cas échéant, l'anonymat a été préservé.

Observation participante

Les données recueillies par cette méthode n'ont pas été enregistrées. Elles ont fait l'objet de résumé et de classification. Les noms des personnes n'ont pas été dévoilés dans ce présent cas afin d'assurer la confidentialité.

CHAPITRE IV

UNE AVENUE POUR LA REVITALISATION?

PREMIÈRE PARTIE

Le contexte d'émergence et l'évolution de Place aux jeunes du Québec (PAJQ)

1. L'historique

À la fin des années 80, deux Québécois – Jules Desrosiers alors du ministère de l'Éducation à la direction professionnelle et technique, volet développement régional et entrepreneurial, et Louis Drouin du Cégep de Limoilou à Québec - se rendent à un congrès international sur le développement local en Italie. C'est à cette occasion que les deux acolytes découvrent un projet européen s'adressant aux universitaires du Calabre afin de former des gens, en particulier des jeunes universitaires, à développer leur région. Le projet était alors financé par la Communauté économique européenne. Or, le projet n'a pas continué ses activités en Italie.

À leur retour, en 1989, les deux Québécois décidèrent de s'attaquer « à la tendance des jeunes à quitter leur région pour faire des études et à n'y revenir que pour passer les vacances ou visiter leur famille » (Blanchette et Desrosiers, 1991 : 1). Intitulé PAJ, l'initiative vise à contrer cette tendance en démontrant aux jeunes qu'il existe une place pour eux dans le développement de leur région.

En 1990-1991, trois municipalités régionales de comté (MRC) étaient retenues par les instigateurs afin d'expérimenter ce projet. C'est à Chapais-Chibougameau dans la région du Nord du Québec, la Vallée de la Matapédia dans la région de Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine et Charlevoix dans la région de Québec qu'a pris naissance cette expérience.

Afin de développer ce projet-pilote, les instigateurs se sont liés à des partenaires qui étaient des établissements d'enseignement (commissions scolaires et cégeps), les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Science ainsi que la Fondation de l'Entrepreneurship. De plus, dans chacun des projets-pilotes, les responsables se sont joints à des intervenants socio-économiques du milieu.

Les trois expériences furent alors un succès selon les objectifs et critères établis au départ. Dès la troisième année d'application, le projet comptait vingt MRC. Ce nombre n'a cessé de croître car aujourd'hui PAJ se réalise dans plus de 70 MRC au Québec. « Majoritairement ce sont les MRC qui sont dans ce que le gouvernement a qualifié de régions ressources. On couvre, en fait, 14 régions administratives. Les activités traditionnelles soient les séjours exploratoires se tiennent partout au Québec à l'exception du Nord du Québec et des communautés métropolitaines de Montréal et Québec. Et dans les 14, il y a souvent entre deux et sept MRC qui organisent Place aux jeunes » (Entrevue 8, 2002). Mais quels sont les objectifs de ce programme?

2. La mission, les objectifs

La mission d'origine de PAJ était de « contrer l'exode des jeunes qualifiés en facilitant leur retour et leur intégration professionnelle et sociale dans leur région d'origine ». Après dix ans d'action, les responsables de l'organisation ont formulé certains énoncés qui ont, par surcroît, entraîné une modification de la mission d'origine. Ils ont posé les constats suivants :

- Les Places aux jeunes régionaux ont atteint un certain niveau de maturité.
- Le discours a évolué, l'exode perd de la popularité au profit de la migration.
- La *prévention* de l'exode demeure au centre des préoccupations.
- La sensibilisation de la population en général devient une priorité.
- Les activités et les clientèles se sont diversifiées au fil des ans.
- Le temps est venu pour PAJQ de revoir et d'officialiser son mandat.

La mission en vigueur depuis 2001 est donc « d'influencer la migration des jeunes qualifiés au profit de l'ensemble des régions du Québec » (Reeves, 2001 : 9). Le projet vise également trois objectifs soit :

- 1- Freiner l'exode des jeunes qualifiés.
- 2- Favoriser leur implantation en région.
- 3- Stimuler la création d'entreprises en région par les jeunes concernés.

Le but de l'activité PAJ est « de faire découvrir le potentiel souvent méconnu d'une région à des jeunes qui l'ont quittée pour aller au collège et à l'université et qui, pour diverses raisons, n'y reviennent pas. » (Huard, 1993 : 3). PAJ compte également des principes directeurs qui définissent l'action :

- L'exode est réversible.
- Le développement des régions passe par le rapatriement de ses cerveaux.
- Place aux jeunes est une initiative du milieu et est financée en partie localement.
- L'initiative s'adresse prioritairement aux jeunes diplômés ou à ceux en voie de l'être.
- Les activités du volet régulier s'échelonnent habituellement sur trois fins de semaines. (Reeves, 2001 : 3).

Somme toute, les PAJ territoriaux ainsi que leur association avaient à l'origine pour mission principale de freiner l'exode des jeunes qualifiés. Nous pouvons percevoir qu'au fil des ans, l'organisation a connu quelques modifications dans ses objectifs de départ. Par contre, à la clientèle première, soit les jeunes originaires des régions, s'est ajoutée celle en provenance des milieux urbains ou des autres régions. Lors des séjours exploratoires, les méthodes d'intervention sont également les mêmes qui ont été établies dans les débuts de l'expérience.

3. La clientèle ciblée par le projet

Le programme vise six types de clientèle. D'abord, les jeunes des régions du Québec, âgés entre 18 et 35 ans, qui ont terminé ou qui sont en voie de compléter des études post-secondaires en milieu urbain et qui pensent s'établir dans leur région d'origine ou dans une autre région pour y travailler ou y démarrer une entreprise.

Il y a également les jeunes des régions du Québec, toujours âgés entre 18 et 35 ans, qui ont terminé ou qui sont en voie de terminer des études post-secondaires dans leur région natale et qui veulent y continuer leur vie. On y ajoute également depuis 2001, les jeunes des communautés urbaines, âgés entre 18 et 35 ans, qui ont terminé - ou qui sont en voie de le faire - leurs études post-secondaires et qui veulent s'établir en région sans qu'ils proviennent nécessairement de celle-ci.

Ces trois premières clientèles ont évolué avec les années car PAJ du Québec recevait de plus en plus de demandes d'information provenant de jeunes des centres urbains. « Ces jeunes ont également besoin d'être encadrés dans leur cheminement d'intégration en région et constituent une solution efficace pour pallier en partie à l'exode des jeunes vers les grands centres. » (Reeves, 2001 : 10)

Les adolescents des régions du Québec, âgés entre 14 et 17 ans, auront à quitter éventuellement pour poursuivre leurs études post-secondaires. Cette clientèle a été ajoutée car plusieurs commentaires ont été formulés au cours des années afin que des actions soient prises pour prévenir l'exode des jeunes. C'est donc en 2000-2001 que certaines MRC (Kamouraska, Portneuf, Haute-Côte-Nord, Îles-de-la-Madeleine, Rocher Percé, Charlevoix, Montmagny et Mont-Laurier) ont tenté l'expérience de PAJ-Ados.

Le directeur actuel de l'organisme provincial précise que « des exemples assez incroyables de tout ce qu'on peut faire avec des ados, autant des activités artistiques que

toutes sortes de rencontres qui permettent aux jeunes de connaître les besoins d'emplois car comme ces jeunes-là sont sur le point de faire des choix de carrière, c'est important de leur préciser déjà à ces jeunes les besoins de la région » (Entrevue 8, 2002).

Finalement, PAJ vise les parents, les élus, les intervenants, les enseignants et les conseillers en orientation car d'une part ces personnes ont une influence significative dans la vie des jeunes et d'autre part, ils ne sont pas toujours conscients de l'impact réel du départ massif des jeunes sur une région.

4. Le fonctionnement général de Place aux jeunes

PAJ compte deux paliers d'intervention, le niveau local et le niveau provincial. Les services sont offerts au niveau local tandis que les rôles du palier provincial sont de soutenir, former et instrumenter les projets locaux. Pour bien cerner le fonctionnement provincial de PAJ que nous décrirons dans cette partie, nous effleurerons l'intervention des projets locaux. Par contre, un projet sera décrit de façon explicite dans une prochaine section par l'étude de l'expérience de Charlevoix.

4.1 Place aux jeunes au palier local

4.1.1 Les promoteurs

De façon générale, l'activité est organisée par un promoteur local qui peut varier d'une région à l'autre. « Les organismes promoteurs sont ceux qui prennent l'initiative de proposer sa mise sur pied dans leur région, contribuent à son financement, assurent son lancement, supervisent son déroulement, se préoccupent de son suivi » (Blanchette et al., 1995 : 9). Afin de mettre en place le programme, il arrive fréquemment que plusieurs organismes du milieu s'associent. Comme nous le verrons dans la liste citée ultérieurement, certains peuvent agir à titre de bailleurs de fonds, d'autres comme promoteurs ou encore partenaires pour l'élaboration.

Dans les premières années, les promoteurs ou bailleurs de fonds pouvaient être des Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE)⁵, des comités d'aide au développement des collectivités (CADC)⁶, des commissions scolaires, des centres locaux de services communautaires (CLSC), des municipalités régionales de comté (MRC), des municipalités, des députés, des sociétés de développement de la main-d'œuvre (SQDM)⁷, des corporations de développement économique (CDE)⁸, des chambres de commerces, des jeunes chambres d'affaires, des sociétés de développement municipal, des conseils régionaux de développement (CRD), des entreprises privées, des caisses populaires.

Depuis la fin des années 1990, les CJE sont devenus des organismes promoteurs de taille à l'échelle du Québec. Selon le directeur de PAJQ (2002), 95% des activités locales sont gérées par les CJE. On compte également à titre de promoteurs les CLD et trois PAJ au Québec sont incorporés.

Dans la majorité des cas, il y a constitution d'un comité composé d'un éventail d'intervenants du milieu. « La formule du comité permanent favorise une prise en charge concertée, par l'ensemble des forces vives du milieu de l'immense problème de l'exode des jeunes » (Blanchette et al., 1995 : 10). Ce comité est souvent présidé par des personnalités expérimentées et bien en vue du milieu socio-économique régional.

4.1.2 Les coordonnateurs

Dans les débuts de l'intervention de PAJ, les coordonnateurs choisis étaient bien souvent prêtés par un organisme de la région pour la durée du projet soit environ 60 jours. Lorsque le financement de PAJ a augmenté, ce sont des jeunes qui ont été

⁵ Aujourd'hui ce programme n'existe plus mais il est remplacé par le programme Jeunes promoteurs des Centres locaux de développement (CLD)

⁶ Les comités d'aide au développement des collectivités sont aujourd'hui appelés les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC).

⁷ Aujourd'hui les SQDM sont remplacées par les Centres locaux d'emploi au niveau local et par Emploi-Québec dans chacune des régions administratives.

embauchés pour réaliser le projet. Leurs mandats sont donc d'appuyer les promoteurs dans leur recherche de financement, d'organiser la formation, d'administrer le budget, d'animer les rencontres et de participer à la conception et à la mise en œuvre des suivis.

4.1.3 Déroutement des activités

Généralement au niveau local, PAJ consiste en une formation qui se déroule pendant trois fins de semaine dans une MRC donnée. Les participants ont, dès lors, l'occasion de « découvrir ou redécouvrir les multiples visages de leur région, de faire la connaissance d'intervenants socio-économiques, d'entrepreneurs et d'employeurs éventuels, d'imaginer et de préparer leur avenir en région » (Blanchette et al., 1995 : 3).

Quinze jeunes sont recrutés par divers moyens pour venir participer aux différentes activités s'échelonnant sur trois fins de semaine. Pour favoriser la participation, les promoteurs couvrent les frais de déplacement ainsi que les coûts des repas des participants. Depuis 1990-1991, ce sont bientôt 10 000 jeunes à travers le Québec qui ont participé à l'expérience. Les trois fins de semaine ont des thèmes précis. Voyons une description générale de ces trois fins de semaine d'activités.

En 1995, un guide d'intervention a été élaboré. L'objectif de ce guide était de circonscrire les prémisses et l'intervention de PAJ pour tous les projets qui verraient le jour. Pour les prémisses de l'intervention on peut noter que le programme devait se tenir sur trois fins de semaines de deux jours, qu'il était important que chaque région aménage le contenu et la démarche du programme cadre pour tenir compte des priorités retenues par les promoteurs. De plus, les promoteurs devaient repsecter les thèmes et activités proposés dans le guide. Les prémisses nous renseignaient également sur l'art de l'animation de groupe mais aussi sur l'attention que doit porter les animateurs à leur attitude afin qu'ils ne tombent pas dans le négativisme (Ibid.).

⁸ Depuis 1997, ces organismes se nomment les Centres locaux de développement.

Tableau 3 : Description des activités de Places aux jeunes

	Objectifs	Thèmes	Activités
1^{ère} fin de semaine	Découvrir ou redécouvrir la région	Les visages de la région	<ul style="list-style-type: none"> - Bâtir la carte géographique, historique, démographique - Bâtir la carte économique - Bâtir la carte politique, sociale et culturelle
2^{ème} fin de semaine	Développer des réseaux de connaissances et de contacts	<p>L'univers des entrepreneurs</p> <p>L'emploi dans la région</p> <p>L'avenir dans la région</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer des jeunes entrepreneurs - Rencontrer des entrepreneurs bien établis - Dîner avec des entrepreneurs - Visiter des entrepreneurs dans leurs entreprises - Élaborer une stratégie de recherche d'emploi - Prendre un brunch avec des employeurs ou leurs représentants - Rencontrer des visionnaires
3^{ème} fin de semaine	Imaginer et préparer son avenir dans la région	<p>Mon avenir dans la région</p> <p>Le démarrage d'une entreprise</p> <p>La vie en région quand on est jeune</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aller au bout de mon rêve - Découvrir les occasions d'affaires dans la région - Examiner les étapes à franchir pour démarrer une entreprise - S'informer des services d'aide et de financement - Découvrir le profil de l'entrepreneur...et le sien - Rencontrer des jeunes qui ont fait ce choix - Rendre la région plus attrayante pour les jeunes

- Tiré de Blanchette et al., 1995 :

Blanchette et al. (1995) mentionnent également que malgré la formation de base imposée, PAJ est conçu par et pour les régions. C'est donc dire que malgré une planification assez stricte du déroulement des fins de semaine développée par le palier provincial, les instigateurs du projet tendent à laisser place à la créativité et à l'autonomie des localités.

4.2 Place aux jeunes du Québec (PAJQ)

De 1990 à 1994, PAJ est un comité de coordination provincial qui appuie les premiers projets locaux à se mettre en place. C'est en 1995, que PAJ devient une corporation à but non lucratif dont sont membres les projets régionaux. C'est « à partir de ce moment que PAJ connaît une période de croissance fulgurante. En cinq ans, le nombre de projets régionaux quadruple presque pour passer de 19 en 1995 à près de 70 en 2000 » (Reeves, 2001 : 3) (voir la liste en annexe 1).

Le conseil d'administration de l'organisme est représentatif « des projets régionaux, des bailleurs de fonds, des membres ressources et des membres anciens participants liés à Places aux jeunes » (Pelletier1999 : 2). Onze membres composent le conseil d'administration. Plus précisément, il est composé de :

- Quatre promoteurs ou coordonnateurs de PAJ provenant des CJE ou de leur réseau.
- Un promoteur ou coordonnateur de PAJ provenant d'un CLD ou de l'Association.
- Un promoteur ou coordonnateur de PAJ provenant d'un organisme autre.
- Un organisme partenaire.
- Un ancien participant.
- Un membre ressource.
- Deux commanditaires.

Pour ce qui est du fonctionnement interne de l'organisation, le directeur général est accompagné par un agent de communication et un chargé de projet pour accomplir les tâches quotidiennes. La corporation fait parfois appel à des contractuels pour réaliser certains mandats précis.

Concrètement nous pouvons diviser l'action de l'association en trois volets distincts : la promotion, le service aux membres et l'innovation.

Promotion

PAJ du Québec est responsable de la promotion de l'ensemble des projets locaux à l'échelle de la province. Les projets locaux n'ont donc pas à investir dans la publicité ou la promotion. Les outils promotionnels tels que dépliants et affiches sont donc financés et fournis par l'organisation provinciale.

Par ailleurs, la promotion du concept PAJ est aussi assurée par la présence du directeur général à plusieurs événements médiatiques (télévisuels ou radiophoniques), colloques, échanges internationaux, articles dans les journaux. Ainsi, l'organisation s'assure une visibilité à différents niveaux.

Tout récemment, PAJQ s'est doté d'une porte-parole officielle qui assure une autre forme de visibilité au programme, Laurence Jalbert, qui a à cœur la problématique que vivent plusieurs régions rurales et en particulier le problème de l'exode des jeunes.

Services aux membres

En ce qui a trait à l'offre de services, le rôle de PAJQ auprès de ses membres est d'assurer la formation des coordonnateurs et des promoteurs qui se déroule sous forme de colloque annuel. C'est à cette occasion que les nouveaux coordonnateurs et promoteurs se rencontrent pour découvrir l'application de PAJ. Différents ateliers y sont offerts afin de peaufiner les connaissances du programme ou encore les techniques d'intervention et d'animation.

De plus, PAJQ a pour mandat d'appuyer les projets locaux dans la mise en place des activités (recrutement, suivi et financement). L'organisation répond également aux besoins et demandes ponctuelles de ses membres. Il s'agit surtout d'appui au niveau du recrutement des jeunes et de la recherche de financement.

Il importe aussi de produire divers outils d'information, de sensibilisation et de formation. Pour ce faire, PAJQ actualise annuellement un guide d'intervention qui comprend divers exemples de documents, de publicités, de budgets, de correspondances, etc. pour l'application et la mise en œuvre au niveau local. De plus, les membres ont accès à un Intranet qui rend disponible toute la documentation nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet. On produit aussi un journal interne pour informer l'ensemble des membres des activités réalisées par l'association. Il s'agit de la *PAJe*.

Le financement des projets locaux sera davantage élaboré dans la prochaine partie. Par contre, il est important de noter que PAJ du Québec est constamment en recherche d'une partie du financement pour aider les projets locaux à se réaliser. Tout récemment, dans le cadre du plan d'action jeunesse 2002-2005 et du Rendez-vous national des régions, le gouvernement du Québec et le mouvement des Caisses Desjardins se sont associés en vue d'assurer une contribution financière de 1,6 M\$ à PAJ pour les trois prochaines années afin de permettre à 34 projets locaux d'embaucher des agents de migration. Ces derniers ont pour mandat « de répondre particulièrement aux besoins des jeunes diplômés, des jeunes couples, des jeunes familles et des jeunes immigrants » (PAJe, 2002) et ce, à temps plein. Cette collaboration vise donc à renforcer et approfondir le travail déjà amorcé depuis treize ans par PAJ.

PAJQ recevait depuis 1999, un montant de 750 000\$ qu'il divisait entre les projets locaux. Le directeur général mentionnait alors que ces sommes leur permettaient de redistribuer un maximum de 15 000\$ par région (MRC). « On va financer jusqu'à 50% des dépenses liées à toutes les activités et à l'organisation jusqu'à concurrence de 15000\$

par MRC. L'autre 50 % se finance dans le milieu, soit à partir des dons des entreprises, des contributions de Desjardins, des organismes de développement économique : des CLD, des SADC, des CJE ou encore des municipalités » (Entrevue 8, 2002).

Pour ce qui est du financement de PAJQ, les sources sont variées. Le financement provient généralement du ministère des Régions du Québec (MREG), de Développement économique Canada (DEC), de Développement des ressources humaines du Canada (DRHC), de la Fondation de l'entrepreneurship, du Secrétariat à la jeunesse. Parfois, le mouvement des Caisses Desjardins et des entreprises privées participent également pour certains projets. Depuis 2002, PAJQ travaille à développer des projets d'autofinancement. Il n'est pas évident pour l'organisation de redemander à chaque année du financement et le nombre de projets locaux étant assez considérable, le financement recherché est de plus en plus grand. Le directeur nous explique brièvement un de leur projet d'autofinancement qui s'intitule *Ma maison en région* :

Ce qu'on voudrait faire, c'est faire tirer une maison et le récipiendaire pourrait la faire construire dans la région de son choix. Le seul critère, c'est de faire construire la maison dans la région d'où provient le jeune la plupart du temps. Les expériences qu'on connaît, entre autres la maison *Kinsmen*, ont rapporté 1,4 millions\$. Ce sont des sommes qui sont redistribuées à des œuvres de bienfaisance et la maison *Kinsmen* couvre en général uniquement la région de Québec. On pense qu'en ouvrant à l'ensemble du Québec, on pourra faire autant de profit. Si on réussit à aller chercher 1,4 millions\$, on a tout ce qu'il nous faut pour financer nos activités en région. On ne sera plus dépendant du gouvernement en ce qui a trait au financement. (...) Ce n'est pas parce qu'on refuse d'être associé au gouvernement mais si on veut se prendre en main, je pense que cela serait plus simple et souple pour nous de fonctionner de cette façon-là (Entrevue 8, 2002).

Innovation

PAJ doit continuer d'être créatif car comme le mentionne le directeur général : «avec une association qui a treize ans souvent les gens sur le terrain ont pris beaucoup d'autonomie, donc comment justifier le travail d'une association quand on montre que sur le terrain on a toujours fait la même chose et qu'on est capable de le reproduire. Il

faut constamment innover, changer la formation, arriver avec de nouveaux projets, il faut répondre aux besoins » (Entrevue 8, 2002). En effet, l'association ne cesse d'innover en voici quelques exemples.

En février 2002, PAJ lançait un projet intitulé *Accro des régions*. Le projet est un site web qui vise deux objectifs.

D'une part, il permet à des jeunes qui quittent leur région de rester en contact avec cette dernière. Les jeunes peuvent donc s'inscrire en se rendant au www.accrodesregions.qc.ca et de façon hebdomadaire, ils reçoivent de l'information générale (sociale, économique, politique et culturelle) sur leur patelin. Ce sont des responsables locaux, par MRC, qui fournissent l'information. « Ainsi Place aux jeunes contribue désormais à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à leur région, à planifier avec succès leur retour en région et à faire le lien entre les emplois offerts et les candidats inscrits » (Ibid.) et ce en permettant aux jeunes de poursuivre leurs études à l'extérieur.

D'autre part, PAJQ, à l'aide de ce site, tente à court terme de recenser les jeunes des régions avant leur départ et ainsi de mesurer leur intérêt à y demeurer, à y revenir et de les sensibiliser à la possibilité d'une carrière dans leur région. De plus, cet outil devrait permettre à l'organisation d'évaluer la migration réelle des jeunes. Par ailleurs, il sera possible pour les projets locaux d'utiliser cet outil pour recruter d'éventuels participants à la formation.

Entre les mois de février et août 2002, ce sont plus de 2000 jeunes qui se sont inscrits à *Accro des régions* afin de rester en contact avec l'une des 70 MRC visées par le projet.

Les agents de migration qui sont présents à temps plein dans 34 MRC font également partie des projets de l'association pour offrir un meilleur service aux membres. PAJ est allé plus loin en créant deux postes d'agents de liaison à Québec et à Montréal. Ces agents ont comme mandat d'alimenter les agents de migration. Ils tentent de recruter des jeunes qui étudient ou travaillent en milieu urbain mais qui pourraient être de bons candidats pour s'établir en milieu rural. Le projet n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements mais nous pouvons constater que le concept semble intéressant pour assurer le lien entre les migrants et les régions d'origine des jeunes. Or, il est difficile d'élaborer davantage sur le projet car il est mis en application depuis avril 2003 uniquement.

Somme toute, l'association occupe une place de premier ordre dans l'organisation, le financement, la promotion, le déroulement et la survie des projets locaux. Observons maintenant de plus près un de ceux-ci.

DEUXIÈME PARTIE

Place aux jeunes de Charlevoix (PAJ Charlevoix)

1. Les caractéristiques du territoire d'intervention

L'expérience de PAJ Charlevoix se déroule sur deux territoires de MRC. Dans cette partie, nous nous attarderons donc à la description du territoire d'intervention et à ses caractéristiques afin de bien saisir la place et la portée de PAJ dans une MRC.

1.1 Portrait territorial et géographique

La région de Charlevoix est située à l'extrémité est de la région administrative de Québec et au sud de la région Saguenay/Lac-Saint-Jean. À l'est, c'est à Baie-Sainte-Catherine où on retrouve la rivière Saguenay, qu'une frontière naturelle sépare la région de la Côte-Nord de celle de Charlevoix. « La partie sud du territoire se fonde avec le fleuve Saint-Laurent, une façade maritime d'environ 120 kilomètres où le fleuve représente davantage une partie de l'espace charlevoisien qu'une frontière » (Perron, Gauthier, 2000 : 19). La superficie du territoire est de 6 169 kilomètres carrés.

La région de Charlevoix est reconnue pour ses attraits touristiques. L'arrière-pays offre, dans le Parc des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie, des parois rocheuses hautes de 700 mètres, des cascades et des chutes de plus de 100 mètres. C'est un lieu de prédilection pour de plus en plus d'amants de la nature. De plus en plus de jeunes décident de démarrer leur propre entreprise d'écotourisme pour répondre aux besoins grandissants des visiteurs et des habitants.

1.2 Portrait démographique

Historiquement, Perron et Gauthier (2000) mentionnent que la population a continué d'augmenter jusqu'en 1961, par contre, les auteurs ajoutent que la croissance amorcée depuis le début du siècle tire à sa fin. C'est entre 1961 et 1986 que le nombre d'habitants plafonne autour de 32 000. Nous pouvons constater que « selon des projections démographiques du Bureau de la statistique du Québec, la population devrait se situer autour de 28 000 habitants en 2016 » (Perron, Gauthier, 2000 : 301).

Lors du recensement de 1996, Statistique Canada dénombrait une population de 30 378 personnes dans la région de Charlevoix. La population était de 16 941 habitants dans la MRC de Charlevoix-Est « ce qui constitue une diminution de 2,7% comparativement à 1991 » (CLD de Charlevoix-Est, 2002 : 2). Pour ce qui est de la MRC de Charlevoix, « la variation de la population de la MRC entre 1991 et 1996 a été de - 0,8% » (CLD de Charlevoix, 1999 : 4) ce qui élevait le nombre d'habitants à 13 437. En 2001, le ministère des Affaires municipales et de la métropole estimait que la population de Charlevoix comptait 30 194 personnes. « Cette proportion représente 4,7% de la population totale de 646 892 personnes pour la grande région de la Capitale-Nationale » (Lavoie, 2002 : 9).

Lorsque nous analysons les données des deux MRC séparément, nous pouvons constater que la population continue à décliner de façon régulière dans la MRC de Charlevoix-Est. De fait, « depuis 1981 (année où l'on dénombrait 18 244 habitants), la MRC a vécu une décroissance de 8,3% » (Lavoie, 2002 : 9) et ce particulièrement dans les petites municipalités. Par ailleurs, la MRC de Charlevoix a connu une stagnation de sa population depuis 1981. Entre 1981 et 2001 la population est passée de 14 172 à 13 459 pour une décroissance de 5%. Par contre, entre 1996 et 2001, la population est passée de 13 440 à 13 459 personnes. Lavoie (2002) mentionne alors que la décroissance paraît s'être estompée.

Selon les données recueillies trois phénomènes expliquent ce portrait démographique. D'abord, le vieillissement de la population est davantage perceptible dans ces deux MRC comparativement aux autres MRC de la région administrative de Québec. Pour la MRC de Charlevoix-Est « le pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus est passé entre 1986 et 1999 de 9,9% à 14,9%, comparativement à 10,1% et 13,4% pour la région de Québec » (CLD de Charlevoix-Est, 2002 : 15). Pour sa part, la MRC de Charlevoix soulève le même phénomène soit : « selon la répartition de la population par groupe d'âge, on constate que la proportion des jeunes âgés de moins de 19 ans était de 25% et que la proportion de la population âgée de 55 ans et plus était de 26% » (CLD de Charlevoix, 1999 : 5) en 1996. Perron et Gauthier (2000) dans l'ouvrage *Histoire de Charlevoix* montrent que l'âge moyen de la population des deux MRC est de 35 ans.

Ensuite, le départ massif des jeunes et la sous-représentation des 25-34 ans dans les deux MRC ont des effets sur le développement et expliquent la diminution démographique. Les jeunes représentaient en 1991 dans la MRC de Charlevoix 21,4% de la population. En 1996, ils n'étaient plus que 17,2%. C'est donc un écart de -4,2% que l'on remarque. Dans Charlevoix-Est, en 1991 les jeunes de 20 à 34 ans représentaient 21,9% de la population. En 1996, ils n'étaient plus que 18,7%. C'est une variation de -3,2%. On attribue ces diminutions à une émigration de ce groupe d'âge vers d'autres villes.

Gauthier et Perron (2000) soulèvent que déjà dans les années 1800, les jeunes quittaient la région pour aller travailler en ville au Québec, au Canada et aux États-Unis. La région de Charlevoix connaît donc, depuis deux siècles, ce phénomène de migration. Par contre, nous pouvons constater que comme l'ensemble de la population diminue ou vieillit, la région souffre davantage du départ des jeunes à l'heure actuelle.

Une personne rencontrée mentionnait également qu'auparavant les familles étaient composées de 12 ou 13 enfants, en moyenne, donc lorsque quatre ou cinq

quittaient pour la ville, le départ ne paraissait pas nécessairement sur le marché de l'emploi. Aujourd'hui, avec la diminution de la taille des ménages quand les jeunes quittent le milieu s'en ressent davantage (Entrevue 6, 2002).

Somme toute, les données démographiques des deux MRC sont très peu réjouissantes. Nous pouvons constater que Charlevoix, tout comme d'autres régions rurales du Québec, connaît plusieurs problèmes de diminution de la population. Nous pouvons, d'ores et déjà, constater que la réalité démographique entraîne, comme conséquences, une fuite des ressources les plus dynamiques et les plus scolarisées ainsi qu'une diminution de la densité de la population et des possibilités de développement. D'ailleurs, un intervenant fait part de ses craintes :

Cela fait plusieurs années qu'on en parle, on est touché par l'exode des jeunes. Nos jeunes à partir du cégep ou de l'université s'en vont étudier à l'extérieur et beaucoup de ces jeunes ne reviennent pas. Nous pourrions parler que nos jeunes qui sont qualifiés, scolarisés pour la plupart vont travailler à l'extérieur de la région et que souvent nos jeunes ici sont sous-scolarisés, peu qualifiés pour des emplois qui peuvent être laissés vacants. Bientôt on va avoir de moins en moins de main-d'œuvre active et plus de difficulté à combler les emplois dans la région (Entrevue 6, 2002).

1.3 Portrait organisationnel

Tel que nous l'avons mentionné, la région de Charlevoix est divisée en deux municipalités régionales de comté (MRC). Plusieurs intervenants rencontrés lors des entrevues, nous ont mentionné qu'une rivalité existe depuis longtemps entre l'est et l'ouest. En fait, c'est en 1981 que les deux MRC ont été créées. « Elles respectent les vieilles identités qui ont été construites autour des parties est et ouest de la région » (Gauthier, Perron, 2000 : 309). Selon ces mêmes chercheurs, ces deux MRC sont parmi les plus petites des 102 territoires recensés au début du millénaire. Un jour, selon eux, elles ne pourraient faire qu'une. Les deux MRC comptent treize municipalités :

Tableau 4 : Répartition des municipalités selon la MRC

MRC de Charlevoix-Est : Saint-Irénée, La Malbaie-Pointe-au-Pic, Notre-Dame-des-Monts, Saint-Aimé-des-Lacs, Clermont, Saint-Siméon et Baie-Sainte-Catherine
MRC de Charlevoix : Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière-Saint-François, Île-aux-Coudres, Les Éboulements, Saint-Hilarion, Saint-Urbain

Nous pouvons souligner que ces deux MRC détiennent chacune une municipalité névralgique quant au développement de ces territoires. Pour Charlevoix-Est, il s'agit de La Malbaie-Pointe-au-Pic et pour Charlevoix, c'est Baie-Saint-Paul. Ce sont dans ces municipalités que nous retrouvons le plus grand nombre de services ou d'entreprises. Les mairies ainsi que les organismes de développement sont aussi situés dans ces municipalités.

Pour les chercheurs Gauthier et Perron (2000), « la consolidation de la région autour de deux petits pôles urbains ne signifie pas une meilleure unité et une meilleure cohésion de l'espace charlevoisien. Il semble bien que Baie-Saint-Paul, à une heure de route de Québec, subit les effets de la proximité de la capitale, ce qui explique peut-être son faible développement commercial. Plus éloignée et moins bien desservie par la partie de route qui la relie à Baie-Saint-Paul, La Malbaie échappe un peu plus à l'influence de Québec » (Gauthier, Perron, 2000 : 311). Pour ces chercheurs, cette proximité de la ville de Québec expliquerait en partie la préférence des jeunes de Baie-Saint-Paul à fréquenter les établissements d'enseignement post-secondaire de Québec plutôt que ceux présents à La Malbaie, en l'occurrence le cégep, et l'Université du Québec à Chicoutimi qui offre quelques programmes de certificats. Ce constat posé par les historiens entraînerait en partie une forme de désarticulation de l'espace régional.

Par contre, pour le CLE qui détient un point de services dans chacune des MRC, il apparaît, suite à l'analyse de la liste des organismes qui interviennent dans ces deux MRC, que la vie sociale et économique est très structurée. En plus des treize

municipalités, on dénombre plus d'une centaine d'organismes, comités et services dans des champs d'intérêts très variés tels défense des droits, environnement, sports et loisirs, culture, etc. Ainsi, la concertation à l'intérieur des MRC est présente entre les différents secteurs d'activités mais plutôt absente entre les deux MRC. En ce sens, le maire de Baie-Saint-Paul soulignait qu'un projet de recyclage commun pourrait éventuellement voir le jour mais plusieurs obstacles restent à surmonter avant la réalisation de ce projet.

En ce qui a trait aux services gouvernementaux, les CLD sont deux organismes distincts. La SADC, pour sa part, couvre les deux MRC en plus d'une autre située à l'ouest (Côte de Beaupré). La commission scolaire est située à La Malbaie dans la MRC de Charlevoix-Est ainsi que le Cégep. En terme de services aux jeunes, on compte deux CJE et les services communautaires tels les Maisons de jeunes sont plutôt offerts dans chaque municipalité.

Il est important d'ajouter que depuis 1989, Charlevoix est décrété *comme Réserve mondiale de la biosphère* par l'UNESCO. « Ce statut international est un moyen supplémentaire de sensibiliser les gens de la région, les gouvernements, les industries à l'importance de la préservation du paysage » (Leblanc, 1991 : Annexe E, 25). Un organisme à but non lucratif a donc été créé afin de favoriser la recherche et le *monitoring* de l'impact des activités humaines sur le milieu naturel ainsi que l'éducation du public et la formation des utilisateurs du territoire.

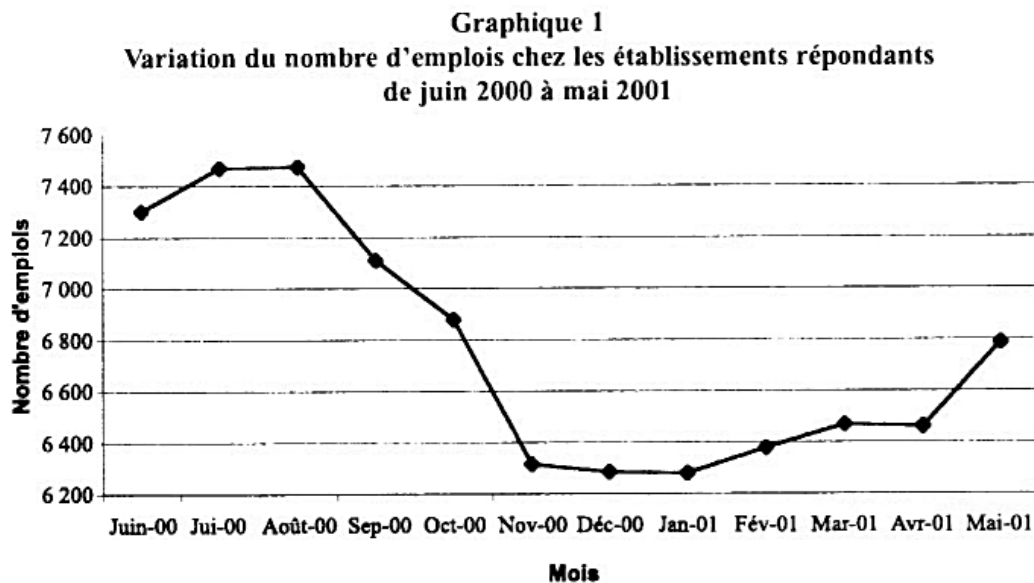
1.4 Portrait socio-économique

1.4.1 L'économie et la main-d'œuvre

Le marché de l'emploi charlevoisien est caractérisé d'une part, par l'augmentation de la précarité des emplois causée par le secteur prédominant soit le tourisme (graphique 1) et d'autre part, par la fermeture ou la réduction des effectifs des grandes entreprises de

pâtes et papiers et du centre hospitalier. La population, originalement habilitée pour les emplois manuels, doit se recycler pour les secteurs émergents soit le tourisme et le commerce de détail.

Graphique 1



(Lavoie, 2000 : 12)

Ce sont les secteurs de l'hébergement et de la restauration qui emploient le plus d'individus avec 20,5 % de la population en emploi contre 11,1% pour le commerce de détail. Le secteur de la santé et des services sociaux est l'un des plus grands employeurs de la région avec 15,7% de la main d'œuvre locale. Le reste des travailleurs se concentre surtout dans les secteurs de l'enseignement (9,1%), des autres industries de services (9,5%) et des entreprises manufacturières (10,7%). « Il est important de noter que, selon les données du recensement de 1996, 87,7% de la population active occupée de la région travaillait dans l'une ou l'autre des deux MRC du territoire.» (Lavoie, 2002 : 6). Par contre, la capacité d'attraction de la région est plutôt faible du point de vue de l'emploi régulier.

1.4.2 L'assistance-emploi et l'assurance-emploi

Le taux de chômage pour les deux MRC se situe généralement autour de 16,5% ce qui est nettement supérieur à celui de la région (11,1%) et celui de l'ensemble du Québec (11,8%). Le chômage est beaucoup plus préoccupant dans certaines municipalités des deux MRC. Par exemple, à Notre-Dame-des-Monts, le taux de chômage avoisine les 34% et à Petite-Rivière-Saint-François, 32,4%. Ce ne sont que deux exemples pour démontrer que les réalités sont bien différentes entre les deux pôles et les autres municipalités comprises dans ces MRC.

Comme nous pouvons le constater à l'échelle du Québec, le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes de 15 à 24 ans de Charlevoix (22,2%) et Charlevoix-Est (23,2%). Ces pourcentages dépassent d'environ 6,5 points leurs prédécesseurs de 25 ans et plus.

En ce qui a trait à la répartition des revenus, les données sont disponibles uniquement pour Charlevoix-Est mais, en regard des autres indicateurs cités précédemment, nous pouvons constater que les données varient peu entre les deux MRC. Donc, le niveau de revenu d'emploi est de 20 347\$ par année par personne comparativement à 25 543\$ pour la région de Québec.

Le CLE (2002) constate pour la MRC de Charlevoix qu'elle compte 232 prestataires de l'assistance-emploi « sans contrainte ». C'est une diminution de 10,8% par rapport à 2000. Pour ce qui est de la MRC de Charlevoix-Est, on retrouvait à la fin de 1998, 1728 prestataires de la sécurité du revenu dans la population c'est-à-dire 272 prestataires de moins qu'en 1995 (CLE, 1999 : annexe).

Somme toute, nous pouvons constater que la main-d'œuvre de Charlevoix et Charlevoix-Est a profité de la croissance qui anime l'économie québécoise depuis

quelques années vu, entre autres, la baisse des taux de chômage et de bénéficiaires de l'assistance-emploi. De plus, l'innovation et la créativité des intervenants auprès des clientèles démontrent un désir du milieu à se prendre en charge et d'aider toute la population à pouvoir se trouver un emploi. Néanmoins, nous pouvons constater que la région de Charlevoix conserve des moyennes de retour ou d'insertion au travail beaucoup plus basses que la moyenne du Québec.

1.5 L'éducation

En 1994, un centre d'études collégiales a ouvert ses portes à La Malbaie-Pointe-au-Pic. Pour les intervenants rencontrés, l'implantation du cégep aura permis de garder les jeunes deux ou trois ans de plus avant qu'ils quittent la région. Par ailleurs, le directeur du CLE mentionne que depuis quelques années, on tente de diversifier les formations au niveau professionnel en fonction des besoins du marché de l'emploi. Ainsi, ils réussissent à attirer une clientèle qui, la plupart du temps, demeure dans la région car il y a de l'emploi dans ces secteurs d'activités. Même constat au niveau collégial, ils offrent maintenant la technique en soins infirmiers afin de répondre aux besoins du secteur de la santé. Nous pouvons percevoir que des efforts sont mis en éducation afin de favoriser une rétention des jeunes.

En ce qui a trait au taux de scolarisation de la population pour les deux MRC, nous pouvons constater que moins de 7% de la population détient un diplôme universitaire. Tandis que 20 % des travailleurs possèdent un diplôme d'études professionnelles ou non universitaires. De plus, 45% de la population est sans diplôme d'études secondaires.

Plus spécifiquement, « la population de la MRC de Charlevoix apparaît comme la moins scolarisées de la région de la Capitale-Nationale. En 1996, 48,5% de la population de 15 ans et plus ne possédaient pas de diplôme d'études secondaires. Cette proportion

s'établissait à 29,2% dans la région et à 35,5 % dans l'ensemble du Québec » (CLE de Baie-Saint-Paul, 2002 : 3). Pour ce qui est de la MRC de Charlevoix-Est, on y dénombre 46% de la population de 15 ans et plus qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires contrairement à 4,4% qui ont réussi des études universitaires.

1.6 Le dynamisme et les défis de la population charlevoisienne

Tel que nous pouvons le voir à travers les portraits démographique, organisationnel et socio-économique, Charlevoix partage avec d'autres communautés rurales du Québec des problématiques et des réalités similaires. Pourtant, à la lumière des entrevues et des lectures réalisées nous pouvons observer un dynamisme tout autre des acteurs concernés.

D'abord, le sentiment d'appartenance envers le territoire est très fort chez la population générale (Observation participante, 2002). Depuis une quinzaine d'années, on perçoit un changement quant à la prise en charge du milieu par les organisations et les citoyens. Il apparaît que ces efforts ont été soutenus par la concertation qui s'est développée au fil des ans. Nous savons qu'il existe une rivalité entre l'est et l'ouest en ce qui a trait aux choix industriels. Pourtant, de plus en plus d'acteurs prennent conscience qu'ils doivent être complémentaires et que la concurrence est à l'extérieur. « Par exemple, au niveau touristique, nos concurrents ne sont pas le Québec et le Canada, mais plutôt le reste du monde » (Entrevue 4, 2002).

Nous constatons également que l'arrivée des organismes de développement tels les CLD, a permis aux élus de prendre part au développement de leur milieu et surtout de s'y intéresser davantage (Entrevue 5, 2002). Ils veulent être en mesure de pouvoir choisir des projets qui viennent de la population et non constamment des volontés gouvernementales. En ce sens, plusieurs intervenants et jeunes rencontrés croient que la

revitalisation sera possible s'ils ont défini leur propre marge de manœuvre et qu'ils cessent d'être dépendants des subventions gouvernementales.

Une place toute particulière est aussi donnée à la créativité et aux gens passionnés. De fait, pour l'ensemble des intervenants rencontrés, les jeunes peuvent contribuer à faire place à ces nouvelles façons de voir le développement. On ne veut plus uniquement parler des problèmes de routes ou d'égouts. On veut favoriser l'émergence de projets novateurs. Par exemple, le CLD de la MRC de Charlevoix a fait une campagne d'attraction des travailleurs autonomes pour qu'ils viennent travailler et s'établir dans la région. Les organismes de développement de la région financent de plus en plus d'initiatives nouvelles dans les créneaux des produits du terroir, de l'économie sociale, des nouvelles technologies de l'information et du tourisme. Les initiatives semblent également plus nombreuses qu'il y a 15 ans, selon les intervenants rencontrés.

Par ailleurs, des efforts sont consentis afin d'attirer des jeunes et de nouveaux arrivants sur les instances décisionnelles des MRC. Cet objectif n'est pas simple mais dans certaines municipalités de la région, on voit de plus en plus de jeunes qui participent activement au développement ou encore sont élus par la population pour siéger aux conseils municipaux (Observation participante, 2002). De plus, plusieurs personnes qui occupent des postes de direction prennent leur retraite et laissent leur place à des jeunes, ce qui favorise un renouvellement des mentalités politiques et des méthodes de gestion.

2. Le projet initial de Place aux jeunes Charlevoix : la sensibilisation du milieu

En 1991, PAJ en était à sa première année d'expérimentation et Charlevoix était l'une des trois régions-pilotes. Le programme PAJ s'adressait aux jeunes provenant des régions rurales du Québec qui ont choisi de quitter leur milieu pour poursuivre leurs études. Le programme avait deux buts au départ soient « 1) d'éveiller et de sensibiliser

des gens de la région : jeunes, entrepreneurs et intervenants économiques, au développement de leur région et 2) d'augmenter le pouvoir d'attraction de la région auprès des jeunes, en augmentant le nombre d'entreprises créées et le nombre d'emplois qui sont accessibles. » (Blanchette, Desrosiers, 1990 : 2).

Charlevoix vivait à cette époque des problèmes d'exode, les jeunes démontraient de plus en plus un intérêt vers des études supérieures. De plus, vu le contexte économique de cette période (fermeture des grandes entreprises de pâtes et papiers, coupures dans le système de santé, etc.), il semblait n'y avoir que très peu d'avenir dans cette région et les parents et professeurs des écoles secondaires transmettaient ce message aux jeunes. Une attitude de défaitisme et d'attentisme planait sur la région quant au développement social et économique (Entrevues 1,4,7 et 9 : 2002).

2.1 Les promoteurs de l'initiative dans Charlevoix

Pour Charlevoix, le comité promoteur était composé du directeur de l'éducation des adultes et d'un conseiller pédagogique de la commission scolaire Laure-Conan, du directeur de l'éducation aux adultes du cégep de Limoilou, d'un commissaire industriel de la corporation de développement industriel de Charlevoix-Est et d'un agent de développement économique de la corporation de développement industriel de Charlevoix. Ce dernier était prêté par son organisation pour assurer la coordination du projet.

Ce comité s'était doté d'un plan d'action pour réaliser l'activité PAJ pour une première fois. Deux phases définissaient le travail effectué par les promoteurs. D'une part, il fallait sensibiliser les acteurs socio-économiques de la région pour ainsi trouver des partenaires et du financement pour que le projet devienne celui de la communauté. D'autre part, il fallait recruter les principaux intéressés : les jeunes qui avaient quitté la région pour poursuivre des études post-secondaires.

2.2 La première année : un projet pilote

Première étape de la mise en place : rencontre des entrepreneurs et des intervenants de la MRC

Les promoteurs du projet ont convoqué à un déjeuner-rencontre des représentants d'organismes communautaires, d'entreprises privées, du secteur de l'éducation, du secteur du développement économique, du monde politique et du secteur de la santé. Plus d'une vingtaine de personnes ont assisté à ce déjeuner. Le groupe PAJ de Charlevoix tenait à convaincre du bien-fondé du programme afin que ces gens deviennent des partenaires au projet.

« Il faut que nos élites sociales et économiques amorcent un changement de mentalité dans la façon d'analyser les perspectives d'avenir de la région : pour convaincre les jeunes qu'il y a de la place pour eux, ici, dans Charlevoix, il faut arrêter de présenter notre région comme étant sans avenir » (Leblanc, 1991 : 4).

Les acteurs socio-économiques présents ont été enthousiastes face à cette approche et ils ont alors assuré de leur participation au bon fonctionnement de PAJ. Pour eux, il était essentiel de s'attarder à la formation et à l'investissement dans la région, éléments impératifs au développement du milieu. De plus, « il ne fallait pas seulement penser en terme économique même si ce point est prioritaire, mais il fallait s'assurer d'une cohésion entre l'économie, le social et le culturel afin de créer une qualité de vie » (Ibid. : 6) pour les jeunes en région.

Deuxième étape : le recrutement des jeunes

Au départ, PAJ tentait de rejoindre des jeunes de 18 à 35 ans qui avait quitté la région pour poursuivre des études post-secondaires. Pour les rejoindre, les promoteurs

ont misé sur la période du temps des Fêtes. Ils ont fait parvenir à tous les médias locaux (journaux, télévisions et radios communautaires) des communiqués de presse. De plus, le conseiller en orientation de l'école secondaire de Charlevoix-Est a fourni quelques adresses de jeunes qui avaient quitté la région. Une rencontre à la polyvalente a aussi eu lieu.

Il avait été proposé par l'instigateur du projet de former un groupe de 15 jeunes. Le comité promoteur de Charlevoix a reçu, suite au recrutement, 23 candidatures. Le comité présumait également que ces participants détenaient un certain potentiel entrepreneurial car tous acceptaient de se déplacer pour assister à une formation de trois fins de semaine.

Troisième étape : déroulement de la formation

Tel que nous avons pu le voir dans la description de PAJQ, les activités se déroulent pendant trois fins de semaine. Pour Charlevoix et généralement pour l'ensemble du Québec, elles se déroulent en hiver ou au début du printemps. À raison d'une fin de semaine par mois, les jeunes participent aux activités généralement le samedi de 9h00 à 17h00 et le dimanche de 10h00 à 15h00. Voyons donc explicitement la description des activités réalisées par les participants. Il est à noter que nous décrivons ici, le déroulement de la première édition car les années subséquentes sont similaires.

Première fin de semaine : Redécouvrir ensemble Charlevoix – 16 et 17 février 1991

D'entrée de jeu, les promoteurs du projet leur présentaient les grands objectifs en plus de faire comprendre qu'ils n'étaient pas seuls à participer à cette démarche. Il importait également de faire comprendre aux participants que la région accorde une importance au problème d'exode, à l'entrepreneuriat et à leur emploi chez les jeunes. Par

la suite, les participants ont eu à se présenter tour à tour afin de mieux se connaître. Ils avaient également à présenter leurs attentes quant à la formation.

En fin d'avant-midi, les jeunes étaient appelés à l'activité centrale de la fin de semaine : *Bâtir la carte de la région*. L'intention de cette activité était de « permettre aux participants de se faire une idée commune des principales caractéristiques de leur région des points de vue géographique, historique, des populations, des attraits touristiques » (Blanchette et al., 1995 : 43).

Pour la première édition de Charlevoix, l'activité s'est divisée en trois parties. Un historien est venu raconter l'histoire de Charlevoix aux participants. Deux documentaires sur la MRC de Charlevoix et celle de Charlevoix-Est ont été présentés. Une discussion entre les participants et les animateurs a finalement eu lieu afin de faire ressortir ce qu'ils avaient retenu. Le commissaire industriel est venu présenter un état de situation, des données socio-économiques ainsi que les plans d'aménagement des MRC. Le dimanche matin l'activité s'est poursuivie par une présentation des distinctions à faire entre le développement centralisé et le développement endogène. Finalement, l'activité s'est conclue par un travail d'équipe. Il s'agissait de créer la carte de la région en utilisant l'ensemble des apprentissages de la fin de semaine.

Avant le dîner, les participants ont pu visionner un documentaire sur l'entrepreneurship et une évaluation a dû être complétée par chaque participant au retour du dîner. La première fin de semaine a pris fin par une mise en commun de l'évaluation.

Deuxième fin de semaine : Développer des réseaux - 16 et 17 mars

La deuxième fin de semaine permettait aux participants de développer des réseaux de connaissances et d'appuis avec des gens dynamiques, qui croient à la région, qui sont actifs et qui la font bouger en y investissant des capitaux et aussi des énergies dans des projets significatifs. Les objectifs étaient donc de faire connaître aux participants, des

entrepreneurs et des intervenants socio-économiques de la région. De plus, cette activité visait à « faire découvrir aux entrepreneurs et aux employeurs le potentiel en ressources humaines de la région (Leblanc, 1991 : Annexe E, 6). La fin de semaine se divisait en deux parties pour atteindre ces objectifs : l'univers des entrepreneurs et l'emploi dans la région.

L'activité : « L'univers des entrepreneurs »

Lors de la fin de semaine, de jeunes entrepreneurs et des hommes d'affaires expérimentés de la région sont venus faire des exposés sur leur expérience. Plusieurs types d'entreprises ont été présentés afin de rejoindre le plus de participants possibles. D'abord, les présentations des jeunes entrepreneurs avaient pour objectif de démontrer aux participants que c'est possible de démarrer son entreprise malgré son jeune âge. Ensuite, la rencontre des entrepreneurs chevronnés servait à démontrer à quoi peut mener un travail soutenu pour en faire bénéficier la région. Les participants pouvaient alors poser des questions à ces personnes ressources afin de connaître les rudiments du démarrage d'entreprise.

L'activité : « Les emplois dans la région »

Dans cette deuxième activité, on invitait les participants « à s'informer sur le genre d'emplois disponibles, à se demander si ces emplois convenaient à leur personnalité et à leurs besoins, à s'interroger sur le meilleur moment d'effectuer une recherche d'emploi et sur la façon de se présenter (curriculum vitae, entrevues téléphoniques et de sélection). Des informations sur les services de placement accessibles furent aussi communiquées » (Blanchette et al., 1995 : 53).

Les caractéristiques du marché du travail, la structure industrielle, la structure d'emploi ou professionnelle et les perspectives à long terme dans la région ont été

illustrées par un représentant du Centre d'emploi du Canada. Aussi, deux conseillers en ressources humaines des secteurs privé et public ont présenté le profil des emplois offerts dans leur secteur respectif. Un préfet de MRC a parlé de la politique municipale et du rôle d'une MRC dans le développement du territoire. Les représentants des deux chambres de commerce ont, pour leur part, abordé leur secteur d'activités et les projets sur lesquels ils travaillaient à cette époque.

Troisième fin de semaine : Rêver des projets pour Charlevoix – 4 et 5 mai

Les objectifs généraux de la fin de semaine étaient d'explorer des possibilités de création d'entreprises dans la région ou d'association avec des entreprises existantes et, d'être informé sommairement des supports aux créateurs d'entreprises offerts par la région.

La première activité de la fin de semaine fut d'entendre des entrepreneurs qui sont allés au bout de leurs rêves. Ce sont les propriétaires d'une entreprise hélicicole qui ont présenté l'escargotière où on fait l'élevage d'escargots. D'ailleurs, cette entreprise est encore aujourd'hui visitée par les participants de PAJ. Les propriétaires de l'entreprise ont démontré que leur travail a été ardu et qu'ils ont dû se rendre en Europe pour apprendre les techniques. Ils sont donc allés au bout de leur rêve et pouvaient représenter pour les jeunes un modèle à suivre.

A suivi, l'atelier *Au bout de ses rêves* qui permettait aux participants de rêver sans contrainte et sans esprit critique à leur avenir en région, que ce soit comme entrepreneur, comme travailleur, comme citoyenne ou citoyen, père ou mère de famille, etc.

Au cours de la journée, les jeunes prenaient connaissance des différents services qui étaient disponibles pour réaliser leur projet d'entreprise. Des organismes comme le Centre d'aide aux entreprises ont présenté leurs services. La dernière activité de la fin de

semaine s'intitulait *Une région plus attrayante pour les jeunes*. L'objectif était d'imaginer ce qui pourrait être fait et ce que les participants eux-mêmes pourraient faire pour améliorer la qualité de vie des jeunes adultes dans la région et ainsi accroître son pouvoir d'attraction.

Une évaluation finale a été effectuée par les participants. Les jeunes avaient également à mentionner quelles suites ils espéraient. Les suggestions des participants après la première édition étaient de s'assurer de conserver le contact entre les participants et les organisateurs, d'évaluer les impacts à moyen et long terme, d'organiser dans l'année qui suit une rencontre pour voir si les participants revenaient en région.

2.3 Les partenaires

Nous pouvons remarquer qu'il existe deux types de partenaires dans le cadre de PAJ : les partenaires financiers et les partenaires intervenants.

Les partenaires financiers sont ceux qui permettent la réalisation du projet en émettant des subventions ou des contributions financières. Dans les débuts du projet, les promoteurs avaient demandé aux bailleurs de fonds un engagement de cinq ans. Les partenaires financiers étaient alors la commission scolaire Laure-Conan et la Société Québécoise de développement de la Main-d'œuvre, le Conseil régional de Concertation et de développement de Québec, le Comité d'Aide au développement des Collectivités, le service d'aide aux jeunes entrepreneurs et la Corporation de développement industriel de Charlevoix-Est Inc.

En ce qui a trait aux partenaires intervenants, il s'agit des personnes qui ont une expertise dans le milieu et qui peuvent être intéressantes pour participants. Ceux qui reviennent chaque année abordent les thèmes de l'emploi, de l'entrepreneuriat, ils ont une entreprise, ils détiennent une expertise sur la région des points de vue historique, économique, social, communautaire ou politique. Les partenaires intervenants sont

sélectionnés pour leur dynamisme et leur capacité à projeter une image positive de la région.

Ce que nous venons de décrire représente l'année exploratoire. Par contre, le modèle décrit est demeuré le même et ce jusqu'à aujourd'hui. Pour les prochains points nous nous pencherons sur les changements qu'a connu PAJ Charlevoix au cours de son évolution.

3. 1992-1997 : La période d'adaptation

3.1 Les promoteurs

Dès 1992, c'est la Corporation de développement industriel de Charlevoix-Est par l'entremise du défunt programme SAJE qui est devenu le promoteur du projet. Comme le projet n'est pas annuel et qu'il se déroule plutôt pendant trois fins de semaine, le promoteur consacre une ressource humaine pendant 60 jours à l'élaboration du projet. La personne assume donc la coordination de PAJ et s'assure du bon fonctionnement des activités. L'organisation de la formation débute au mois d'octobre par le plan d'action, la rencontre des partenaires lors du déjeuner-rencontre, le recrutement des jeunes. Le dossier se conclut par la réalisation de la formation telle que décrite antérieurement.

3.2 Le déroulement des activités

Pour l'édition 1992-1993, les objectifs se sont précisés en regard des trois fins de semaine d'activités et ont été maintenus pour les années subséquentes :

Première fin de semaine :

- Comprendre ce qu'est le développement régional (développement centralisé versus le développement endogène).

- Avoir de sa région une image réaliste, dynamique et commune, du point de vue socio-économique.
- Connaître les autres participants et participantes et développer une solidarité.

Deuxième fin de semaine :

- Connaître des entrepreneurs et des intervenants socio-économiques de la région et être connu d'eux.
- Certains entrepreneurs de la région seront devenus des personnes ressources accessibles pour les participants.
- Les participants se seront présentés à certains entrepreneurs, à certains visionnaires et quelques employeurs de la région.
- Faire découvrir aux entrepreneurs et aux employeurs le potentiel en ressources humaines de la région.

Troisième fin de semaine :

- Se donner le droit de rêver des projets d'entreprises.
- Mettre nos rêves en commun.
- Découvrir les occasions d'affaires qu'on peut déceler ou imaginer dans la région.
- Donner l'occasion à chacun de développer quelques-unes de ces occasions d'affaires dans l'avenir.
- Être informé des aides et des services offerts dans la région aux futurs et aux nouveaux entrepreneurs.
- Identifier des façons de rendre la région plus attirante.
- Évaluer les résultats obtenus dans le projet, à ce jour.
- Identifier les éléments de la démarche suivie qui seraient à conserver, ceux qui seraient à modifier et ceux qui seraient à ajouter.
- Tous ceux qui ont contribué à la phase 1 de Place aux jeunes auront identifié les suites concrètes qu'ils entendent donner à court terme (moins d'un an) à ce projet. (Marin, 1993 : Annexe A : 1- 10- 14)

De plus, nous pouvons constater qu'à partir de 1992, les participants à la formation étaient invités à se rendre dans des entreprises de la région pour découvrir sur le terrain ce qui existait dans leur milieu d'origine. Plutôt que d'entendre les récits des partenaires intervenants, ils pouvaient voir ce qui se passait dans leur patelin. Ainsi, la formation a été perçue par les jeunes comme plus dynamisante (Marin, 1993).

En plus de se rendre dans les entreprises, la coordonnatrice de PAJ dit mettre l'accent sur la place des jeunes participants dans la formation, « il faut faire en sorte que les jeunes qui sont accueillis se sentent chez eux, qu'ils se sentent écoutés, qu'ils sentent que la formation leur appartient » (Entrevue 1, 2002). L'approche des animateurs est d'adapter la formation aux réalités des jeunes qui la suivent et qu'elle permette aux jeunes de prendre leur place éventuellement dans le milieu.

Nous pouvons également souligner que la troisième édition de PAJ Charlevoix « a donné naissance à un regroupement de jeunes » (Plein Jour, 2 avril 1994). La troisième fin de semaine, lors de l'activité où les participants ont à identifier des façons pour rendre plus intéressantes la région, quelques-uns ont amené l'idée d'un regroupement jeunesse car on trouvait qu'il manquait de lieux pour se rencontrer. La coordonnatrice d'alors et employée du SAJE a soutenu la création de ce comité jeunesse. Aujourd'hui encore, le regroupement de la jeunesse de Charlevoix est actif dans le milieu.

3.3 Le recrutement des jeunes

Entre 1992-1997, les techniques de recrutement sont sensiblement restées les mêmes : envoi de communiqués de presse aux médias locaux, conférences de presse, visites dans les classes, envois postaux, etc. De plus, avec les années, les responsables se sont aperçus que le « bouche à oreille » était la meilleure façon de recruter. (Entrevue 1 : 2002).

Pour une personne interrogée, « le seul problème c'est qu'ils ont de la difficulté à combler leur groupe. Ce n'est pas nécessairement tous des jeunes qui sont de Charlevoix, il y en a de l'extérieur, mais moi je crois qu'on est mieux d'intégrer deux ou trois jeunes qui ne correspondent pas à la clientèle de PAJ plutôt que d'annuler l'activité » (Entrevue 6, 2002).

3.4 Le portrait des jeunes qui participent

Entre 1992 et 1997, on peut remarquer, à la lecture des rapports finaux, que le nombre de participants aux formations de PAJ Charlevoix est entre 10 et 20 par année. Pour cette période, l'âge des participants se situe entre 18 et 34 ans. La moyenne d'âge varie d'une année à l'autre mais elle se situe la plupart du temps autour de 24 ans (Rapports d'activités 1991-2003).

Les participants sont d'horizons variés. Nous retrouvons des jeunes des secteurs professionnel (secrétariat, mécanique, technique d'usinage, etc.), collégial (technique du vêtement féminin, technique de bureau, sciences humaines, technologie de l'architecture, graphisme, etc.) et universitaire (agronomie, enseignement, relation industrielle, orientation, travail social, philosophie, diététique, etc.).

Nous pouvons mentionner qu'avec la mise en place du Centre d'étude collégial en 1994, certains jeunes qui y étudiaient ont participé à la formation. Quoiqu'il en soit, la très grande majorité des participants de ces éditions avaient quitté leur région pour des études et certains espéraient revenir et pour d'autres le retour n'était pas prévu.

3.5 Les partenaires

3.5.1 Les partenaires financiers

Les partenaires financiers sont restés, pour cette période, sensiblement les mêmes. Par contre, on constate qu'à partir des années 1995-1996 et 1996-1997, certains se sont ajoutés. On pense au député provincial, aux deux MRC, aux caisses populaires et à PAJ du Québec.

3.5.2 Les partenaires intervenants

Le nombre des partenaires intervenants a aussi augmenté au cours de ces mêmes années. Pour la coordonnatrice du programme, il était essentiel d'intégrer à la formation les anciens participants pour qu'ils partagent leur expérience de retour ou leur choix de ne pas revenir. Plusieurs entrepreneurs privés se sont aussi ajoutés à la liste. De plus, on constate qu'en 1996-1997, les CJE faisaient partie des partenaires.

Pour la coordonnatrice actuelle de PAJ, les partenaires, tant financiers qu'intervenants, sont restés fidèles à l'organisation, car ils ont un intérêt pour la jeunesse et pour assurer la relève dans la région. L'exode des jeunes rejoint énormément les intervenants socio-économiques de la région. Cette problématique est mobilisatrice des forces vives de la région de Charlevoix (Entrevue 1, 2002).

3.6 Le budget

Entre 1992 et 1997, le budget du programme variait de 7 000 \$ à 10 000\$ annuellement. Les postes de dépenses sont les mêmes pendant cette période, soient une partie des salaires des coordonnatrices, la messagerie et papeterie, un bottin de ressources, les repas et les déplacements des participants pour les trois fins de semaine de formation.

S'est ajoutée, en 1996, une dépense relative au colloque annuel des PAJ du Québec concernant le suivi des activités. Toujours entre 1992 et 1997, nous pouvons constater que les sommes reçues sont presque toutes dépensées dans l'année. S'il y a des surplus, ils sont utilisés pour « le suivi des activités, les activités regroupant les participants des éditions précédentes, la gestion et la supervision d'un Programme Défi Carrière été consacré à cette activité » (Marin, 1996).

3.7 Bilan des cinq premières années de Place aux jeunes. Participants. (Bouliane, 1996)⁹

74 jeunes provenant du territoire de Charlevoix ont participé à la formation entre 1991 et 1995. Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des participants afin de comprendre l'impact du programme sur eux. 19 jeunes ont répondu au questionnaire.

Les résultats sont regroupés en huit thèmes : le retour en région, la recherche d'emploi, la création d'entreprises, le réseau de contacts, la perception de la région, les actions concrètes de changements, le niveau d'appartenance et l'évolution future.

Pour ce qui est du retour en région, on a constaté que 68% des répondants vivaient dans la région au moment de la recherche. « De ce nombre, 37% avaient quitté la région et y sont revenus. Le but principal du retour était de se trouver un emploi pour pouvoir vivre en région » (Bouliane, 1996 :7). En ce qui a trait à la recherche d'emploi, les analystes constatent que 74% des répondants ont un emploi. Dans 47% des cas, PAJ aurait aidé à la recherche d'emploi du fait des rencontres organisées avec des employeurs de la région.

Au niveau de l'entrepreneuriat, 11% des répondants ont dit avoir créé leur propre entreprise. Également nous pouvons constater que 26% des répondants ont mentionné avoir une idée de démarrage de projet. Pour ces répondants, PAJ a contribué de trois manières : « en donnant le goût de faire quelque chose de plus dans ma région, en faisant découvrir la nécessité d'implication des jeunes dans ma région, en donnant le goût aux participants de se réaliser personnellement dans la région » (Ibid., 1996 : 8).

⁹ Cette section résume un bilan des activités de PAJ Charlevoix après cinq ans d'activités. L'objectif de faire ce sondage n'était pas de réaliser une étude exhaustive mais plutôt de renseigner les promoteurs sur les tendances et les résultats probables découlant de la formation. Les résultats sont présentés car ils nous renseignent sur des données concernant le retour des jeunes dans Charlevoix ainsi que l'impact du programme sur les anciens participants. Toutefois, nous n'avons en aucun cas basé notre mémoire sur ce sondage car il comporte des limites méthodologiques majeures, entre autres, celle de n'avoir rejoint que 19 anciens participants sur 74 possibles.

Par ailleurs, 84% des répondants ont déclaré avoir développé un réseau de contacts et l'avoir conservé suite à la formation. Quant à la perception de la région, la formation PAJ a permis de la modifier chez 74% des répondants. 100% des répondants ont mentionné avoir découvert aussi une image plus positive de leur région.

Pour ce qui est de l'implication sociale des jeunes, on s'aperçoit que 68% des répondants s'impliquent dans des activités et 53% ont confirmé que PAJ avait contribué à augmenter leur niveau d'implication. Nous pouvons constater également un changement dans le sentiment d'appartenance car 89% des répondants ont affirmé que PAJ leur avait permis d'augmenter ce sentiment d'appartenance pour Charlevoix.

Finalement, quant à l'avenir de PAJ, les répondants indiquent qu'il serait plus intéressant d'assurer un suivi avec les anciens participants. Toujours selon eux, PAJ est une solution à l'exode des jeunes et qui pourrait amener un essor économique des régions (Bouliane et al., 1996).

4. 1998-2003 : La période de pérennisation de l'organisation

4.1 L'incorporation

En 1998, PAJ était un projet géré par le CLD de Charlevoix-Est¹⁰. Au cours de cette même année, PAJ est devenu un organisme à but non lucratif et ce, à la demande des participants à la formation. Les jeunes souhaitaient l'établissement d'un lien permanent avec l'organisation en plus d'assurer un suivi des jeunes qui démarrent une entreprise ou pour d'autres qui se cherchent un emploi et qui ont besoin de maintenir leur

¹⁰ La nomenclature du CLD était, avant la sortie de la politique de soutien au développement local et régional du gouvernement du Québec, la Corporation de développement industriel de Charlevoix-Est et PAJ était géré, à ce moment par le Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE).

réseau. Par ailleurs, les sources de financement de PAJ devenaient de plus en plus restreintes en étant affilié au CLD car celui-ci est considéré comme un organisme gouvernemental.

C'est le 31 juillet 1998, qu'a eu lieu l'assemblée de fondation de la corporation PAJ Charlevoix. Le conseil d'administration constitué est composé de sept administrateurs. Spécifiquement, il compte cinq membres réguliers et deux membres superviseurs, soient les deux coordonnateurs. Les membres réguliers sont d'anciens participants ou des représentants d'organismes du milieu.

Les objets de cette corporation sont :

- 1- Défendre et promouvoir les intérêts des jeunes, âgés de 16 à 35 ans, qui proviennent de la région de Charlevoix ou d'ailleurs et qui veulent s'établir.
- 2- Planifier et gérer le projet PAJ dans la région de Charlevoix.
- 3- Développer des infrastructures et acquérir tous les équipements nécessaires au bon fonctionnement du projet.
- 4- Organiser des activités et prendre les moyens nécessaires afin d'accroître, auprès des jeunes, le pouvoir d'attraction de la région de Charlevoix, de freiner l'exode et ainsi de permettre d'augmenter le nombre d'entreprises et d'emplois pour les jeunes.
- 5- Protéger les intérêts de ses membres et les encourager à créer, entre eux et avec différents intervenants d'ici ou d'ailleurs, des réseaux de contacts afin de favoriser l'emploi et la situation économique des jeunes.
- 6- Favoriser l'expansion industrielle, commerciale et économique de la région de Charlevoix en faisant connaître à ses membres le potentiel industriel, commercial, économique et social de la région et les différents organismes qui œuvrent pour soutenir son développement (Lettres patentes, 1998).

4.2 La dimension organisationnelle

Malgré l'incorporation de PAJ, l'organisme est resté dans les locaux du CLD et bénéficie des avantages d'être sous le même toit qu'une autre organisation. La coordonnatrice, depuis l'édition 1992, est demeurée dans ses fonctions d'agente de développement rural pour le CLD, et se charge de coordonner le projet. Elle engage

chaque année une assistante pour préparer la formation et l'animer. Depuis 1998, c'est un ex-participant qui occupe ce poste. Ainsi, cette expérience permet à un jeune de revenir dans la région et de prendre de l'expérience.

Avant de passer à la diversification des projets, il importe de dire quelques mots sur la coordination du projet. La coordonnatrice étant présente depuis les débuts du programme, nous avons pu constater que pour l'ensemble des intervenants et ex-participants, cette présence, son dynamisme et sa passion ont grandement influencé le projet à se perpétuer (Observation participante, 2002). Pour plusieurs, si elle n'était plus là, le projet ne serait certainement plus le même. L'attention qu'elle porte aux jeunes et sa passion pour la région ont influencé plusieurs participants à y revenir. De plus, elle représente, pour les participants rencontrés et les intervenants, l'interface entre les deux groupes. Plusieurs jeunes la contactent pour obtenir un emploi ou tout simplement pour échanger sur leur difficulté d'insertion dans un monde d'adulte. Pour les intervenants, elle est une personne-ressource lorsqu'ils se cherchent de bons employés.

4.3 La diversification des projets

PAJ, en s'incorporant, a permis que les activités se prolongent et qu'elles ne durent pas uniquement le temps de la formation, soit 60 jours. D'autres projets ont pu alors être développés afin de faciliter le retour des jeunes et leur insertion en emploi ou dans la région. Deux projets attirent notre attention.

Charlevoix au boulot

En 1999, PAJ s'associe avec les CLE pour permettre de prolonger la durée du contrat de l'assistant à la coordination. Les deux organisations veulent répondre à un besoin souvent énoncé par les jeunes qui participaient à PAJ : un répertoire d'emploi. Ce concept a un double objectif : d'une part, faire connaître aux employeurs les nouveaux

diplômés et d'autre part, informer les jeunes des employeurs présents et des emplois disponibles dans la région.

Ce document se divise en trois sections. La première partie est consacrée au curriculum vitae des anciens participants de PAJ. Pour l'édition 1999, ce sont les portraits des anciens participants de 1990 à 1999 qu'on y retrouve. Chaque personne envoyait son curriculum vitae et on la classait par secteurs d'emploi. La deuxième section trace le portrait des participants soit leur nom, leur scolarité, leur domaine d'études et leur municipalité d'origine. La dernière section est réservée aux employeurs. L'ensemble des entreprises ou services sont répertoriés avec les coordonnées, les formations scolaires exigées pour travailler dans ces entreprises, l'expérience requise, les principales qualités nécessaires, les principales tâches à accomplir et le type d'emploi.

Les CLE organisent chaque année une foire de l'emploi. Le répertoire d'emplois est donc lancé dans le cadre de *Charlevoix au boulot*. En 2002, l'assistante à la coordination participait également à l'organisation de la foire de l'emploi en collaboration avec le CLE. Ainsi, l'alliance entre le CLE et PAJ permet d'offrir un emploi pour au moins six mois à un jeune de la région.

Place aux jeunes 14-17

En 2000, à l'image de PAJ qui s'adressent aux jeunes de 18-35 ans et qui ont quitté la région pour étudier, PAJ-14-17 a été mis en place. Le projet s'adresse aux jeunes du secondaire et vise à prévenir leur exode. Sans les empêcher de quitter pour étudier, « le but est de leur démontrer que, s'ils le souhaitent, ils ont une place, un milieu de vie extraordinaire où l'on a besoin de leurs compétences, de leur savoir et de leur dynamisme afin d'assurer la relève et la vitalité de Charlevoix » (Brassard, Gagnon, 2000 : introduction).

Contrairement à PAJ, les activités pour les 14-17 ans se déroulent pendant une seule fin de semaine et tentent de répondre à différents objectifs :

- Prévenir l'exode des 14-17 ans, étudiants du troisième au cinquième secondaire.
- Développer chez ces jeunes un sentiment d'appartenance envers leur région.
- Promouvoir la région de Charlevoix en donnant une vision positive et réaliste.
- Faire découvrir la région : son potentiel, son économie, ses gens, son histoire, sa culture.
- Faciliter le développement d'un réseau de contacts et de connaissances : les entreprises, les emplois, les personnes-ressources, de nouveaux amis.
- Permettre aux jeunes d'imaginer et de rêver leur avenir dans la région de Charlevoix : rêver des projets, la vie d'un jeune en région, un avenir prometteur pour un jeune dans Charlevoix, mythe ou réalité (Ibid : 1).

L'activité n'a débuté qu'en 2000, donc aucun résultat n'est disponible quant à l'évaluation. Par contre, les jeunes y participent chaque année en nombre raisonnable. Le recrutement s'effectue dans les trois écoles secondaires de la région. Il semble que le recrutement soit plus simple car les jeunes sont encore dans la région. Le programme rejoint annuellement une quinzaine de jeunes.

4.4 Financement

Le financement du programme PAJ s'est modifié depuis 1998. Les bailleurs de fonds originaux sont restés les mêmes, mais nous pouvons constater que depuis quelques années, ils financent moins qu'auparavant. Ce qui expliquerait ce désengagement est la participation financière du ministère des Régions à l'ensemble des projets PAJ du Québec. De fait, entre 1999 et 2002, Place aux jeunes du Québec recevait 750 000 \$ du ministère des Régions afin de le redistribuer aux 70 PAJ du Québec. Le financement attribué à chaque MRC varie en fonction de la capacité du milieu à s'autofinancer. L'association remet le montant équivalent au financement provenant du milieu jusqu'à concurrence de 15 000\$ (Entrevue 1, 2002). Les projets qui ont plusieurs années

d'expériences, tel que celui de Charlevoix, reçoivent 15 000\$ car leurs bailleurs de fonds sont réguliers et attachés à l'expérience.

Depuis le printemps 2003, PAJ Charlevoix a reçu des sommes du projet *Agent de migration Desjardins* qui a été décrit dans la section de PAJQ. Charlevoix fait donc partie des 34 MRC qui ont reçu du financement pour embaucher un jeune toute l'année et ce pour trois ans.

Les responsables de Charlevoix, au cours de toutes ces années d'intervention, ont passé beaucoup de temps à la recherche de financement (Entrevues 1, 5, 9 et 10). Cette heureuse nouvelle leur permettra certainement de développer un nombre considérable de projets pour attirer les jeunes, favoriser leur retour dans la région et surtout développer des structures d'accueil pour les recevoir (Entrevue, 2, 2002).

Nous venons ainsi de décrire le fonctionnement d'un des PAJ. Nous pouvons constater que le projet a continué d'évoluer tout en gardant une stabilité dans la formation. Le projet se déroule depuis 13 ans avec les mêmes thèmes et suit le même déroulement soit trois fins de semaine en hiver et au printemps. La coordonnatrice mentionne que PAJ vise toujours le même objectif soit favoriser le retour des jeunes dans leur région en plus de porter une attention particulière à des jeunes qui viennent s'établir dans la région mais qui ne sont pas originaires de Charlevoix (Entrevue 1, 2002).

Il importe de rappeler que Charlevoix est l'un des trois PAJ incorporés au Québec. Ce statut légal leur a permis d'être avant-gardiste dans leurs approches en offrant un emploi sur une plus longue période à un jeune et en mettant en œuvre des initiatives comme PAJ 14-17 et le répertoire d'emploi (Entrevue 1, 2002).

Selon la coordonnatrice de PAJ, sur 180 jeunes qui ont participé au projet depuis 1990, 60% d'entre eux sont revenus s'établir en région. Nous pouvons donc dire que PAJ peut influencer la décision des jeunes de revenir ou non dans leur région d'origine.

Afin de répondre adéquatement à notre question de recherche, les entrevues ont surtout porté sur la perception des gens rencontrés quant aux impacts du programme. Nous proposons, dans la prochaine partie, une synthèse des commentaires des personnes rencontrées.

5. Impact du projet PAJ

Les entrevues réalisées nous renseignent sur l'impact qu'a eu et que continue d'avoir PAJ sur les participants, sur la jeunesse de la communauté ainsi que sur le milieu et les acteurs socio-économiques.

5.1 Sur les participants

Les principaux concernés par ce programme sont les jeunes de 18 à 35 ans qui ont quitté leur milieu d'origine et qui pensent y revenir après leurs études. Lors des entrevues nous avons rencontré cinq ex-participants qui sont revenus et qui ont, de façon unanime, des commentaires très positifs sur le projet. Les cinq jeunes sont encore engagés de près envers l'organisation soit comme membre du conseil d'administration ou encore comme partenaire intervenant. Nous pouvons constater que l'impact du programme sur eux se divise en trois grandes catégories soient les impacts au niveau personnel, le réseautage et l'emploi / entrepreneuriat.

Personnel

L'ensemble des participants rencontrés a mentionné que ce projet leur a permis d'augmenter leur confiance en eux et en leurs capacités. Pour ces jeunes, PAJ est un tremplin, un coup de pouce pour s'insérer dans leur région après leurs études. Une participante mentionne en parlant de ce que PAJ lui a apporté: « On dit tout le temps, aide-toi et le ciel t'aidera. Si toi-même tu crois en ton rêve mais que tu es toute seule et toute seule pour te battre c'est beaucoup plus pesant sur les épaules que si tu sais qu'il y en a qui croient en ton rêve et qu'ils te disent que tu es capable de le faire ». (Entrevue 2, 2002).

Une autre participante soulignait que le programme lui a donné confiance en elle au niveau des techniques de recherche d'emploi : « Une femme est venue un matin nous présenter les techniques pour se présenter en entrevue. Elle était vraiment bonne. J'ai essayé peu de temps après ce qu'elle avait dit et j'ai eu l'emploi » (Entrevue 9, 2002). De plus, après la formation, certains ont dit qu'ils ont appliqué dans certains endroits où ils n'auraient jamais cru pouvoir poser leur candidature avant de faire PAJ.

Pour un jeune entrepreneur rencontré, PAJ a permis de mieux définir un rêve qui lui parcourait l'esprit depuis quelques temps. Parfois, « le fait d'échanger avec d'autres sur ses rêves donne le goût aux jeunes de les mettre en application ou du moins d'y croire un peu plus » (Entrevue 1, 2002). « Moi, ils m'ont aidé à réaliser ma mission dans la région » (Entrevue 2, 2002) souligne une autre participante.

Il y a aussi l'intégration du phénomène de l'exode des jeunes. Les anciens participants mentionnent que la sensibilisation aux problématiques entraînées par l'exode dans le cadre du programme PAJ, les a influencés quant à leur choix d'implication, ou s'ils s'impliquaient déjà, ils disent que : « cela nous montre que oui, on fait bien de s'engager mais d'un autre côté peut-être que certains s'impliquent moins dans le groupe

et toi tu contribues à les intéresser à cette implication-là. C'est un bel échange » (Entrevue 2, 2002).

Réseautage

Nous pouvons constater que le réseautage est sans contredit le point marquant du programme pour les participants, les intervenants et la coordonnatrice.

D'abord, ce réseautage s'exprime entre les participants eux-mêmes. Plusieurs ex-participants ont mentionné être toujours en contact avec les autres jeunes qui ont fait la formation avec eux. « On était tous des jeunes qui vivaient à peu près la même problématique. Je te dirais des jeunes qui finissaient l'école et on voyait le marché du travail qui s'en venait » (Entrevue 2, 2002). Donc cette activité a permis à des jeunes de se rencontrer et d'échanger sur leur vécu, leurs expériences, leurs appréhensions. En ce sens, un participant mentionne que PAJ peut ressembler à un catalyseur : « il y a un paquet de participants qui arrivent avec des énergies différentes puis on les met toutes en commun et en même temps on peut s'en servir et s'aider les uns les autres à développer mutuellement des idées qu'on avait » (Entrevue 3, 2002).

Plusieurs amitiés se sont créées à partir de cette expérience et les personnes rencontrées ont mentionné être toujours en contact même après cinq ou six ans avec les autres participants. « Moi, je ne viens pas de la région et en faisant PAJ, j'ai réussi à faire la formation même si je ne venais pas d'ici, je me suis fait plusieurs bons amis et cela a facilité mon intégration sociale » (Entrevue 10, 2002).

Par ailleurs, le réseautage avec les organismes de la région est un phénomène marquant dans le processus de retour des participants. Les jeunes sont appelés à rencontrer, lors des fins de semaine, des intervenants de tous les secteurs d'activités, que

ce soit le développement, l'environnement, l'entrepreneuriat, l'économie sociale, etc. Plusieurs occasions sont ainsi laissées aux jeunes d'échanger avec les représentants.

Pour les participants, c'est réellement important que la coordonnatrice s'informe des intérêts de ceux-ci afin d'adapter les présentations à leur réalité. Ainsi, les jeunes peuvent constater qu'il y a un avenir dans la région dans leur domaine d'étude ou leur champ d'intérêt.

Pour certains, la formation est devenue une façon de se présenter et de rencontrer les employeurs lorsqu'ils sont de retour. De fait, les participants qui ont rencontré bon nombre d'intervenants lors de PAJ, avaient déjà un premier contact d'établi avec ces derniers et cette approche facilitait leur recherche d'emploi. « Ton réseau que tu as découvert là-bas [à la formation], c'est celui-là que tu entretiens puis à un moment donné, il devient naturel, ce n'est plus le réseau de PAJ que tu as utilisé mais plutôt le tien. » (Entrevue 2, 2002).

Pour d'autres, le programme a aidé à préciser leurs idées ou encore à découvrir les ressources disponibles dans leur région : « directement PAJ m'a apporté une connaissance des différents intervenants en région, des différentes possibilités aussi de mettre sur pied une entreprise car à ce moment-là j'avais déjà mon projet d'entreprise en tête » (Entrevue 3, 2002).

La création d'un réseau pour les jeunes est primordiale dans un processus d'insertion, une jeune femme le mentionne d'ailleurs : « Moi, c'est vraiment le réseau de contacts, les connaissances, les gens, les intervenants, juste leur nom parfois parce qu'on les voit partout et on ne sait jamais c'est qui. Maintenant je les replace et eux aussi, ils nous replacent, c'est bien. Ce réseau t'aide à te faire un chemin. Quand tu es nouvelle, ça aide beaucoup » (Entrevue 5, 2002).

Au niveau de l'emploi et de l'entrepreneuriat, la rencontre des intervenants a facilité énormément la recherche d'emploi ou à trouver l'aide requise pour démarrer une entreprise. Par exemple, la coordonnatrice mentionnait que plusieurs jeunes ont choisi de retourner à l'école après leur passage au projet car ils prenaient conscience de leur force ou de leur passion (Observation participante, 2002).

Pour un jeune entrepreneur « ça a facilité les choses à partir du moment où j'ai eu à rencontrer des agents de développement économique, le CLD ou autres institutions, les visages m'étaient familiers, les portes étaient plus faciles à ouvrir, je les avais déjà franchies » (Entrevue 3, 2002).

D'ailleurs un intervenant souligne que « souvent PAJ devient une ressource pour suggérer des noms de jeunes prêts à l'emploi et cela survient régulièrement car ils sont en contact avec des jeunes qui viennent de terminer leurs études. On a comblé des besoins ainsi et en même temps on trouve des emplois aux jeunes » (Entrevue 6, 2002).

Les intervenants sont aussi intéressés à rencontrer les jeunes et à les connaître. Une ex-participante raconte qu'un intervenant l'a appelée, quelques mois plus tard, pour être sur le conseil d'administration qu'il représentait (Entrevue 5, 2002). De plus, un des élus locaux rencontrés mentionnait que de rencontrer chaque année les jeunes de PAJ était très intéressant car selon lui les jeunes avaient beaucoup à lui apprendre. « Les jeunes sont souvent plus formés que nous et ils ont souvent de très bonnes idées, il faut les écouter » (Entrevue 6, 2002).

5.2 Sur la jeunesse charlevoisienne

En plus d'avoir des effets sur les participants, le projet PAJ semble avoir une influence sur la jeunesse charlevoisienne. En effet, nous avons pu constater qu'un regroupement jeunesse a vu le jour suite à la mobilisation des participants d'un groupe de

PAJ. Différents services et une écoute plus grande de la part des acteurs socioéconomiques face à la jeunesse est aussi apparue. Les acteurs se sont rapidement aperçus que s'ils ne mettaient pas l'accent sur la problématique du départ des jeunes, leur région était vouée à une dévitalisation constante.

Donc, l'ensemble des jeunes est touché par ce projet, vu la sensibilisation des acteurs qui s'en est suivi. En ce sens, un ex-participant mentionne qu'il y a une ouverture plus grande des acteurs socioéconomiques en milieu rural.

« Je pense que cette ouverture, on la voit dans le fait que c'est bien plus facile de mener à terme des projets d'entreprise en région qu'en ville. Par rapport à la bureaucratie, c'est pas mal moins bureaucratique en région qu'en ville. En fait, c'est le même appareil mais étant donné que les personnes on les connaît... Quand j'appelle, je n'ai seulement qu'à dire mon prénom et la personne reconnaît ma voix. Ne vient pas me dire que ça, ça n'aide pas. » (Entrevue 3, 2002).

Donc la jeunesse en Charlevoix peut bénéficier de services personnalisés et attentionnés. Ce phénomène s'explique par le fait que le milieu soit plus petit et que les gens qui utilisent ces services sont moins nombreux. Du moins, c'est ce que nous pouvons comprendre à travers l'observation participante réalisée. Une attention particulière est portée à la jeunesse et aux jeunes entrepreneurs et c'est en milieu rural que nous pourrions en ressentir les effets les plus probants.

5.3 Sur le milieu et les acteurs socio-économiques

« Quelle était la place et l'importance des jeunes, il y a 12 ans, dans la communauté? Quelle est la place des jeunes aujourd'hui? ». Voilà deux questions posées auprès des intervenants et des jeunes qui ont accepté de se soumettre aux entrevues. Les réponses nous renseignent sur la perception des intervenants et des participants quant à l'influence de PAJ dans Charlevoix.

« Oui, on porte plus d'importance à la jeunesse. Tous les intervenants économiques, tous ceux qui travaillent de près ou de loin au développement, ils sont sensibilisés à l'apport que peuvent avoir les jeunes dans la société. Ce sont eux qui nous remplaceront, c'est une main-d'œuvre dynamique donc si on se prive de nos jeunes, c'est la relève qui aura à subir les difficultés à venir. Les intervenants sont très sensibilisés et c'est pourquoi un projet comme PAJ quand il est parti, il y a douze ans, ça répondait vraiment à un besoin » (Entrevue 6, 2002).

Un intervenant rencontré nous parle de l'influence de PAJ sur le monde municipal :

« Les gens pensaient que les jeunes ne reviendraient pas, qu'ils n'étaient pas intéressés à ici. Maintenant même la population et nous les intervenants, on sent qu'il y a des possibilités pour les jeunes. On a encore du travail à faire mais je pense qu'en quelques années il y a eu aussi l'arrivée du Centre d'études collégiales à Pointe-au-Pic et cela a eu un impact. De plus, je pense que PAJ aussi en a eu un sur la sensibilisation des élus, de certaines personnes sur la possibilité pour les jeunes de revenir ici, de faire des choses ici. Mais cela est une affaire globale, il faut que tu crois dans ta région et là depuis douze ans les gens croient davantage dans Charlevoix qu'on y croyait auparavant. Il y a comme une fierté plus grande. » (Entrevue 4, 2002).

Nous pouvons également constater que PAJ permet l'ouverture d'esprit. Nous avons fréquemment entendu parler des « guerres de clochers ». Pour les jeunes rencontrés, la formation PAJ, en faisant découvrir aux jeunes l'ensemble du territoire, permet de faire évoluer les mentalités.

« Notre génération qui s'en vient, je pense qu'elle va être beaucoup plus ouverte au niveau des frontières, au niveau des guerres de clochers et puis localement tout devrait s'estomper. Peut-être à cause des organisations comme PAJ qui font que tu rencontres des jeunes des autres localités sur le territoire. Puis, tu te rends compte que le débat que tu mènes ce n'est pas juste chez vous, c'est régionalement et même provincial parce que dans toutes les régions il y a de l'exode. » (Entrevue 2, 2002).

Nous pouvons, en ce sens, ajouter que pour l'ensemble des personnes rencontrées le départ des jeunes n'est pas négatif au contraire. Ce départ est une expérience pour les jeunes, une ouverture d'esprit sur le monde et les autres. Par contre, si les jeunes ne reviennent pas les milieux en subiront le contrecoup. Pour cette raison, l'ensemble des personnes interrogées mentionnait qu'il faut vendre la région positivement et ainsi la rendre attrayante pour les jeunes.

Les partenaires intervenants aiment bien participer à l'expérience car comme nous le mentionne un maire : « Ce n'est pas juste moi qui amène des affaires, eux [les jeunes] m'amènent pleins de nouvelles idées, ils me font un retour des choses et ils me donnent une vision sur la réalité qu'on vit. Ça, là-dessus, je pense que ce sont les jeunes qui nous font évoluer » (Entrevue 4, 2002).

Tous les jeunes rencontrés s'impliquent suite à leur passage à PAJ. Les jeunes s'impliquent pour pouvoir partager leurs idées, pour participer au développement, pour faire avancer une cause.

De plus, l'impact se fait ressentir car de plus en plus de jeunes qui ne sont pas originaires de Charlevoix viennent s'y installer. Pour l'ensemble des personnes rencontrées, ce phénomène entraîne un nouveau souffle aux MRC. Parfois, comme nous l'explique une personne de l'extérieur, il y a quelques réticences, mais elle ajoute qu'il ne faut pas arriver avec l'impression de tout savoir et être à l'écoute des gens. « Il est possible dans Charlevoix de faire sa place » (Entrevue 9, 2002).

Contrairement à l'opinion générale, un intervenant soulignait, pour sa part, qu'il y avait beaucoup moins de jeunes qui s'impliquent dans Charlevoix qu'au début des années 90. Ainsi selon cette personne, il y a une différence depuis treize ans à ce niveau. Pour cet intervenant, il y a moins de jeunes donc ils sont plus difficiles à recruter pour s'engager. D'autres paraphrasent, en mentionnant que dans les comités ce sont toujours les mêmes qui s'impliquent.

5.4 Pour conclure

Somme toute, l'impact de PAJ sur les participants, la jeunesse charlevoisienne et les intervenants, nous semble très positif. Malgré la longue existence du programme, la population ne semble pas avoir perdu l'intérêt pour la problématique de l'exode des jeunes. Chacun participe à sa manière à créer un monde meilleur, à faire la différence. Pourtant même si la volonté est très présente, les jeunes reviennent-ils? Les jeunes peuvent-ils occuper un emploi en fonction de leur formation? Pour ceux qui y sont, cette question semble claire. Pouvons-nous conclure que PAJ participe à la revitalisation des communautés rurales? Dans la prochaine partie de ce mémoire, nous mettrons en relation l'expérience de PAJ avec les travaux de recherche sur le développement local au Québec de 1990 à aujourd'hui.

CHAPITRE V

ANALYSE ET ENJEUX DE LA PRATIQUE DE PLACE AUX JEUNES

La dévitalisation des communautés rurales du Québec est un phénomène qui préoccupe actuellement les chercheurs mais aussi les instances gouvernementales. Nous avons pu constater que lorsqu'on explique cette dévitalisation, le départ massif et le non-retour des jeunes sont fréquemment soulevés. L'objectif de cette recherche était de vérifier si par l'utilisation des nouvelles approches de développement local de concertation, en plus de s'intéresser aux jeunes et de surcroît à la relève d'un milieu de vie, le programme PAJ participe à la revitalisation de la communauté rurale de Charlevoix.

Les actions de PAJ se déploient au niveau provincial et au niveau local. Il importe de rappeler que les objectifs de PAJ ne sont pas directement la revitalisation des communautés rurales mais bien de favoriser le retour des jeunes en région. Dans le cadre de l'analyse, nous allons discuter, d'une part, de la contribution de l'instance nationale au discours sur l'exode des jeunes et d'autre part, de la place qu'elle occupe pour ses membres, soit les 70 PAJ du Québec. Dans un deuxième temps, nous allons observer la contribution de l'activité PAJ dans Charlevoix en nous attardant tout particulièrement aux types de réponses que propose la population face à la dévitalisation. Nous élargirons notre cadre d'analyse, pour mettre en contexte la réussite de PAJ en regard du mouvement général de transformation du développement au Québec, pour ensuite nous intéresser aux limites de la pratique de PAJ.

5.1 Contribution de Place aux jeunes du Québec

D'entrée de jeu, il importe de mentionner que le programme PAJ a été pensé par un groupe de personnes du milieu de l'éducation. Les instigateurs, en percevant les problèmes d'exode des jeunes que connaissaient plusieurs communautés, ont ciblé trois MRC qui vivaient ces problématiques. À travers la description de l'expérience, nous pouvons constater que le projet a été bien détaillé par les instigateurs. La formation, le déroulement des fins de semaine, les partenaires potentiels, les grilles d'évaluation, les outils d'animation, de promotion et de correspondance étaient compris dans la trousse de départ. De plus, les instigateurs ont été très présents, lors des premières années d'application dans chacune des MRC visées par le projet.

Place aux jeunes du Québec, depuis l'incorporation en 1995, a continué de prendre beaucoup de place, tant dans l'intervention au niveau local que dans la recherche de financement, la promotion et l'innovation. Ce constat pourrait s'expliquer, en grande partie, par la durée du projet et les types de promoteurs au niveau local. De fait, le projet ne se déroule pas sur une base annuelle. Il s'agit d'une formation de trois fins de semaine qui nécessite une préparation c'est-à-dire le recrutement, la recherche de financement auprès des partenaires locaux et la préparation de l'animation de la fin de semaine qui s'effectue non pas par des organisations incorporées mais par des fiduciaires tels les CJE, les CLD ou des organismes communautaires. Nous pouvons donc évaluer la durée totale du projet au niveau local à trois mois. Or, depuis avril 2003, tel n'est plus le cas pour 34 des 70 MRC, qui assurent la réalisation du programme Agent de migration Desjardins, qui agissent et travaillent à temps plein pour attirer les jeunes vers ces MRC. Reste que malgré la permanence des postes créés, PAJ ne s'est pas incorporé au niveau local dans 67 cas sur 70.

Le service aux membres et l'expertise développés par le regroupement provincial deviennent, certes, utiles dans ce contexte. Alors que les organismes fiduciaires n'ont pas

comme principal objectif l'attraction et le retour des jeunes, la formation annuelle offerte aux représentants locaux par PAJQ permet de mettre à jour les connaissances sur le sujet en plus de redynamiser et d'intéresser les fiduciaires à la problématique.

Également, PAJQ joue un rôle essentiel dans la recherche de financement. Encore aujourd'hui, c'est cette instance qui négocie pour les 70 MRC un financement de base pour le déroulement des activités annuelles. C'est donc dire que les coordonnateurs locaux peuvent se concentrer sur l'intervention auprès des jeunes participants et sur la sensibilisation de la population et des acteurs socio-économiques concernant la problématique de la migration des jeunes car le financement est trouvé en bonne partie par l'association.

Place aux jeunes du Québec a, en ce sens, contribué à s'assurer que les expériences locales s'inscrivent dans la nouvelle filière du développement des régions. En parlant du développement local et de l'économie sociale, Louis Favreau mentionne qu'il « s'agit donc de véritables filières institutionnelles au sens où elles tentent d'opérationnaliser des solutions de portée générale (à l'échelle du Québec) en recevant graduellement un appui de plus en plus large des différents acteurs de la société civile et, simultanément, le soutien de l'État québécois qui les reconnaît, les rend possibles, les appuie financièrement, les intègre dans ses grandes politiques comme nouvelle manière d'intervenir sur l'économie et le social, conjointement avec de nouveaux partenaires sociaux » (Favreau dans Favreau, Robitaille et al., 2002 : 197).

Nous pouvons également observer que PAJQ tente d'innover dans sa recherche de financement mais également dans son approche de la migration des jeunes. L'exemple d'autofinancement qui consiste à un tirage d'une maison en région basé sur le modèle du concours de la maison *Kinsmen* à Québec illustre bien l'innovation au niveau de la recherche de financement par le regroupement pour faciliter le travail des membres. Par ailleurs, le projet *Accro des régions* se base sur les nouvelles technologies de

l'information pour rejoindre les jeunes. Par les 2 000 inscriptions répertoriées en quelques mois, nous pouvons constater d'une part, qu'il y a un intérêt et d'autre part, que la méthode utilisée est valable pour rejoindre la clientèle visée. Cette façon de faire permettra aussi de dresser un portrait des jeunes intéressés à aller s'établir en région.

En somme, PAJQ est le maître d'œuvre de la généralisation de l'expérience dans la province et ailleurs dans le monde. De fait, les bénévoles de 1989 à 1995 et les employés rémunérés depuis 1995 n'ont cessé d'accompagner les MRC et les organisations qui voulaient se doter de PAJ comme moyen de favoriser le retour des jeunes en région. De trois expériences en 1989, on en compte aujourd'hui dans 70 MRC au Québec. L'ampleur qu'a pris PAJ, au fil des ans, n'est pas étrangère aux réels besoins d'aide des communautés rurales face au problème de l'exode des jeunes. De plus, PAJQ a contribué à sensibiliser les gouvernements et acteurs de la société civile à cette réalité. Nous pourrions observer ultérieurement que PAJ s'inscrit dans une dynamique plus générale d'organisations qui ont pris le virage du développement local de concertation.

Malgré cette présence marquée de l'instance de représentation nationale, nous avons pu remarquer qu'une autonomie est laissée aux milieux locaux dans l'application du projet. Ainsi nous pouvons remarquer que certains PAJ sont gérés par des fiduciaires tels les CJE ou les CLD, tandis que dans d'autres cas, ils sont incorporés. « Cette formule d'institutionnalisation permet donc une généralisation des expériences sans que cette dernière se fasse selon un modèle uniforme ». (Favreau, Lévesque, 1996 : 180).

5.2 Contribution de Place aux jeunes à Charlevoix

5.2.1 Capacité des acteurs locaux à s'appropriier et à rendre prioritaire un enjeu de développement

En 1989, Charlevoix était l'un des territoires visés par l'expérience pilote de PAJ, entre autres, car Charlevoix avait subi de durs coups au niveau économique et ainsi

plusieurs parents incitaient les jeunes à quitter pour vivre un avenir meilleur. En ce sens, dans un contexte plus général Comeau, Favreau et al. (2001) commentent cette période ainsi :

À partir de 1985, (...), la thématique socioéconomique générale transite vers une redéfinition des fonctions de l'État, l'identification générale d'un problème majeur d'exclusion sociale et de réorganisation du travail dans les entreprises dans le contexte d'une économie qui se mondialise (Favreau et Lévesque, 1996, p 1-31). L'effet principal était cependant inusité (lorsqu'on compare avec le Canada et les États-Unis), puisqu'on a vu émerger des partenariats qu'on n'aurait pas pu soupçonner auparavant, notamment sur le plan micro et méso, entre des entreprises du secteur privé, des syndicats, des organisations communautaires (associatives) et des municipalités dans le cadre de stratégies locales et régionales de développement » (Comeau, Favreau et al., 2001 : 11-12).

Lorsque PAJ a débuté ses activités dans Charlevoix, plusieurs événements de sensibilisation ont eu lieu et la réponse des acteurs socio-économiques a permis la priorisation de cet enjeu et l'investissement des municipalités, de la commission scolaire, des corporations de développement économique, etc.

Le milieu, en étant réceptif à PAJ, a permis d'insérer dans le processus global de développement des initiatives à caractère social ce qui a ouvert la voie, dans la région, à l'importance de s'attarder à la relève et donc de s'intéresser à autres choses que la rentabilité des projets et aux résultats économiques visés. Charlevoix s'inscrit donc directement dans les nouvelles valeurs du développement local, dès le début des années 90, car nous pouvons constater que ce n'est plus uniquement *l'Abitibi Consolidated* ou une autre grande entreprise qui génère le développement qu'il soit social, culturel ou économique. De plus, PAJ a participé à faire comprendre au milieu, qu'investir dans la jeunesse pouvait être rentable à long terme, mais beaucoup moins à court terme, ce qui va à l'encontre de la logique purement économique.

À cette période, les acteurs socio-économiques ont commencé à s'investir dans le développement du milieu car celui-ci ne pouvait plus dépendre uniquement de l'entreprise privée et la revitalisation du milieu devenait l'affaire de toute la

communauté. Le milieu commençait à passer d'une mentalité attentiste à une logique proactive. En ce sens, la problématique de l'exode des jeunes et les activités de PAJ dans Charlevoix permettait de mettre en œuvre un projet concret. « La capacité retrouvée de transformer des problèmes en projets est une donnée cardinale de toute mobilisation sociale pour le développement » (Favreau, 1996 : 9).

Au-delà de la capacité à sensibiliser un milieu à un enjeu de développement, il importe d'assurer la pérennité de l'action dans le temps. PAJ existe depuis plus de treize ans. Cette continuité dans l'action est en partie due au fait que l'organisation provinciale occupe une place importante dans la recherche de financement et la promotion de l'activité, mais dans le cas de Charlevoix, nous pouvons constater un autre facteur important quant à la continuité et la reconnaissance du milieu. En 1998, PAJ Charlevoix voulait déjà exercer ses activités pendant toute l'année. Ainsi, l'organisation est devenue légalement constituée.

De part son statut juridique, nous pouvons constater que PAJ Charlevoix démontre une différence au niveau de la présence et de la proactivité dans le milieu comparativement aux projets des autres régions qui ne sont pas incorporés. De fait, PAJ Charlevoix a été à plusieurs reprises, à l'échelle du Québec, l'instigateur d'initiatives telles le premier à accepter des jeunes provenant des autres régions, à tenir le volet adolescent, à proposer que s'offre la formation dans les écoles secondaires. En somme, à faire émerger des initiatives locales proposées par les jeunes.

Il importe de noter que PAJ s'est incorporé à la demande d'anciens participants qui croyaient en cette cause et qui voulaient s'assurer du développement de projets pour améliorer le sort de la communauté. Le besoin provient donc du milieu. Cette institutionnalisation de l'organisation a permis d'assurer une représentation du programme de façon continue au niveau local. De plus, comme l'incorporation provient des jeunes eux-mêmes, les administrateurs de PAJ Charlevoix sont mis à contribution

dans l'organisation et dans le milieu ce qui assure également une meilleure promotion et un recrutement des jeunes pour les activités de formation. D'ailleurs, ce sont majoritairement des jeunes qui siègent au conseil d'administration. Les jeunes qui s'y impliquent ont le sentiment de participer au développement de leur milieu en défendant une cause qui leur tient à cœur : assurer l'avenir de leur région par la formation de la relève (Entrevues 5, 9 et 10, 2002).

De plus, la coordonnatrice, qui est employée au CLD mais qui travaille en bonne partie pour PAJ favorise les approches d'*empowerment* et elle implique constamment des jeunes dans divers projets. Vu la constance de son emploi, elle est devenue une référence pour les acteurs et employeurs potentiels du milieu, en ce qui a trait aux jeunes. C'est donc dire que son leadership réel outrepassé et est plus enraciné que sa fonction formelle.

Nous avons pu constater que PAJ n'a pas la prétention de croire qu'il est l'unique responsable des changements positifs qui se sont opérés dans Charlevoix au cours des treize dernières années. L'ensemble des personnes rencontrées mentionnait que la région avait évolué et laissait davantage de place aux jeunes mais l'ouverture s'est effectuée à travers différentes actions sociales et économiques qui se sont effectuées en concertation et dont fait partie PAJ.

5.2.2 Capacité de mettre en interaction une diversité d'acteurs socio-économiques autour de l'enjeu

Dès le début de leur intervention en 1989, les instigateurs du projet ont misé sur la concertation pour sortir de l'action sectorielle et adopter une approche territoriale. Nous avons pu examiner que la concertation est une approche socio-politique très utilisée par les instances locales. D'ailleurs, il semblait que la problématique de l'exode des jeunes était davantage transversale et se devait de faire participer une multitude d'acteurs. À chaque année, les responsables de PAJ Charlevoix organisent un déjeuner-conférence qui a pour but de rassembler les partenaires de PAJ pour les sensibiliser à la problématique

mais aussi pour qu'ils contribuent à créer un climat dynamisant pour favoriser le retour des jeunes. La notion de concertation est donc très présente dans ce programme, ce qui a pour effet de maintenir les efforts pour contrer ce phénomène ou pour améliorer les conditions de vie de la population.

D'ailleurs, Favreau et Boucher (2000) mentionnaient que « le développement local cherche à mettre en valeur les ressources d'une communauté à partir d'un ensemble d'acteurs locaux organisés en partenariat avec des visées sur l'emploi et la revitalisation économique et sociale » (Favreau, Boucher, 2000 : 7-8). C'est ce qui se passe avec PAJ où les intervenants travaillent sur une problématique qui vise la revitalisation.

Nous pouvons également observer que la concertation peut avoir un avantage de taille en ce qui a trait au financement. Pour les instigateurs du projet, il était essentiel que les bailleurs de fonds soient multiples dans les projets locaux afin d'éviter que l'organisation cesse ses activités en cas de retrait d'un bailleur de fonds. Le financement provient donc de sources multiples, ce qui a augmenté les chances de survie à plus long terme.

Une des personnes rencontrées mentionnait que PAJ ne suscitait plus l'engouement autant qu'au début du projet. Or, il semble selon les rapports annuels, que le nombre de partenaires est resté constant si ce n'est que depuis 1999, les partenaires financiers se sont désengagés à partir du moment où le ministère des Régions a investi pour l'ensemble du Québec dans le projet.

Pour ce qui est des partenaires intervenants, les visites et les rencontres sont toujours aussi variées lors des fins de semaine de PAJ, même après treize ans d'existence. Pour d'autres acteurs, la rencontre annuelle des jeunes de PAJ est essentielle pour prendre le pouls de la jeunesse et ainsi développer des services locaux attrayants pour eux. C'est d'ailleurs à travers ses rencontres avec les jeunes de PAJ que le maire de Baie-Saint-Paul

a mis sur pied une politique familiale dans la municipalité. De plus, les partenaires intervenants suscitent l'intérêt des jeunes face à la région en leur présentant une image positive de cette dernière.

L'organisme PAJ de Charlevoix, en s'incorporant, a pu élargir son champ d'intervention, et ce, en partenariat avec les organismes du milieu. La concertation du départ s'est transformée en partenariat avec d'autres intervenants ou organisations pour réaliser divers projets communs. Par exemple, un agent PAJ est embauché conjointement avec le CLE pour structurer la formation et par la suite ce même agent doit organiser une foire de l'emploi et un répertoire d'employés potentiels pour les employeurs de la région.

D'un autre côté, la formation PAJ est axée en grande partie sur la création d'un réseau pour les jeunes. PAJ amène les participants à développer deux réseaux soit avec les autres participants, soit les partenaires du projet pour les jeunes. Tous les anciens participants rencontrés sont unanimes : ils sont restés en contact avec les membres de leur groupe et il s'est développé entre les participants des amitiés et des relations d'affaire qui perdurent. Dans la même logique que la concertation, ce réseautage entre les jeunes qui reviendront potentiellement ou sont revenus, permet d'éviter l'isolement des individus, mais comme nous avons pu le voir, cette action essentielle permet la mobilisation sociale autour d'autres enjeux et le développement de projets qui participeront à la revitalisation.

De plus, lors des formations, les participants rencontrent plusieurs employeurs potentiels et ont l'occasion d'échanger avec eux et de se présenter afin de se trouver un emploi ou un lieu d'implication. Ce fut d'ailleurs le cas pour beaucoup de participants, tel que nous avons pu le constater à la lecture des rapports annuels de l'activité. Gauthier, Molgat et Côté (2001) mentionnent d'ailleurs que « pour 47,3% des migrants interrégionaux et 34,2% des migrants intrarégionaux, la possibilité d'y gagner sa vie constitue la plus importante justification d'un retour éventuel » (Gauthier, Molgat et Côté, 2001 : 63).

Somme toute, nous pouvons constater que la concertation est en avant-plan dans le projet PAJ Charlevoix à différents niveaux. C'est cette caractéristique qui fait en sorte que le projet existe toujours car il n'est pas uniquement l'affaire d'un petit groupe mais plutôt d'une bonne partie de la collectivité.

5.2.3 Cohabitation entre les acteurs du milieu et les organismes publics (équilibre entre le mouvement ascendant et le mouvement descendant)

D'abord, Charlevoix a longtemps été dépendant de la grande entreprise de pâtes et papiers et de l'hôpital qui étaient les deux plus grands pourvoyeurs de la région. Certaines personnes rencontrées ont mentionné que la population de cette MRC attend encore qu'une grande entreprise vienne s'installer avant de se former ou de travailler.

Pourtant, d'autres intervenants rencontrés ont longuement abordé la question de l'importance des PME ou des entreprises d'économie sociale comme vecteur de changement et de revitalisation tel que mentionné dans les théories actuelles de développement. En effet, on voit de plus en plus d'entreprises dans les domaines culturelles, touristiques mais aussi dans les secteurs industriel et commercial. À La Malbaie, il y a une entreprise d'économie sociale en soutien à domicile qui est l'un des plus gros employeurs. On voit poindre dans Charlevoix une diversification économique qui se réalise par l'apparition de micro-projets mais aussi de la prise de conscience d'une multitude d'acteurs de l'urgence d'agir pour conserver leur milieu en vie.

Tous s'entendent pour dire que les micro-projets ou les PME sont la voie de l'avenir pour les milieux en dévitalisation mais les investisseurs et les promoteurs tardent à venir s'installer en Charlevoix. Nous pouvons pourtant remarquer que ce ne sont ni les moyens, ni les structures et l'aide financière qui manquent. D'un autre côté, nous constatons que Charlevoix foisonne de micro-initiatives communautaires initiées par les municipalités ou des citoyens mais dans ces cas, ce sont les ressources financières qui manquent. Les gouvernements ont mis en place des fonds de développement et ont ajouté

des critères de sélection des projets qui ne cadrent pas toujours avec les réalités du milieu et c'est ce que nous avons pu percevoir en Charlevoix.

Sans que l'encadrement gouvernemental ne soit adéquat dans tous les milieux, nous avons pu constater, au cours des quinze dernières années, que les deux paliers de gouvernement ont redoublé d'efforts pour faciliter la revitalisation. Nous n'avons qu'à penser aux SADC, aux CLD, aux CLE, aux nombreux fonds de développement mis à la disposition des initiatives tant sociales qu'économiques. Ces actions gouvernementales se sont mises en place au moment même où les milieux commençaient à prendre en main leur développement et à se concerter. Bourque (2003) mentionne en ce sens que :

Ainsi, à un premier niveau, Duperré (1992) estime que le partenariat est le résultat à la fois d'une logique descendante (politique étatique de recours aux communautés) et d'une logique ascendante (demande d'autonomie et de pouvoir des acteurs sociaux). Mais en plus nous pourrions ajouter qu'à un deuxième niveau, chacune de ces logiques est elle-même traversée par une dynamique paradoxale. Ainsi, la logique descendante se compose des logiques identifiées par Lamoureux (1994) de marges de manœuvre et d'encadrement de la part de l'État (mobilisation des communautés et stratégie économique plus ou moins technocratique de sortie de la crise providentialiste), alors que la logique ascendante se compose des deux logiques identifiées par Proulx (1997) soit la logique autonomiste qui est faite d'exigences d'autodétermination des pratiques par les organismes communautaires et la logique complémentariste qui renvoie à une demande d'intégration aux politiques étatiques issues de la logique descendante souvent pour des fins de survie financière. Ainsi, le partenariat ne peut être posé en termes d'opposition binaire où tout est blanc ou noir puisqu'il est porteur de plusieurs sens souvent paradoxaux et même contradictoires. (Bourque, 2003 : 3-4)

Dans le cas de PAJ, nous pouvons directement appliquer cette conception de la cohabitation des dimensions descendante et ascendante. D'une part, le financement provient de l'État en bonne partie et l'exode des jeunes, le développement des communautés, le renforcement du sentiment d'appartenance s'inscrivent dans des politiques gouvernementales au niveau de la jeunesse mais aussi du développement local et régional. D'autre part, les initiatives locales de PAJ revendiquent une autonomie d'action tout en s'associant avec des organismes gouvernementaux du milieu d'intervention. Dans le cas de cette expérience, c'est donc un équilibre entre les

dimensions ascendantes et descendantes que nous pouvons observer. Nous aborderons plus en détails cet aspect dans la prochaine partie de l'analyse.

5.2.4 Renforcement du territoire comme levier de développement

Place aux jeunes axe ses interventions non pas sur les jeunes uniquement mais plutôt sur les territoires de MRC. PAJ s'inscrit donc dans ce que Favreau (2004) appelle des logiques de développement transversales plutôt que des logiques par programme ou par population cible. De fait, PAJ s'adresse au jeunes spécifiquement mais il s'inscrit dans une dynamique plus large de développement car le projet se retrouve dans les plans d'action locaux des MRC où même parfois, dans les planifications stratégiques régionales.

Pour ce qui est de Charlevoix particulièrement, le programme participe directement dans une dynamique plus globale d'intervention territoriale en collaborant avec les acteurs socio-économiques sur une diversité de projets.

Dionne et Klein (1995) mentionnent qu'une « solution n'est acceptable pour une communauté locale qu'à la condition de favoriser le renforcement de la localité elle-même et de garantir la viabilité du milieu. La pérennité de la communauté locale devient l'objectif prédominant des acteurs locaux. Pour eux, l'impact d'un projet se mesure selon ses possibilités d'infléchir la désintégration sociale et de garantir la viabilité de l'occupation du territoire » (Dionne et Klein, 1995 : 186).

Nous avons pu constater, que dans ce registre, PAJ intervient sur un territoire bien précis qui est la MRC et il intervient sur des problématiques que vit la population de ce territoire. De plus, le programme répond aux aspirations du milieu de voir ce phénomène de départ massif des jeunes s'amenuiser. Le territoire devient donc un levier

de développement pour PAJ car il ne s'attaque pas uniquement à des actions ciblées mais à une problématique générale de dévitalisation de la communauté.

5.2.5 Dispositifs mis en place pour rendre attractif le milieu envers la relève et favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance

Au cours de notre recension des écrits, plusieurs chercheurs parlaient des conditions de la revitalisation et au cours de notre recherche nous avons pu constater que les différents acteurs rencontrés ont mis en place des dispositifs pour rendre attractif le milieu de vie et favoriser le sentiment d'appartenance. Nous faisons ici état de ces dispositifs.

Développer un sentiment d'appartenance

Le sentiment d'appartenance au milieu s'effectue entre autres par la socialisation dès le plus jeune âge. Dans les entrevues, moult répondants ont fait part que les parents ou les enseignants répètent aux enfants et adolescents qu'il n'y a pas d'avenir dans le milieu, qu'il n'y a pas d'emploi, que les activités sociales sont rares. Alors, les chances sont grandes que les jeunes choisissent de partir parce que leurs réseaux de proximité les découragent avant même d'avoir essayé. C'est pour cette raison que PAJ Charlevoix s'est donné un mandat de sensibiliser l'ensemble de la population.

Par ailleurs, le développement du sentiment d'appartenance au milieu a beaucoup à faire, dans un cas de dévitalisation. Si les gens en place se sentent inclus dans une démarche de revitalisation, s'ils sentent qu'ils peuvent modifier le cours de leur milieu et le rendre attractif, il semble que les jeunes voudraient y revenir. Place aux jeunes a donc interpellé le fatalisme des communautés et s'est servi des jeunes générations pour tenter de modifier ces perceptions négatives du milieu entre autres par la formation, la concertation et l'approche territoriale.

Formation sur le milieu de vie

Une caractéristique majeure du développement local soulevée par Boucher et Favreau (2000) est la formation. L'ensemble des acteurs s'entend pour affirmer que PAJ est une formation qui est novatrice et qui occupe une place de premier ordre dans le développement de la région. Nous pouvons observer que ce genre de formation augmente les capacités individuelles des participants qui le redonneront en s'impliquant ou en occupant un emploi dans leur communauté.

La formation de PAJ ne favorise pas directement l'insertion des jeunes mais le programme facilite la création de réseaux qui permettra aux participants de se trouver un emploi dans leur domaine et aussi de s'intégrer dans le milieu comme citoyens. Dans Charlevoix, les jeunes rencontrés ont acquis la confiance nécessaire en eux-mêmes pour devenir conseillers municipaux, entrepreneurs, membres de conseils d'administration. En somme, pour s'engager et faire leur place dans une région qu'ils croyaient, avant de participer à la formation, vide de sens.

Quant au redéploiement des valeurs, le programme PAJ entraîne les participants dans un cheminement personnel sur leurs valeurs, l'estime et la confiance en soi. Plusieurs ateliers sont offerts pour que les participants prennent conscience de leurs forces, de leurs faiblesses, pour qu'ils puissent s'en servir à bon escient dans le processus d'insertion qu'ils vivront en terminant leurs études. Les anciens participants l'ont mentionné à plusieurs reprises, cette formation leur a permis d'évoluer et de prendre confiance en eux pour revenir dans leur milieu et changer le cours des événements (Entrevue 2 et 3, 2002, Rapport annuel 1989-1999).

Par ailleurs, nous pouvons constater que le programme a, de loin, facilité leur insertion en emploi et leur intégration dans le milieu par l'apprentissage de l'histoire et des réalités politiques, sociales, culturelles et économiques, les différentes techniques

appries au niveau de la recherche d'emploi ou de l'augmentation de l'estime d'eux-mêmes et par le réseautage avec les intervenants et les autres participants. De plus, il apparaît pour Charlevoix que les contacts ultérieurs à la formation avec la coordonnatrice ont été bénéfiques dans un contexte d'insertion en emploi ou encore d'implication dans le milieu au sein de diverses instances décisionnelles.

Création d'emploi et insertion

Avec la mise en place des différents organismes de développement par les deux paliers gouvernementaux, nous pouvons constater une demande accrue d'universitaires dans les postes d'agents de développement. Pourtant, si on observe les niveaux de scolarité dans Charlevoix, les universitaires ne représentent que 7% de la population. La spécialisation des emplois créés entraîne alors une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. C'est du moins ce que nous faisaient remarquer certains intervenants. Nous pouvons également observer que les conditions d'emplois sont souvent moins intéressantes qu'en milieux urbains où pour les mêmes postes, les subventions reçues sont plus élevées. Donc, même si on ouvre des postes en milieu rural pour favoriser l'attraction, ils ne sont pas nécessairement comblés.

PAJ participe donc à sensibiliser les jeunes qui détiennent des études post-secondaires à l'importance de revenir s'établir dans leur région pour occuper ces postes ou en créer d'autres. De plus, l'organisme sensibilise les acteurs socio-économiques à attirer d'autres jeunes. En ce sens, le CLD de Baie-Saint-Paul a organisé une vaste campagne d'attraction des travailleurs autonomes via les médias de Québec afin de leur démontrer que venir s'établir dans Charlevoix est le meilleur choix pour ce genre d'occupation.

Nous avons pu constater également que, pour le moment, il y avait beaucoup plus d'infrastructures et de services d'aide que de relève potentielle et de population pour

combler les besoins de main d'œuvre. Pour illustrer ce phénomène, nous utilisons l'exemple d'un jeune entrepreneur qui mentionnait que démarrer son entreprise fut, pour lui, plutôt facile dans Charlevoix. En effet, il disait que les intervenants lui ont "déroulé le tapis rouge" car peu de promoteurs étaient présents dans la région concernée. Pour lui, l'aide qu'il a reçue était beaucoup plus adaptée et humaine que pour un même jeune à Montréal, vu le nombre de services disponibles par rapport à la population qui les utilise.

En contrepartie, plusieurs intervenants abordaient l'importance de sensibiliser les jeunes, dès le secondaire, au marché de l'emploi régional. C'est ce que PAJ tente de faire par sa formation autant pour les adolescents de 14 à 17 ans que pour les jeunes adultes de 18 à 35 ans. Pour la deuxième clientèle, souvent les choix sont faits mais PAJ tente de faire voir aux jeunes les possibilités dans la région en regard des réalités actuelles tout en sensibilisant les jeunes au phénomène de la dévitalisation du milieu. Les entrevues réalisées avec les anciens participants du programme nous renseignent sur la motivation et la passion qu'ils ont découvertes en eux lors de la formation. Ces deux éléments se traduisent en pratique par le goût de s'engager, le besoin de changer les choses, la volonté de s'investir dans leur milieu ou encore de démarrer leur entreprise pour participer à la revitalisation de celui-ci.

Implication sociale et politique

D'autre part, PAJ favorise l'implication des jeunes dans le milieu et le développement de projets dans ses activités de formation annuelle. De fait, des activités permettent aux jeunes d'imaginer leur milieu tel qu'ils l'aimeraient aujourd'hui et dans le futur. Ces activités ont permis de voir apparaître des initiatives intéressantes telles qu'un regroupement local de jeunes qui est encore en action aujourd'hui ou encore l'incorporation de PAJ Charlevoix provient de l'idée d'anciens participants. De plus, d'anciens participants à PAJ qui sont revenus ont démarré leur entreprise, ont initié des événements culturels. D'autres jeunes s'impliquent dans certaines instances

décisionnelles après leur passage à PAJ, ce qui leur permet de participer avec d'autres organisations à la mise sur pied de différents types de projets qui favorisent la revitalisation. Certains ont même fait le saut en politique municipale.

Madeleine Gauthier et Pierre-Luc Gravel (2004) dans un article intitulé *Les nouvelles formes d'engagement de la jeunesse québécoise* font état des intérêts différents des jeunes d'aujourd'hui quant à l'implication. D'une part, les chercheurs remarquent que « les manifestations récentes autour d'enjeux internationaux ont vu la mise en scène de leaders jeunes et de participants jeunes sans que ces derniers se définissent comme des jeunes » (Gauthier, Gravel, 2004 dans Venne 2004 : 47). D'autre part, les auteurs abordent les nouvelles formes d'engagement des jeunes aux paliers local et régional : « ainsi des Forums jeunesse régionaux posent la question de la place des jeunes dans les structures d'influence et de pouvoir à l'échelle régionale. Plusieurs contribuent à la recherche de solutions au problème démographique des régions soit par la collaboration avec l'organisme PAJ dont l'objectif est de ramener en région les jeunes qui les ont quittées pour les études, soit par des revendications concernant la création d'emploi » (Ibid. : 50).

La génération des 15-30 ans ne pourra faire autrement aujourd'hui que de s'investir dans les lieux de pouvoirs pour changer le cours des événements car ils n'ont pas le poids du nombre tel les *baby-boomers*. Le niveau de scolarité de la génération 15-30 ans ainsi que son ouverture sur le monde lui permettra de prendre sa place dans un Québec où la moyenne d'âge ne cesse d'augmenter.

Entrepreneuriat

PAJ mise également sur l'initiation à l'entrepreneuriat pour attirer les jeunes à revenir s'établir dans leur milieu natal. Des ateliers sont présentés, des cas d'exemplarité, et des promoteurs sont rencontrés, le processus de démarrage d'une entreprise est scruté à

la loupe. Néanmoins, ce projet s'attarde énormément sur les réalités locales et régionales. Il renseigne sur l'histoire et les possibilités de développement social et économique de la région en particulier. Il faut, par exemple, constater qu'un projet d'aquaculture n'est pas viable ou possible en Abitibi-Témiscamingue. Il ne suffit pas d'avoir une idée d'entreprise, il faut percevoir les possibilités de réalisation du projet.

Myriam Simard (1997) mentionnait à cet égard qu'« il est donc illusoire de prétendre que l'entreprise puisse se développer dans un désert social, culturel et économique et dynamiser un milieu sévèrement anémié, puisqu'elle exige un environnement global minimalement fertile permettant l'éclosion et la croissance » (Simard dans Gauthier, dir, 1997 : 172). À cet effet, nous pouvons mentionner que les opinions sont mitigées à l'égard de la partie de la formation PAJ qui aborde l'entrepreneuriat. Certains mentionnent que la formation et les partenaires intervenants rencontrés leur ont vraiment permis de réaliser leur projet d'entreprise et les services se sont avérés adéquats dans la pratique comme dans la théorie. Pour d'autres, il apparaît que la présentation des services qui semblaient très adaptés à leur réalité lors de la formation se sont avérés inutiles lors du démarrage de l'entreprise.

Place aux jeunes participe donc à aider les jeunes en collaboration avec les partenaires à faire un choix éclairé quant aux options de démarrage d'entreprises qui s'offrent à eux.

5.3 Réflexion sur le contexte général de mise en œuvre de Place aux jeunes

Place aux jeunes a vu le jour au début des années 90, où le contexte général de développement du Québec était en pleine mutation vu les crises qu'il avait connues au cours des années 80 (économique et de l'État providence). En ce qui a trait à l'intervention de PAJ, nous pouvons constater que ces transformations ont eu un impact à deux niveaux : d'une part, des mutations en ce qui a trait aux approches de

développement local comme moyen de revitalisation des communautés rurales, d'autre part, nous avons pu constater également au Québec une évolution des approches et de la place de la jeunesse dans le discours public. Nous démontrerons dans cette section le contexte global dans lequel s'insère PAJ, ce qui expliquerait en partie la réussite de ce projet.

5.3.1 Le renouveau des approches de développement local

Les années 90 sont marquées au Québec par un renouveau des approches de développement local tant de la part des mouvements sociaux qu'au point de vue de l'État. D'entrée de jeu, le local est redéfini comme nous l'explique Juan-Luis Klein (1996) :

parler du local, c'est parler du niveau de structuration et de restructuration de la société civile configuré par la négociation constante entre acteurs sociaux dont les intérêts sont divers et, souvent divergents, mais qui parviennent à faire de leur appartenance commune à un espace géographique une base de redéfinition de leur articulation au national et au mondial (Klein, 1996 : 33).

Pour Comeau Favreau et al. (2001) c'est à cette période que nous assistons à une remobilisation de la société civile autour entre autres « d'expérimentations territorialisées encouragées par les pouvoirs publics, la recherche d'un nouveau modèle de développement économique et social pour le Québec » (Comeau, Favreau et al., 2001 : 12). De plus, pour Lévesque « dans les années 1980 et surtout 1990, le nouveau local reprend la plupart des traits caractérisant le local de contestation mais cesse d'être contestataire puisqu'il sera de plus en plus reconnu comme partie intégrante du nouveau modèle de développement où le mondial et le local occupent le devant de la scène (...). Ce nouveau positionnement du local ouvre un espace nouveau d'intervention et d'action pour une démocratisation économique » (Lévesque, 1999 : 116). C'est donc à cette période que nous passons au Québec d'un local de revendication à un local de concertation face aux pouvoirs publics (Lévesque, 1999).

De plus, c'est dans les années 90 qu'on assiste à une transformation du rôle de l'État. Les problèmes économiques et de l'emploi, plus précisément, au niveau de l'insertion, amène l'État à se positionner différemment pour solutionner ces réalités. « Il était devenu plus difficile de dissocier l'intervention de développement social de celle du développement économique comme on le faisait couramment pendant la période des Trente glorieuses (1945-1975) alors que le développement social était pris en charge par l'État providence et que le développement économique relevait principalement de l'initiative de l'entreprise privée » (Favreau, 2004 : Le Devoir).

C'est pendant cette décennie qu'une reconnaissance et une bonification de l'action locale, par les deux paliers de gouvernement, s'est effectuée. De fait, nous avons vu apparaître des services de proximité dans les milieux en dévitalisation tels les CLD, les CLÉ et les SADC. C'est également à cette époque que des fonds de développement ont été décentralisés pour être gérés par les communautés elles-mêmes, soit par les élus et des représentants de la société civile. « Autrement dit, c'est dans les années 1990 que la mobilisation de capitaux, pour répondre aux besoins des économies locales et régionales, devient un impératif de premier ordre » (Comeau, Favreau et al. : 18).

Les pouvoirs publics laissent également place à de nouvelles initiatives locales d'économie sociale tels les CDÉC, les CJE, Centres de formation en récupération. En plus de laisser une place, ils les reconnaissent à travers des événements nationaux tel le Sommet de l'économie et de l'emploi de 1996 ou encore ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de politiques publiques. Cette reconnaissance entraîne dans la majorité des cas, une généralisation des expériences novatrices à l'échelle du Québec. « Dans ce contexte, les acteurs sociaux du Québec de la dernière décennie (1990-2000) sont en quelque sorte à réinventer graduellement, en se servant de l'État québécois comme d'un levier, une nouvelle génération d'organisations et d'institutions permettant de stimuler la restructuration de l'économie québécoise, dans un sens qui tient davantage compte de

l'intérêt social général et donc des deux dimensions, sociale et économique, du développement » (Favreau, dans Favreau, Robitaille et al., 2002 : 201).

En ce qui a trait aux nouvelles approches de développement local de concertation, nous avons assisté, en 1997, au lancement de la politique de soutien au développement local et régional qui mettait sur pied les CLD mais qui reconnaissait également l'action locale. De plus, spécifiquement pour les régions rurales, le gouvernement du Québec a mobilisé plusieurs acteurs du monde rural afin d'élaborer la politique nationale de la ruralité (2001).

Place aux jeunes a été reconnu particulièrement dans la politique nationale de la ruralité (2001) :

De nombreux jeunes quittent leur région pour étudier dans les grands centres et un nombre limité reviennent s'installer dans leur milieu d'origine. La plupart de ces jeunes ne connaissent pas ou peu le potentiel d'emplois qui s'y trouvent. C'est pourquoi l'initiative Place aux jeunes constitue un précieux instrument pour susciter le retour de jeunes dans leur région et leur municipalité (Ministère des Régions, 2001 : 56).

5.3.2 La relation entre la jeunesse et la redéfinition des approches de développement local

Ce n'est pas uniquement du strict point de vue du développement local et régional que le gouvernement a collaboré avec la société civile locale et régionale mais aussi en regard des problématiques jeunesse. Nous brossons ici un portrait des modifications et des approches variées utilisées pour faire une place aux jeunes tant aux paliers local, régional que national.

Depuis quelques années, le contexte socio-économique du Québec fait en sorte que tant les chercheurs que le gouvernement s'intéressent aux questions de la jeunesse âgée entre 15 et 30 ans. La migration des jeunes, la dévitalisation des communautés

rurales, la baisse du poids démographique, les difficultés d'insertion socioprofessionnelle, la précarité en emploi, le décrochage scolaire et social ainsi que la pauvreté et l'exclusion sont des problématiques qui se sont complexifiées au cours des dernières décennies et elles expliqueraient quelques changements sociaux qu'a connu le Québec au cours des dernières années. Les régions du Québec, qu'elles soient rurales ou urbaines sont directement touchées par ces problématiques et incidemment les jeunes qui y habitent.

Historiquement, les jeunes ont toujours pris part au développement de la société. Dans les années 1960 et 1970, la montée de l'humanisme, du syndicalisme et du nationalisme a fait en sorte que plusieurs jeunes ont voulu participer à l'essor de ces mouvements. Les années 1980 sont caractérisées, par le Conseil permanent de la jeunesse (1996), comme les années noires de la jeunesse. Pour Assogba (2000), la crise économique et celle de l'État providence des années 1980 ont particulièrement affecté les jeunes dans leur processus d'insertion en emploi. L'État intervient donc massivement dans ces problématiques :

C'est dans cette perspective et dans ce contexte qu'on a assisté un peu partout dans les sociétés de la modernité avancée au renouvellement des pratiques d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Parallèlement aux politiques d'employabilité, l'État amorce aussi une politique de décentralisation des pouvoirs qui consiste, entre autres choses, à transférer des responsabilités aux collectivités locales. Le mouvement communautaire, qui prenait déjà des initiatives dans le domaine social pour aider les jeunes en difficulté à s'insérer dans le marché du travail, saisira l'occasion offerte par les nouvelles mesures gouvernementales pour faire son entrée (tant bien que mal) dans le champ politique de l'emploi et de l'insertion professionnelle (Assogba, 2000 : 43).

Assogba pose ici le contexte d'un mouvement global qui s'est instauré en matière de redéfinition des approches de la jeunesse. À la fin des années 1980, on assistait en Outaouais, à la naissance du premier CJE (Assogba, 2000, Beaudoin, 2000). L'intervention de PAJ est aussi apparue à cette période. Pour l'intérêt de la jeunesse dans l'espace public, c'est plutôt à partir de 1995 que la reconnaissance et l'évolution du mouvement jeunesse en ce qui a trait entre autres à l'insertion, le retour des jeunes en région, l'implication des jeunes a pris un virage. De fait, pour les CJE

« depuis 1995, le CJE de l'Outaouais n'est plus seul au Québec. La diffusion du « modèle CJE » a donné l'occasion au CJEO de contribuer à la création du Réseau des Carrefour jeunesse emploi du Québec » (Beaudoin, 2000 : 91). C'est aussi en 1995 que PAJ s'est doté d'une structure nationale de concertation et que l'expérience s'est déployée de façon plus large.

Est venu par la suite, le dépôt du premier plan d'action gouvernemental pour la jeunesse en 1998. « La jeunesse émerge rapidement sur la place publique tant du point de vue national que régional et local. Par exemple, le gouvernement mandate les Conseils régionaux de développement (CRD) de créer des sièges jeunes sur leurs conseils d'administration en plus de les consulter sur l'élaboration de la planification stratégique régionale » (Proulx, 2002 dans Favreau, Robitaille et al. : 96). Dans cette foulée, nous avons pu observer une mobilisation du mouvement jeunesse et de nouveaux jeunes qui ont poussé le gouvernement à tenir sa promesse électorale soit de réaliser un Sommet du Québec et de la jeunesse.

Le mouvement jeunesse au Québec s'est mobilisé en vue de cet événement. Plusieurs revendications concernant notamment l'éducation, l'emploi, les régions, les communautés autochtones ont fait état de discussion entre l'État et la société civile. De plus, les jeunes des régions ont occupé une place de premier ordre dans cet événement et ils sont ressortis avec plusieurs acquis. C'est là que les Forums jeunesse régionaux ont vu le jour officiellement dans toutes les régions du Québec. En plus d'une reconnaissance de l'action territoriale jeunesse, le gouvernement a octroyé du financement pour qu'ils assurent une place aux jeunes dans les instances décisionnelles, qu'ils financent des projets de développement par et pour les jeunes, et que ces derniers travaillent à concerter et mobiliser les acteurs locaux et régionaux autour d'enjeux et de projets concernant le développement de la jeunesse.

« La politique jeunesse a longuement été demandée par l'ensemble des groupes jeune pour circonscrire et reconnaître l'action jeunesse au Québec. Un comité composé d'acteurs du mouvement jeunesse a élaboré cette politique. Le gouvernement a écouté et retenu les idées des jeunes pour formuler la politique. À travers cette expérience de concertation, le gouvernement a démontré une ouverture et une complicité avec les groupes jeunes peu communes car il a retenu les revendications de tous pour les inclure dans la politique. D'ailleurs, aucun groupe ne s'est élevé devant cette politique jeunesse » (Proulx, 2002 : 5). Donc, nous pouvons constater par cette expérience un équilibre entre le mouvement ascendant et le mouvement descendant en matière jeunesse.

La politique jeunesse comprend un volet important sur le développement d'un sentiment d'appartenance. Pour le développer, la collaboration État-acteurs de la société civile a permis de proposer diverses stratégies. Pour le Secrétariat à la jeunesse (2001), les stratégies à mettre en place doivent viser, entre autres, l'amélioration des conditions de vie, le soutien à des projets par les jeunes, le maintien et le retour des jeunes en région, le développement de mécanismes d'accueil dans les régions, etc.

Après le Sommet du Québec et de la jeunesse, la jeunesse est devenue prioritaire dans plusieurs actions gouvernementales mais aussi au niveau local et régional. Ainsi les CJE, les Forums jeunesse régionaux et PAJ s'inscrivent dans une dynamique globale de reconnaissance de l'importance d'intervenir auprès de la jeunesse dans un contexte de développement local concerté entre l'État, les acteurs de la société civile au niveau régional et local et les jeunes eux-mêmes. Le deuxième plan d'action jeunesse 2002-2005 en fait foi, de par la reconnaissance de tous les nouveaux acteurs du développement local et régional en matière jeunesse, mais aussi par le financement et l'appui moral de ces initiatives. C'est donc dire que le territoire comme levier de développement est devenu une priorité pour le gouvernement également en matière jeunesse.

De plus, dans le cas précis de PAJ, l'investissement du gouvernement a permis d'inciter Desjardins à investir 1,6 M \$ dans les activités locales. C'est donc dire que le partenariat public-comunautaire entraîne des investissements d'autres bailleurs de fonds des secteurs corporatifs ou privés.

L'intérêt pour la jeunesse n'est pas étranger à l'intérêt des localités à se renouveler et à se revitaliser, ce qui représente donc une réponse des communautés à la dévitalisation et à sa capacité à transmettre le message aux autorités concernées. Ce qui fait foi d'un partenariat renouvelé entre le local et l'État, une plus grande écoute de l'État envers les milieux de vie mais aussi une plus grande collaboration des communautés avec l'État car ce dernier est plus souple dans les modalités d'application ou d'utilisation des sommes qu'il verse pour le développement.

Nous pouvons dès lors, constater que des changements se sont opérés au plan macrosocial mais également comme le mentionne Louis Favreau (2002) « aux plans micro et méso, des « révolutions invisibles » se manifestent dans les communautés locales et les régions, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Car un bon nombre d'initiatives nouvelles occupent peu à peu une place de choix en devenant des lieux de coordination, de solidarité et de concertation, exerçant de plus en plus une fonction politique d'interlocuteurs privilégiés auprès des pouvoirs publics dans la relance des territoires (Favreau, 2002 dans Favreau, Robitaille et al., 2002 : 205). La généralisation des expériences comme les CJE et PAJ démontre bien cette collaboration qui participe au renouvellement du modèle de développement qu'on applique au Québec et ailleurs.

Somme toute, il semble que PAJ s'inscrit dans une dynamique globale tant au niveau de la revitalisation du territoire qu'à l'importance d'investir dans la jeunesse pour assurer la relève dans les communautés rurales comme en fait foi les interventions de l'État en matière de jeunesse. PAJ axe son intervention dans une perspective de

développement local concerté en favorisant la capacité des acteurs locaux à s'approprier un enjeu qui est le départ massif des jeunes et en mettant en interaction des acteurs socio-économiques et élus locaux pour changer ce problème en projet. De plus, PAJ s'inscrit dans une dynamique de cohabitation entre les communautés et les organismes publics, ce qui facilite l'équilibre entre les pouvoirs descendants et ascendants (Bourque, 2003). PAJ participe également à mettre en place des dispositifs pour rendre attractif le milieu envers la relève et favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance. Finalement, en choisissant les MRC comme lieu d'intervention, PAJ participe à favoriser le territoire comme levier de développement.

Place aux jeunes est donc une réussite à l'échelle du Québec car il rejoint les réponses que les communautés veulent se donner pour revitaliser leur milieu de vie. Il n'est pourtant pas seul, il s'inscrit dans la foulée d'initiatives qui ont vu le jour dans les années 1990 pour répondre aux problématiques que vivait le Québec avant cette période. L'organisation PAJ participe donc, à sa manière, au renouvellement du modèle québécois de développement tant par son approche de développement local de concertation que par la place qu'il a permise de faire à la relève dans les communautés en dévitalisation.

5.4 Limites de l'application de Place aux jeunes

Place aux jeunes est une expérience qui est caractérisée certes par de nombreux éléments positifs quant à l'application et aux liens avec la théorie. Par contre, au cours de notre recherche tant théorique que lors de la collecte de données, nous avons pu soulever des risques et limites dans l'intervention.

5.4.1 Place aux jeunes du Québec

Dans un premier temps, nous pouvons attribuer la place prépondérante de l'association provinciale des PAJ au fait que la très grande majorité des projets locaux

(67 sur 70) sont organisés par les CJE, les CLD ou, dans certains cas, des organismes communautaires. Tous ces organismes qui sont fiduciaires pour PAJ au niveau local ont une mission à défendre et sont souvent surchargés dans leurs mandats respectifs. PAJ représente donc pour eux un projet parmi tant d'autres. Ainsi, la place de l'association provinciale devient, à notre avis, essentielle dans la promotion du concept et la recherche de financement afin de s'assurer que le projet se réalise.

Par contre, nous pouvons nous questionner quant au respect des spécificités locales et régionales d'application lorsque la promotion est faite pour l'ensemble du Québec. Les mouvements sociaux qui se dotent d'organisations nationales de représentation telles les syndicats ou les fédérations étudiantes se font souvent reprocher par leurs membres d'être déconnectés de la « base » c'est-à-dire que les revendications qui sont portées par le regroupement national sont souvent loin des réalités que vivent quotidiennement les membres. Dans le cas de PAJ qui n'a pas, dans les faits, une structure de représentation précise, ce constat se pose davantage comme un risque que comme une limite. Il apparaît que PAJQ est davantage axé, pour le moment, sur le service aux membres plutôt que sur la représentation politique ce qui n'a pas encore pour effet d'être en rupture avec les réalités de ses membres.

Par ailleurs, nous pouvons observer que PAJQ fait affaire avec des fiduciaires au niveau local dans la très grande majorité des cas. D'un premier abord, cette idée semble intéressante car il n'y a pas de dédoublement de structures au niveau local et que PAJ n'est qu'une formation de trois fins de semaines. Pourtant, la problématique du départ massif des jeunes en est une récurrente. Les organismes fiduciaires n'ont pas comme mission le retour et l'attraction des jeunes de façon précise, donc le discours de l'attraction de population ou de jeunes n'est pas automatiquement maintenu et promu. Nous avons, néanmoins, pu constater dans l'expérience de Charlevoix que l'organisme légalement constitué a sa place dans le développement du milieu. En ce sens, si tous les PAJ devenaient des organisations distinctes d'abord au plan local, il serait plus facile de

tenir un discours sur la migration des jeunes, mais également au niveau national, l'organisation serait légitimée de faire de la représentation et pourrait occuper une place beaucoup plus importante sur l'échiquier national en terme de représentation.

5.4.2 Place aux jeunes de Charlevoix

Partenariats

En abordant le partenariat, nous avons pu constater que PAJ a énormément de partenaires du secteur public en ce qui a trait au financement mais aucun partenaire de l'entreprise privée. La coordonnatrice nous expliquait que ces derniers sont énormément sollicités par d'autres organismes et qu'au fil des ans, avec les bailleurs de fonds locaux qui étaient stables, l'organisme n'a pas vu la nécessité de faire des demandes. Par contre, plusieurs entreprises et entrepreneurs participent à la formation en tant que partenaires intervenants. Pourtant, il serait pertinent que l'entreprise privée finance ce genre d'initiatives car c'est elle qui un jour vivra la pénurie de main d'œuvre.

L'ensemble des entreprises privées pourraient s'associer avec PAJ pour développer des projets concernant l'attraction d'une main d'œuvre qualifiée. PAJ a déjà quelques collaborations des entreprises avec le guide de l'emploi mais il apparaît que les expériences sont isolées. Cette collaboration pourrait s'inscrire dans une démarche intégrée de partenariat pour une clientèle visée par les entreprises.

Territoire d'intervention

Dans un autre registre, nous pouvons nous demander si le territoire d'intervention de PAJ à l'échelle d'une MRC est valable. Il ne faut pas oublier que pour Charlevoix, PAJ couvre deux territoires de MRC mais que la population s'identifie davantage à la région de Charlevoix qui comprend les deux. Jusqu'à maintenant, il apparaît que le territoire est encore beaucoup trop vaste pour ce genre de programme. La promotion se

fait dans l'ensemble du territoire mais les jeunes les plus touchés et susceptibles de participer se trouvent à La Malbaie, à l'est, où se situent les bureaux du CLD qui héberge le projet. Les jeunes de Baie-Saint-Paul sont, depuis quelques années, moins nombreux que ceux situés à l'est. Il est probable que la proximité des bureaux et la présence des employés et de la coordonnatrice à cet endroit fassent en sorte que le bouche à oreille se fait plus facilement aux alentours, donc les jeunes de La Malbaie et des environs participent davantage que l'autre partie de la MRC.

Ce constat amène à se questionner sur les découpages administratifs tels que nous les connaissons actuellement. Peut-il exister un découpage qui avantagera tous les citoyens d'un même lieu? Peut-on favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à un territoire donné quand les distances à parcourir en véhicule peuvent dépasser une heure? Peut-on parler de proximité de l'intervention dans ce même contexte? Est-ce possible en milieu rural d'offrir des services de proximité et de rejoindre le plus grand nombre de citoyens?

La MRC de Charlevoix est également frappée par un taux de chômage élevé ainsi que par des problématiques caractéristiques des régions dites périphériques comme la Gaspésie ou la Côte-Nord. Pourtant cette MRC est située dans la région de Québec et ne reçoit pas l'aide que peuvent recevoir les régions dites ressources car les réalités de ce milieu sont confondues à travers celles de la région administrative. Pour plusieurs intervenants rencontrés, les problématiques mériteraient d'être traitées distinctement de la région urbaine la plus proche, en l'occurrence Québec. Comme la MRC est à l'intérieur de cette région administrative et que les subventions ou les indicateurs de financement sont définis fréquemment à partir des découpages régionaux, il semble qu'on ne tient pas compte des réalités spécifiques de cette MRC. Pourtant, nous avons pu observer les réalités saisonnières de l'économie de Charlevoix comparativement aux réalités de l'économie de la ville de Québec plutôt axées sur la fonction publique provinciale.

Charlevoix veut diversifier son économie par la transformation et la commercialisation des ressources naturelles. Voilà une proposition effectuée par plusieurs acteurs. Nous pourrions confronter cette idée au fait que Charlevoix a, depuis quelques années, spécialisé son économie en investissant massivement dans le tourisme et la culture. On pense au Casino qui est créateur d'emplois, au Symposium international de la peinture qui attire des milliers de visiteurs, les deux parcs nationaux et les nombreux lieux naturels de pratique de sports de plein air. En ce sens, il apparaît que les emplois offerts sont disponibles en grande partie l'été. L'hiver, le taux de chômage augmente considérablement, une des raisons qui expliqueraient le départ et surtout le non-retour des jeunes. En ce sens, nous pouvons nous demander si le milieu doit se prendre en charge pour attirer des projets et des gens ou si on doit attirer des gens ou des projets pour revitaliser?

La population et les gens rencontrés ont tendance à se comparer fréquemment avec les milieux urbains, est-ce parce qu'ils sont près de la ville ou parce qu'ils perçoivent le modèle de développement comme adéquat? Est-ce que les milieux urbains sont ou peuvent être des modèles de développement pour les milieux ruraux? Il apparaît clairement dans la théorie, et même dans la pratique, que les milieux ruraux peuvent difficilement s'inspirer des modèles urbains de développement vu les possibilités de proximité géographiques quasi-absentes entre ces communautés rurales qui forment un même territoire administratif. D'un point de vue strictement géographique, intervenir ou favoriser la mobilisation d'un quartier montréalais est beaucoup plus facile que de mobiliser les acteurs d'une MRC qui prend parfois quelques heures à traverser en automobile. Le programme PAJ des MRC de Charlevoix connaît bien ces difficultés.

Promotion de la formation auprès des jeunes

En ce qui a trait à la démarche de promotion locale de PAJ auprès des jeunes afin de solliciter leur participation à la formation, l'ensemble des acteurs rencontrés ont mis

l'accent sur les problèmes de recrutement de la clientèle ciblée par le programme. Il semble que les jeunes qui ont quitté Charlevoix sont plus difficiles à rejoindre pour les inciter à suivre la formation. Malgré l'inventivité des approches de recrutement, il semble que la quinzaine de jeunes à rejoindre annuellement par la formation n'est pas facile à aller chercher.

Financement

En ce qui a trait au financement, nous avons pu constater lors des entrevues que PAJ n'avait pas du tout les moyens de ses ambitions. L'organisation déborde d'idées de partenariat et de développement toutes plus intéressantes les unes que les autres. Pourtant, ses moyens financiers sont très limités. S'il arrivait à embaucher plus de jeunes pour réaliser l'ensemble de ses idées, il serait probant de croire que les retombées de l'expérience PAJ pourraient être plus grandes. À cet effet, les propos de Dionne et Klein (1995) sont éloquentes : « Les solutions doivent provenir des milieux eux-mêmes, mais les ressources financières doivent être fournies par l'État. En fait, ce qui semble se dégager des résistances territoriales, c'est une option qui prône la territorialisation de l'État-providence mais pas son démantèlement. Une option qui combine l'appel à l'investissement public et l'exercice de l'autonomie. Le Québec doit tenir compte des revendications afin de maintenir l'occupation du territoire » (Dionne et Klein, 1995 : 186).

Impact sur la clientèle visée par PAJ

À la lumière des documents internes analysés, nous avons pu constater qu'il est difficile de s'attarder au nombre de jeunes touchés annuellement car le nombre n'est pas significatif pour augmenter la population d'une région. D'une part, les jeunes qui participent ne reviennent pas automatiquement quoique PAJ Charlevoix a un taux de retour de 80%. Toutefois ce n'est que 80% de 15 participants annuellement, ce qui n'est

pas nécessairement significatif lorsque l'écart de la population âgée de 20 à 34 ans de la région de Charlevoix est de 22% avec celui de la province de Québec (Lavoie, 2002). Il apparaît alors que PAJ ne peut à lui seul assurer l'augmentation de la population d'une communauté locale comme Charlevoix. Certaines entrevues abordaient la question d'offrir la formation PAJ dans le cadre des cours d'éducation à la citoyenneté au secondaire. Peut-être cette approche aurait-elle un impact doublement intéressant car d'une part, on toucherait les jeunes avant qu'ils quittent et d'autre part, les suivis pourraient être facilités car l'organisation aurait déjà toutes les coordonnées des participants.

Impact sur les populations résidentes

Dans un autre ordre d'idée, dans la définition du développement local dans une perspective de revitalisation, Boucher et Favreau (2000) mentionnent que « cette approche se déploie, pour l'essentiel, autour de trois axes soit le développement de compétences des populations résidentes (l'insertion socioprofessionnelle); l'intervention active sur le bassin d'emplois (les entreprises); le soutien à la recomposition du tissu social (les associations et les groupes d'entraides) » (Boucher et Favreau, 2002 : 8).

La définition des chercheurs aborde donc, le développement des compétences des populations résidentes. Le programme PAJ s'adresse aux jeunes qui n'habitent plus le territoire et qui reviendront potentiellement. Dans un contexte de dévitalisation, il apparaît important de tenir compte de cet élément car d'une part, à Charlevoix, il apparaît que les jeunes qui résident dans la MRC ne correspondent pas toujours aux emplois disponibles et que le taux d'assistance-emploi est assez élevé dans ce groupe d'âge, donc, serait-il plus avantageux d'investir les sommes dans une clientèle que nous savons résidente et qui ne correspond pas au profil ou d'offrir une formation à des jeunes qui ont quitté et qui ne savent pas encore où sera leur lieu de résidence?

En fonction de l'affirmation que PAJ a grandement aidé les jeunes dans leur insertion en emploi et leur intégration au milieu, ne serait-il pas intéressant d'offrir cette formation à des jeunes qui habitent Charlevoix mais qui ne connaissent pas la région, qui n'ont pas automatiquement le soutien nécessaire pour s'insérer en emploi ou encore pour améliorer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes? PAJ pourrait représenter une possibilité pour des jeunes qui veulent apprendre mais qui n'en voient souvent pas la nécessité. L'apprentissage des réalités régionales ainsi que de l'histoire pourrait présenter la région sous un autre angle à des jeunes qui peuvent être parfois désillusionnés ou isolés.

De plus, nous avons pu percevoir que la population de Charlevoix ne connaissait pas nécessairement son milieu. Pourquoi ne pas également l'offrir aux citoyens? Il est fréquent de constater que les gens qui sont établis dans un milieu depuis longtemps ne sont pas au courant des initiatives. Les résidents l'apprennent souvent par des touristes ou des gens de l'extérieur alors que PAJ pourrait inviter la population à visiter les entreprises de la région, à en découvrir l'histoire ou les enjeux politiques, socioéconomiques et culturels.

Cette formation a influencé la vie des jeunes participants et a aidé à bonifier et développer leur sentiment d'appartenance qui a augmenté de beaucoup après elle. Alors pourquoi ne pas s'attarder aux populations résidentes, et de le faire de pair avec les jeunes qui ont quitté?

5.5 Place aux jeunes : une avenue pour la revitalisation des communautés rurales

Une mentalité attentiste était perceptible dans Charlevoix après la fermeture des grandes entreprises et la réduction de personnel dans les services publics. La population semblait espérer que les gouvernements prennent en charge le développement ou encore qu'une autre grande entreprise vienne s'installer. L'étude de cas réalisée dans Charlevoix démontre que la dynamique du milieu a évolué depuis les treize dernières années, c'est

donc dire que des dispositifs ont été mis en place par l'ensemble des acteurs pour pallier la dévitalisation de la région.

La présence de PAJ dans la région a fait en sorte que l'ensemble des acteurs a été mobilisé autour de l'enjeu de l'exode des jeunes. D'ailleurs, les actions de PAJ, depuis les treize dernières années, ont ouvert sur la dénonciation du fatalisme et du départ massif des jeunes, donc de la dévitalisation.

De plus, l'analyse du contexte général de mise en œuvre de PAJ et de son évolution au cours des treize dernières années démontre que le programme s'inscrit par l'action concertée d'une pléthore d'acteurs et par l'intervention territoriale dans la nouvelle approche globale de développement local concerté dans une perspective de revitalisation des communautés rurales. Par ailleurs, PAJ a inscrit l'importance de la relève dans le discours des politiciens et des acteurs de la société civile pour assurer l'avenir de la communauté.

Maintenant, à la lumière des limites du programme, nous considérons que PAJ dans Charlevoix est davantage relié à un processus global de revitalisation qu'à son objectif principal qui est de favoriser le retour des jeunes. Nous croyons que par les différents dispositifs mis en place, soit le développement d'un sentiment d'appartenance, la formation offerte, la mobilisation des partenaires, la concertation générée par le projet, le réseautage offert aux jeunes, la mise en place de nouvelles initiatives, l'accent mis sur l'intégration dans le milieu et l'insertion en emploi, le projet cadre davantage dans un processus de revitalisation plutôt qu'en une façon de favoriser le retour des jeunes en région.

Il apparaît également que le nombre des jeunes ayant participé à la formation et qui sont retournés dans leur milieu est plus ou moins significatif mais que ceux qui y ont participé et ont choisi le retour font une différence marquée dans le milieu, soit par leur engagement social ou par la création d'entreprises.

CONCLUSION

D'entrée de jeu, notre rapport au monde s'est complètement modifié au cours des vingt dernières années. Nous avons eu à faire face à des changements structurels des points de vue de l'économie et du social dans un contexte de mondialisation. Cette perspective a entraîné des effets pervers observables sur les communautés rurales du Québec. Nous avons pu constater que la dévitalisation des communautés rurales entraîne plusieurs phénomènes notamment une situation de sous-emploi, l'appauvrissement de la population, une dégradation du tissu social, une sclérose du leadership et de l'entrepreneuriat local, un désintérêt pour la vie politique et communautaire. Plus particulièrement, nous nous sommes intéressés à l'impact du départ des jeunes ainsi qu'aux causes et conséquences de la migration de ces jeunes sur les communautés qui connaissent la dévitalisation. Nous avons constaté que l'impact sur les communautés est dramatique car entre autres, les jeunes en quittant, apportent avec eux le potentiel de reproduction et de développement du milieu.

Malgré ces constats, des chercheurs et des intervenants cherchent des solutions pour contrer ce phénomène. Depuis quelques années, les approches de développement économique communautaire ou de développement local nous apportent un éclairage nouveau. Nous avons posé deux constats quant à l'intervention du développement local dans le cadre de ce mémoire. D'une part, nous assistons au foisonnement d'initiatives de développement local novatrices dans les communautés en dévitalisation où l'approche partenariale et solidaire est de mise. Ou encore, les communautés importent du Québec ou de l'international, des expériences existantes qui ont fait leur preuve. C'est le cas de PAJ dans Charlevoix.

D'autre part, le rôle de l'État a dû s'adapter aux nouvelles réalités. « Une intervention publique en matière de développement rural devenait nécessaire, soit pour accompagner les processus de changement en cours, soit pour atténuer les conséquences

sociales et économiques socialement inacceptables » (Jean, 2000 : 223-224). Les deux paliers de gouvernement ont donc pris leur place dans la dévitalisation des communautés rurales en élaborant des politiques telles la politique de soutien au développement local et régional (1997) et la politique nationale de la ruralité (2000). De plus, ils ont mis en place des dispositifs de développement tels les SADC, les CLD, les CLE. Les pouvoirs publics ont aussi reconnu l'apport de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat collectif comme dispositifs de revitalisation.

Ainsi, les milieux se prennent en charge d'un côté et de l'autre l'État participe au développement des collectivités. Nous assistons alors à l'éclosion d'un équilibre entre l'approche descendante (*top-down approach*) et l'approche ascendante (développement par le bas) (Bourque, 2003). Cette conception est devenue possible car les mouvements sociaux sont passés d'une approche de revendication-contestation (Klein, 1996, Lévesque, 1999) à une approche de concertation avec les pouvoirs publics. De là le développement local de concertation.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire quant au respect de l'autonomie des collectivités et de surcroît, au financement d'initiatives communautaires ou locales mises en place par la communauté elle-même. Nous avons pu le constater dans cette étude de cas.

PAJ cumule plus de treize ans d'existence et d'expérimentation. Ce sont plus de 70 MRC au Québec qui mettent en action le projet afin de participer à la revitalisation des communautés rurales. En plus, l'expérience PAJ a été mise en application en Europe dans des pays tels la France mais aussi dans quelques provinces canadiennes. Nous pouvons donc constater que la mondialisation entraîne de nouvelles formes d'exclusion et de problématiques, ce qui de surcroît, entraîne les populations de la planète à trouver de nouvelles réponses socio-économiques aux inégalités (Favreau, Fréchette, 2002).

Au Québec précisément, nous avons vu que PAJ s'insère dans une mouvance générale de ce qu'on pourrait appeler le nouveau modèle québécois de développement (Favreau, 2004). La réussite de PAJ s'explique essentiellement autour du fait que l'expérience n'est pas isolée tant d'un point de vue de l'approche territoriale d'intervention que de l'approche des dossiers jeunesse. Plusieurs groupes sociaux et économiques alimentent le discours public sur les problématiques et les solutions au départ massif des jeunes. Nous avons pu constater que le gouvernement a été, au cours des dernières années, davantage à l'écoute des réalités et des mouvements sociaux entre autres, pour l'élaboration de la politique jeunesse.

À la lumière de ces propos, nous pouvons valider notre hypothèse de recherche en fonction des contributions de PAJ et des limites énoncées. Il apparaît maintenant qu'à la lumière de l'analyse, nous pouvons affirmer que PAJ, par l'utilisation des nouvelles approches du développement local de concertation, en plus de s'intéresser aux jeunes et de surcroît, à la relève d'un milieu de vie, participe à la revitalisation de la communauté rurale de Charlevoix. Nous pourrions également ajouter que PAJ s'inscrit dans une démarche beaucoup plus générale que le retour et l'attraction des jeunes vers les communautés rurales. Nous avons pu démontrer que dans Charlevoix, l'organisation participait davantage à la revitalisation de la communauté rurale depuis les treize dernières années en concertation et en interaction avec les partenaires et les jeunes que favorisait le retour de ces derniers.

Perspective de la pratique du travail social dans un contexte de développement local de concertation

Il nous apparaît essentiel de faire un lien entre le sujet de cette recherche et la pratique du travail social. À la lumière des propos tenus dans ce mémoire, nous constatons que c'est davantage avec la référence de l'organisation communautaire que nous sommes en mesure de faire l'interface avec la pratique du travail social. Selon Favreau et Fréchette (2003), « l'organisation communautaire se définit comme

intervention planifiée de changement social dans, pour et avec les communautés locales afin de s'attaquer à ces inégalités, à cette concentration du pouvoir, à ces discriminations » (Favreau, Fréchette, 2003 : 8)

En abordant PAJ comme acteurs de la revitalisation des communautés rurales, nous pouvons constater que cet organisme cadre dans l'organisation communautaire comme espace d'innovation sociale. Favreau et Fréchette caractérisent ces innovations par six caractéristiques que nous retrouvons dans le mouvement général de PAJ :

1) Une approche intégrée, tout à la fois économique et sociale; 2) une intervention fortement territorialisée; 3) une approche multipartenaires mettant à contribution les secteurs public, associatif et privé; 4) la multi-activité (soutien à des entreprises locales en difficulté, formation des populations résidentes, renforcement du tissu social des quartiers, aménagement des territoires); 5) une démarche partenariale où les principaux acteurs sont liés organiquement par ententes ou projets; 6) des ressources humaines et financières hybrides combinant soutien de la solidarité sociale locale, le financement public et la vente de biens et de services sur le marché (Ibid. : 23)

Pour PAJ, nous pouvons, par contre, noter que la quatrième caractéristique est présente plus en terme de formation d'une population potentiellement résidente et plutôt en pré-insertion qu'en insertion directe. Néanmoins, les autres caractéristiques rejoignent l'action de PAJ au niveau local. L'organisation communautaire peut donc expliquer l'approche de PAJ dans ce contexte.

Comme nous avons pu le voir également dans l'étude de cette expérience, l'*empowerment* est au cœur de toutes actions de PAJ. Chez les travailleurs sociaux cette perspective est largement utilisée afin de redonner ou de donner aux individus et collectivités le choix et le pouvoir de choisir et d'agir. Dans un contexte de dévitalisation, cette notion devient essentielle à la réussite de l'intervention quelle qu'elle soit. Ainsi donc, nous pouvons faire un parallèle entre le renouvellement des pratiques sociales en matière de développement local et d'organisation communautaire et l'expérience étudiée dans ce mémoire.

Pistes d'action

À la lumière de notre cadre d'analyse qui était la revitalisation des communautés rurales, nous croyons que PAJ devrait inscrire son intervention dans un contexte beaucoup plus large que l'intervention sur la migration des jeunes. Nous croyons que l'organisme pourrait d'une part s'inscrire dans une approche de revitalisation des communautés en partenariat avec les acteurs socioéconomiques du milieu. Or, nous avons pu constater que l'expérience de Charlevoix s'inscrivait déjà dans cette nouvelle perspective, de par le processus d'institutionnalisation qu'elle a effectué.

En ce sens, nous croyons que PAJ devrait tenir ses activités de façon annuelle pour faciliter la reconnaissance de l'approche par le milieu. Nous avons pu constater que déjà 34 MRC ont un agent de migration qui travaille à temps plein. Toutefois, il nous faudra encore quelques années avant de sentir les répercussions de cette intervention à plus grande échelle. D'ailleurs, nous proposons que l'intervention de ces agents de migration soit connue davantage.

Pour ce faire, nous recommandons également que le financement de PAJ soit assuré et bonifié. Nous avons pu percevoir que le regroupement provincial occupe une grande partie de son temps à la recherche de financement ce qui laisse moins de temps pour innover et développer de nouvelles approches. Par ailleurs, le financement des initiatives locales est insuffisant considérant la capacité d'innover des promoteurs locaux. C'est du moins ce que nous avons constaté à Charlevoix. Est-ce à l'instance locale à diversifier ses sources de financement ou encore au regroupement provincial de le faire pour elle?

Nous proposons également à PAJ de s'attarder à la possibilité d'intervenir avec leur formation auprès des populations résidentes qui vivent des difficultés d'insertion. Il apparaît que cette formation a des effets positifs sur les jeunes qui font leurs études post-

secondaires. Nous croyons que la formation pourrait avoir des effets non négligeables auprès d'une clientèle souvent désillusionnée et isolée. Ainsi PAJ s'inscrirait davantage dans une perspective de développement social et économique du milieu en tant que tel.

Finalement, nous croyons que PAJ devrait outrepasser son mandat actuel afin de s'inscrire dans une dynamique plus large de revitalisation des communautés rurales par l'importance de la relève dans ces milieux de vie. Il apparaît que les résultats sont plus probants dans cette perspective que l'unique retour des jeunes vers les régions. L'organisation pourrait, entre autres, développer des outils pour la formation et l'intégration de la relève dans les milieux ruraux en collaboration avec les partenaires.

Pistes de recherche

Nous pouvons constater au Québec un engouement certain pour l'intervention et la recherche sur la jeunesse dans un contexte de vieillissement de la population et de dévitalisation d'une grande partie du territoire. Plusieurs questions nous sont venues à l'esprit lors de ce mémoire et le manque de données sur l'interaction de la variable jeunes et celle de la revitalisation des communautés rurales nous amène à poser ici des pistes de recherche.

Nous croyons que la recherche peut apporter énormément dans l'interaction de ces thèmes en développant des indicateurs quant à la place des jeunes dans la revitalisation de quartiers urbains ou des communautés rurales. Quelle place peuvent avoir les jeunes? Comment les intéresser et les intégrer au développement? Il semble n'y avoir que très peu de données à ce sujet.

L'intervention de PAJ est au niveau local. Au Québec, on constate un engouement des pouvoirs publics et des élus municipaux pour le palier local défini comme étant la MRC. De plus, la nouvelle loi 34 émise par le gouvernement en décembre 2003 renforce les pouvoirs des élus locaux. À la lumière de ces constats, nous pourrions nous demander

quelle est dorénavant la place du palier régional dans l'intervention territoriale en matière jeunesse. Est-ce que la masse critique de jeunes au niveau local est assez importante pour se passer d'une vision régionale du développement dans ce contexte?

De plus, il serait intéressant d'observer l'importance ou non de travailler de façon sectorielle avec la jeunesse dans un contexte où l'approche territoriale est valorisée. Est-ce nécessaire de cibler certaines clientèles au détriment des autres? Pourquoi le fait-on? Comment pourrions-nous faire autrement en regard des différentes problématiques?

En terminant, une étude sur la relève en milieu rural serait fort appropriée dans le contexte actuel. Sommes-nous voués à voir s'éteindre certaines communautés? La vision des jeunes de cette réalité et la vision des différents acteurs socio-économiques seraient appropriés à sonder.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Assogba, Yao. (2000), *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société. L'expérience fondatrice des Carrefours jeunesse-emploi au Québec*. Presses de l'Université du Québec. Sainte-Foy.

Assogba, Yao. (1997), « L'intégration des migrants dans les villes : l'Afrique comme laboratoire », dans *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, sous la dir. de Madeleine Gauthier, Sainte-Foy, chapitre 9, pages 213 à 226. Les éditions de l'IQRC, Collection Culture et société, Presses de l'Université Laval.

Assogba, Yao. (1997), « Mouvement paysan et développement du tiers-monde : le cas de l'Afrique francophone », dans Juan-Luis Klein et al. (dir.), *Au delà du néolibéralisme, quel rôle pour les mouvements sociaux?*. Sainte-Foy. Presses de l'Université du Québec.

Beaudoin, Lucie. (2000), « Les pratiques d'insertion au Québec. Le processus d'institutionnalisation vu à partir d'une monographie du Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais » sous la dir. de Louis Favreau. Mémoire de maîtrise en travail social, Chaire de recherche en développement communautaire, coll. Mémoires no. 1. Hull, Université du Québec à Hull.

Benko, Georges. (1998), *La science régionale. Que sais-je?* Numéro 3355. Presses universitaires de France. Paris.

Bernard, Roger. (1991), *Le travail et l'espoir*. Éditions du Nordir. Hearst.

Boucher, Jacques L., Favreau, Louis et al. (2000), *Développement local, organisation communautaire et économie sociale. Une recension des écrits. (1990-2000)*. Chaire de recherche en développement communautaire. Université du Québec à Hull. Hull.

Bourdeau, Réjean. (1996), « La recette des villages prospères: leadership, entrepreneuriat et initiatives locales », *Les Affaires*, 10 août 1996

Bourque, Denis (2003), *Essai de typologie du partenariat dans le secteur de la santé et des services sociaux au Québec*, Cahier du CÉRIS : série RECHERCHES, no 24, Université du Québec en Outaouais. Gatineau

Bujold, Johanne et Madeleine Gauthier. (1995), *Les jeunes et le départ des régions: revue des travaux*. Les Éditions de l'IQRC. Québec.

Camiré, Lucie, Roy, Jacques et Hector Ouellet. (1994), *Les jeunes et l'exode dans le Bas-Saint-Laurent. Étude de cas: territoires des MRC Matane et Temiscouata*. Centre de recherche sur les services communautaires. Québec.

Centre local de développement de la MRC de Charlevoix. (1999), *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi*. Baie-Saint-Paul.

Centre local de développement de la MRC de Charlevoix-Est. (1999), *Plan de développement local 1999-2001*. Clermont

Centre local de développement de la MRC de Charlevoix-Est. (2002), *Planification stratégique 2002-2007. Plan d'action local pour l'économie et l'emploi*. Clermont

Comeau, Yvan; Favreau, Louis; Lévesque, Benoît et Margerite Mandell. (2001), *Emploi, économie sociale et développement local. Les nouvelles filières*. Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy

Conseil des Affaires sociales. (1992), *Un Québec solidaire. Rapport sur le développement*, Gaëtan Morin, Boucherville.

Conseil des Affaires sociales. (1989), *Deux Québec en un. Rapport sur le développement social et démographique*, Gaëtan Morin. Boucherville.

Conseil permanent de la jeunesse. (1997), «Y'a pus d'avenir ici». *L'exode des jeunes vers les centres urbains*. Conseil permanent de la jeunesse. Gouvernement du Québec. Québec.

Conseil permanent de la jeunesse (1996), «Parce qu'on existe». *L'urgence d'une politique de la jeunesse*. Gouvernement du Québec. Québec.

Conseil de la santé et du bien-être. (1996), *L'harmonisation des politiques de lutte contre l'exclusion*, Gouvernement du Québec. Québec

Côté, Serge. (1997), «Les jeunes désertent-ils les régions?», *Relations*, janvier-février, 1997, p.15-17

Côté, Serge. (1997), «Migrer : un choix ou une nécessité. Une enquête à l'échelle d'une région », dans *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, sous la dir. de Madeleine Gauthier, Sainte-Foy, chapitre 3, pages 63 à 86. Les éditions de l'IQRC, Collection Culture et société, Presses de l'Université Laval.

Côté, Serge, Klein, Juan-Luis et Marc-Urbain Proulx, dir. (1996), *Le Québec des régions: vers quel développement? Tendances et débats en développement régional*, Rimouski, GRIDEQ - GRIR

Côté, Serge, Klein, Juan-Luis et Marc-Urbain Proulx, dir. (1995), *Et les régions qui perdent...? Actes du colloque de la section développement régional de l'ACFAS 1994*. GRIDEQ – GRIR Rimouski.

Deslauriers, Jean-Pierre. (1991), *Recherche qualitative*. Montréal. McGraw-Hill, pp 60-78

Dionne, Hugues et Juan-Luis Klein, (1995). « Les villages face à l'État : de la révolte territoriale au développement local. ». Dans Gagnon, Alain-G. et Alain Noël (1995). *L'espace québécois*. Québec/Amérique. Montréal.

Doré, Denis. (2000), *Assurer le retour de la relève : un défi pour la gouvernance locale. Place aux jeunes : un pas dans la bonne direction*. Essai final présenté dans le cadre du cours DDR-9002 : Problèmes actuels de développement régional. Doctorat en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski. Chicoutimi.

Doucet, Laval et Louis Favreau, dir. (1994), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Ste-Foy, Les Presses de l'Université du Québec. Sainte-Foy.

Emploi-Québec Capitale-Nationale (2002), *Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre. MRC de Charlevoix, MRC de Charlevoix-Est*. Emploi-Québec. Québec

Emploi-Québec. Centre local d'emploi de Baie-St-Paul (2002), *Programmation des activités locales 2002-2003*. Baie-St-Paul

Emploi-Québec, Centre local d'emploi de La Malbaie (2002), *Programmation des activités locales*. La Malbaie

Favreau, Louis. « Initiatives locales et pouvoirs publics : une cohabitation compromise ». *Le Devoir*, 5 avril 2004, p. A6.

Favreau, Louis et Lucie Fréchette (2003), *Le développement social des communautés : le défi des nouvelles générations de travailleurs sociaux*. Centre d'étude et de recherche en intervention sociale. Université du Québec en Outaouais. Gatineau.

Favreau, Louis et Lucie Fréchette, (2003). *Le développement social des communautés : les défis des nouvelles générations de travailleurs sociaux*. Cahier du CÉRIS : série RECHERCHE, no 23. Université du Québec en Outaouais. Gatineau

Favreau, Louis (2002), « Les stratégies de relance des collectivités locales par le développement économique communautaire », dans Favreau, Louis, Robitaille, Martin et Daniel Tremblay. 2002. *Quel avenir pour les régions?* CRDC, UQO. Hull. Pp. 185-209

Favreau, Louis et Lucie Fréchette (2002), *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*. Les presses de l'Université du Québec. Sainte-Foy.

Favreau, Louis. (1998), « L'économie solidaire à l'américaine : le développement économique communautaire », dans Defourny, Jacques; Favreau, Louis et Jean-Louis Lavelle. 1998. *Insertion et nouvelle économie sociale*. Paris. Desclée de Brower.

Favreau, Louis. (1996). « Mobilisation sociale et développement local », *Économie et Solidarités*, vol. 28, n° 1, 1996

Favreau, Louis et Benoît Lévesque. (1996), *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*. Les Presses de l'Université du Québec. Sainte-Foy.

Fontan, Jean-Marc et Diane-Gabrielle Tremblay. (1994), *Le développement économique local : la théorie, les pratiques, les expériences*. Télé-Université. Sainte-Foy.

Fortin, Paul-Arthur. (1996), Dans Bourdeau, Réjean. (1996). « La recette des villages prospères: leadership, entrepreneuriat et initiatives locales », *Les Affaires*, 10 août 1996

Galland, Olivier et Yves Lambert. (1993), *Les jeunes ruraux*. Institut national de la recherche agronomique. Paris.

Gauthier, Madeleine et Pierre-Luc Gravel, (2004). « Les nouvelles formes d'engagement de la jeunesse québécoise ». Dans Venne, Michel (2004), *L'annuaire du Québec 2004*. FIDES. Montréal.

Gauthier, Madeleine, Molgat, Marc et Serge Côté. (2001), *La migration des jeunes au Québec. Résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec*. INRS Urbanisation, Culture et Société. Montréal.

Gauthier, Madeleine, (dir.). (1997), *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*. Les Éditions de l'IQRC. Ste-Foy.

Gauthier, Serge et Normand Perron (2000), *Histoire de Charlevoix*. Institut québécois de la recherche sur la culture (IQRC). Sainte-Foy.

Gouvernement du Québec (1997). *Politique de soutien au développement local et régional*, Les Publications du Québec. Sainte-Foy.

Gouvernement du Québec. Secrétariat à la jeunesse. (1998). *Jeunesse Québec. Plan d'action gouvernemental 1998-2001*. Gouvernement du Québec. Québec.

Gouvernement du Québec (2001). *Politique québécoise de la jeunesse. La jeunesse au cœur du Québec*. Gouvernement du Québec. Québec.

Gouvernement du Québec (2002). *Plan d'action jeunesse 2002-2005. La jeunesse au cœur du Québec*. Gouvernement du Québec. Québec.

Groulx L.-H, (1998), Dans Mayer, Robert et Francine Ouellet (2000). *Méthodologie de recherche en intervention sociale*. Boucherville. Éditions Gaëtan Morin.

Jean, Bruno (2000), *Une nouvelle gouvernance territoriale pour accompagner la restructuration rurale. La mise en perspective des approches européenne, américaine et canadienne*, dans Carrier, Mario et Serge Côté (dir.), (2000), *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*. Sainte-Foy. Presse de l'Université du Québec.

Karsenti, T; Savoie-Zajc, L. (2000), *Introduction à la recherche en éducation*, Sherbrooke : Éditions du CRP.

Klein, Juan-Luis, (1996), «Action collective et développement local: de l'atomisation à la restructuration de la société civile», *Économie et Solidarités*, vol. 28, n° 1, 1996

Lajugie, J., Delfaud, P., Lacour C. (1985), « Espace régional et aménagement du territoire ». Paris, Dalloz, dans Benko, Georges. 1998. *La science régionale*. Que sais-je? Numéro 3355. Presses universitaires de France. Paris.

Langlois, André. (1989), «Évolution démographique des municipalités de l'Outaouais: une étude des bilans migratoires par âge, 1971-1981», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 33, n° 89, septembre 1989, p.197-215

Larochelle, Gilbert. (1998), *La communauté comme figure de l'État. Introduction à l'analyse d'une conjoncture*. Les Éditions JCL. Chicoutimi.

Laville, Jean-Louis (dir.). (1994), « L'économie solidaire : une perspective internationale » Paris, Desclée de Brouwer, coll. Sociologie économique, (2^{ème} édition 2000) dans Comeau, Yvan; Favreau, Louis; Lévesque, Benoît et Margerite Mandell. 2001. *Emploi, économie sociale et développement local. Les nouvelles filières*. Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.

Lavoie, Marian (2002), *Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre. MRC de Charlevoix, MRC de Charlevoix-Est*. Emploi-Québec Capitale-Nationale. Québec

Lebel, Denis.(1999), *Place aux jeunes 1990-1999, des résultats*, Place aux jeunes, inc. Plessisville

L'Écuyer, R. (1987), L'analyse de contenu : notion et étapes. Dans Deslauriers, J.-P., (1991), *Les méthodes de recherches qualitatives*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 49-66

Lévesque, Benoît (1999), Développement local et économie sociale : éléments incontournables du nouvel environnement. *Économie et Solidarités*, Volume 30, numéro 1, 1999. Pp. 111-126

Lévesque, Benoît, Mendell, Margie et Solange Van Kemenade. (1997), *Fonds de développement local et régional au Québec*. Bureau fédéral de développement régional. Québec.

Lututala, Mumpasi B. (1995), «Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel. Une revue critique des modèles explicatifs», dans Gérard H. et Piché V., *La sociologie des populations*. PUM/ AUPELF-UREF, pp. 391-416. Montréal.

Mayer, Robert et Francine Ouellet (2000), *Méthodologie de recherche en intervention sociale*. Éditions Gaëtan Morin. Boucherville.

Mayer, Robert et Francine Ouellet. (1991), *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*, Boucherville, Éditions Gaëtan Morin

Merriam, S. (1988), *Case study in education : A qualitative approach*. Jossey-Bass, San Francisco dans Karsenti, T; Savoie-Zajc, L. (2000). *Introduction à la recherche en éducation*, Sherbrooke : Éditions du CRP.

Ministère des Affaires Municipales et de la Métropole (2001), *Répertoire des municipalités du Québec : MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est*. Gouvernement du Québec. Québec dans Lavoie, Marian (2002). *Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre. MRC de Charlevoix, MRC de Charlevoix-Est*. Emploi-Québec Capitale-Nationale. Québec

Ministère des régions. Gouvernement du Québec. (2001). *Politique nationale de la ruralité. Une vision d'avenir*. Gouvernement du Québec. Québec.

Muchielli, R. (1998). Dans Karsenti, T; Savoie-Zajc, L. (2000), *Introduction à la recherche en éducation*, Sherbrooke : Éditions du CRP.

Perroux, F.. (1961), « L'économie du XXe siècle ». Paris, PUF dans Benko, Georges. 1998. *La science régionale*. Que sais-je? Numéro 3355. Presses universitaires de France. Paris.

Polèse, Mario et Mario Saumur. (2002), *La périphérie face à l'économie du savoir. La dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*. Montréal. Université du Québec. Institut national de la recherche scientifique. Urbanisation, Culture et société.

Proulx, Marc-Urbain (1995), « Milieux innovateurs et développement au Québec ». Dans *Et les régions qui perdent...? Tendances et débats en développement régional*. Sous la dir. de Serge Côté, Juan-Luis Klein et Marc-Urbain Proulx. Rimouski. Première partie. Pages 57-79. GRIDEQ, GRIR et Département de géographie de l'UQAM.

Proulx, Marc-Urbain. (1995), «La nouvelle économie et les petits milieux locaux du Québec», *L'action nationale*, 85, n° 7, septembre 1995

Proulx, Marie-Eve (2002), *Les Forums jeunesse régionaux et l'action interrégionale*. Document interne. Association des régions du Québec. Québec.

Proulx, Marie-Eve (2002). « Jeunes et développement régional ». Dans Favreau, Louis, Robitaille, Martin et Daniel Tremblay (2002). *Quel avenir pour les régions?* CRDC-UQO. Hull. Pp. 95-99

Rochette, Pierre. « Place aux jeunes : une volonté inébranlable d'un retour aux sources ». *Journal Le Plein Jour*. 2 avril 1994.

Roy, Jacques. (1997), « La quête d'un espace sociétal », dans *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*, sous la dir. de Madeleine Gauthier, Sainte-Foy, chapitre 4, pages 87 à 104. Les éditions de l'IQRC, Collection Culture et société. Presses de l'Université Laval.

Secrétariat à la jeunesse. (2002), *Plan d'action 2002-2005. La jeunesse au cœur du Québec*. Gouvernement du Québec. Québec

Secrétariat à la jeunesse (2001). *Politique québécoise de la jeunesse : La jeunesse au cœur du Québec*. Gouvernement du Québec. Québec

Simard, Myriam. 1997. « Le discours entrepreneurial de l'État québécois et la rétention des jeunes en région », dans *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, sous la dir. de Madeleine Gauthier, Sainte-Foy, chapitre 7, pages 163 à 188. Les éditions de l'IQRC, Collection Culture et société, Presses de l'Université Laval.

Stake, R.E (1995). *The art of case study research*. Sage, Thousands Oaks

Tremblay, Isabelle. (1997), « Les migrations actuelles au Québec », dans *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, sous la dir. de Madeleine Gauthier, Sainte-Foy, chapitre 2, pages 49 à 62. Les éditions de l'IQRC, Collection Culture et société, Presses de l'Université Laval.

Tremblay, Suzanne. (1999), *Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques*. GRIR. Chicoutimi.

Touré, Moriba et T.O. Fadayomi, dir. (1993). *Migrations et urbanisation au sud du Sahara. Quels impacts sur les politiques de population et de développement*, Dakar, Sénégal, Codesria

Vachon, Bernard. (1995), « La mutation des espaces ruraux : nouvelles réalités, nouveau mode d'emploi », dans *Et les régions qui perdent...?.* sous la dir. de Côté, Serge, Klein, Juan-Luis et Marc-Urbain Proulx, 1995. GRIDEQ – GRIR Rimouski.

Vachon, Bernard. (1993), *Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*. Éditions Gaëtan Morin. Boucherville.

Van Kemenade, Solange. (1998), *Le C.I.E.L. de Lotbinière-Ouest : fonds communautaire destiné aux jeunes entrepreneurs*. Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC). Hull.

Yin, Robert K. (1994), *Case Study Research. Design and Methods*, Applied Social Research Methods Series, vol. 5. Thousand Oaks, USA : SAGE Publications, 2nd edition.

DOCUMENTS INTERNES DE PLACE AUX JEUNES DU QUÉBEC ET PLACE AUX JEUNES CHARLEVOIX

Assemblée générale annuelle de Place aux jeunes. (2001). *Modifications aux statuts et règlements de Place aux jeunes du Québec*. Document interne. Plessisville.

Blanchette, Roger et Jules Desrosiers (1991). *Place aux jeunes. An 1. Bilan et suites*. Document interne. Montréal, juillet 1991. 11pp.

Blanchette, Roger, Desrosiers, Jules et groupes de responsables nationaux (1990). *Place aux jeunes*. Document interne. Montréal.

Blanchette, Roger, Desrosiers, Jules et Pierre Tousignan. (1995). *Place aux jeunes. Guide d'intervention*, Plessisville, Place aux jeunes

Boulianne, Mario (1996). *Bilan des cinq années de Place aux jeunes. Participants*. Document interne. Clermont.

Brassard, Genenviève et Sophie Gagnon (2000). *Place aux jeunes 14-17. Rapport d'activités de la première édition 2000*. Document interne. Charlevoix

Huard, Roxanne (1993). « Une volonté commune ». *Place aux jeunes. Bulletin de liaison*. Volume 1, numéro 1. Plessisville, mars 1993.

Leblanc, Mario. (1991). Rapport final. Place aux jeunes Charlevoix. Mai 1991. Document interne. Clermont.

Lettres patentes. Place aux jeunes Charlevoix, 1998.

Lettres patentes Place aux jeunes du Québec, 1995.

Marin, Huguette (1993). Rapport. Place aux jeunes. Édition 1992-1993. Région de Charlevoix. Document interne Place aux jeunes Charlevoix. Clermont

Marin, Huguette (1994). *Rapport. Place aux jeunes. Édition 1993-1994. Région de Charlevoix*. Document interne Place aux jeunes Charlevoix. Clermont

Marin, Huguette (1996). *Place aux jeunes Charlevoix. Rapport final. 6^{ième} édition*. Document interne Place aux jeunes Charlevoix. Clermont.

Pelletier, Isabelle (2002) La PAJe. Bulletin électronique de Place aux jeunes du Québec. www.placeauxjeunes.qc.ca . Intranet

Pelletier, Isabelle (1999). Guide d'intervention Place aux jeunes. Revus et corrigés. Document interne. Plessisville.

Reeves, Gino (2001). Plan d'action annuel. Place aux jeunes du Québec. Document interne. Plessisville.

Reeves, Gino (2002). *Rapport annuel 2001-2002. Place aux jeunes du Québec*. Plessisville

ANNEXE 1
PLACE AUX JEUNES RÉGIONAUX

BAS-ST-LAURENT	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
Kamouraska	Baie-des-Chaleurs/Les Plateaux
Vallée-de-la-Matapédia	Côte-de-Gaspé
Mitis	Haute-Gaspésie
Rivière-du-Loup/Les Basques	Rocher-Percé
Matane	Îles-de-la-Madeleine
Rimouski-Neigette	CHAUDIÈRE-APPALACHES
Témiscouata	Beauce-Sud
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	Bellechasse
Lac-St-Jean Est	Amiante
Domaine du Roy	L'Islet
Saguenay	Nouvelle-Beauce
Maria-Chapdelaine	Les Etchemins
CAPITALE-NATIONALE	Lotbinière
Charlevoix	Montmagny
Côte-de-Beaupré	LANAUDIÈRE
Portneuf	Autray
MAURICIE	Joliette
Des Chenaux	Matawinie
Haut-St-Maurice	Montcalm
Maskinongé	LAURENTIDES
Mékinac	Antoine-Labelle
Shawinigan	Argenteuil
ESTRIE	Laurentides
Asbestos	MONTÉRÉGIE
Granit	Beauharnois-Salaberry
Haut-St-François	Brome-Missisquoi
OUTAOUAIS	Bas-Richelieu
Vallée-de-la-Gatineau	Haut-Richelieu
Collines-de-l'Outaouais	Haut-St-Laurent
Papineau	Jardins-de-Napierville
Pontiac	Maskoutain
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	CENTRE-DU-QUÉBEC
Amos	Arthabaska
Abitibi-Ouest	Drummond
Rouyn-Noranda	Érable
Témiscamingue	Nicolet/Bécancour/Grand Daveluyville
Vallée-de-l'Or	
CÔTE-NORD	
Manicouagan	
Haute-Côte-Nord	
Sept-Rivières	